



www.observat.qc.ca

Les portraits de la région

version intégrale

OBSERVATOIRE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Portrait des femmes

Juin 2006

Analyse et rédaction : Lili Germain, agente de recherche.
Collaboration : Mariella Collini et Julie Thibeault, agentes de recherche.

**Reproduction autorisée à des fins non commerciales avec mention de la source.
Toute reproduction totale ou partielle doit être fidèle au texte utilisé.**

Vous pouvez vous procurer ce document à l'adresse suivante :

Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue

170, avenue Principale, bureau 102

Rouyn-Noranda (Québec)

J9X 4P7

Téléphone : 819-762-0774

Télécopieur : 819-797-0960

Pour télécharger la version PDF : www.observat.qc.ca

Table des matières

Table des matières.....	3
Liste des tableaux.....	5
Introduction.....	8
1 La démographie.....	9
2 L'état matrimonial, la citoyenneté et l'immigration.....	12
2.1 L'état matrimonial.....	12
2.2 La citoyenneté et l'immigration.....	12
3 La scolarité et les effectifs.....	13
3.1 La fréquentation scolaire.....	13
3.2 Les titres scolaires.....	14
3.3 Le niveau de scolarité.....	14
3.3.1 Scolarité chez la mère.....	15
3.3.2 Niveau de scolarité selon le sexe et le groupe d'âge.....	16
3.4 Les effectifs.....	18
3.4.1 Dans les commissions scolaires.....	18
3.4.2 Au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue.....	21
3.4.3 À l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue.....	21
3.5 La réussite.....	22
3.6 Les choix non traditionnels.....	24
4. La transition études-travail et les liens entre scolarité et emploi.....	26
4.1 La transition entre les études et le travail.....	26
4.2 Les liens entre la scolarité et l'emploi.....	26
5. Le marché du travail.....	28
5.1 Les indicateurs relatifs à la population de 15 ans et plus.....	28
5.2 Les principaux indicateurs selon les groupes d'âge.....	29
5.3 Lieu de travail.....	31
5.4 Les professions.....	31
5.4.1 Les professions non traditionnelles.....	32
5.5 Les industries.....	34
5.6 Assistance-emploi.....	36
6. Les revenus.....	40
6.1 Le revenu d'emploi en 2000.....	40
6.2 Le revenu total en 2000.....	40
6.3 Revenu moyen selon l'impôt en 2003.....	41
6.4 Revenu moyen selon l'impôt pour la période 1997-2003.....	43
6.5 Question de capacité.....	43
7. Partage des tâches.....	45
7.1 Soins aux enfants.....	46
7.2 Soins aux aînés.....	47
7.3 Travaux ménagers.....	48
8. La santé.....	49
8.1 Quelques indicateurs de l'état de santé.....	49
8.1.1 L'espérance de vie et la mortalité.....	49
8.1.2 La lecture de la santé.....	50
8.1.3 Les maladies.....	51
8.1.4 L'incapacité.....	52
8.2 Quelques déterminants de l'état de santé.....	52

8.2.1	La fécondité et les naissances	52
8.2.2	Le poids corporel.....	54
8.2.3	La consommation de fruits et de légumes	54
8.2.4	Le tabagisme, la consommation d'alcool et de drogue.....	54
8.2.5	L'activité physique.....	54
9.	La criminalité et la violence	55
9.1	Infractions à caractère sexuel	56
9.2	Support aux femmes	57
10.	Femmes et lieux décisionnels	59
10.1	Les femmes et le milieu municipal	59
10.2	Les autres lieux	60
11.	L'entrepreneuriat féminin.....	61
11.1	L'entrepreneuriat féminin dans la région.....	62
11.2	Soutien à l'entrepreneuriat féminin en Abitibi-Témiscamingue.....	63
	Conclusion.....	65
	Bibliographie.....	66

Liste des tableaux

Tableau 1	Estimation de la population féminine et totale, Abitibi-Témiscamingue, 1996 à 2005	9
Tableau 2	Part de la population féminine selon les groupes d'âge, Abitibi-Témiscamingue, 2005.....	9
Tableau 3	Proportion des femmes dans la population totale selon les groupes d'âge, Abitibi-Témiscamingue, 2005.....	10
Tableau 4	Estimation de la population féminine et totale par groupe d'âge, Abitibi-Témiscamingue, 1996 et 2005	10
Tableau 5	Rapport de féminité à partir de l'estimation de la population des MRC par groupe d'âge au 1er juillet, 2004, Abitibi-Témiscamingue	11
Tableau 6	Population féminine totale de 15 ans et plus selon l'état matrimonial légal, Abitibi-Témiscamingue et Québec, 2001	12
Tableau 7	Population féminine totale selon la citoyenneté, le statut d'immigrant et le lieu de naissance, Abitibi-Témiscamingue et Québec, 2001	12
Tableau 8	Population féminine totale selon différents groupes d'âge et la fréquentation scolaire, Abitibi-Témiscamingue, 2001	13
Tableau 9	Population totale des femmes avec titres scolaires du niveau postsecondaire selon le principal domaine d'études, Abitibi-Témiscamingue et Québec, 2001	14
Tableau 10	Population féminine de 15 ans et plus selon le plus haut niveau de scolarité atteint, Abitibi-Témiscamingue et Québec, 1996 et 2001	15
Tableau 11	Proportion des familles avec enfants de 17 ans et moins par territoire de commission scolaire dont la mère n'a pas de diplôme, Abitibi-Témiscamingue, 2001	16
Tableau 12	Population de 15 ans et plus selon le niveau de scolarité, le sexe et le groupe d'âge, Abitibi-Témiscamingue et Québec, 2001	16
Tableau 13	Évolution de l'effectif en formation générale des jeunes commissions scolaires selon l'ordre d'enseignement et le sexe, Abitibi-Témiscamingue, de 2000-2001 à 2004-2005	18
Tableau 14	Évolution de l'effectif des élèves inscrits en formation professionnelle dans les commissions scolaires selon le sexe, Abitibi-Témiscamingue, de 1999-2000 à 2003-2004	19
Tableau 15	Évolution de l'effectif en formation générale des adultes dans les commissions scolaires selon le sexe, Abitibi-Témiscamingue, de 1999-2000 à 2003-2004	20
Tableau 16	Évolution de l'effectif au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue et province selon le type de formation et le sexe, 1998 à 2004, session d'automne	21
Tableau 17	Évolution de l'effectif étudiant de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue selon le type de sanction et le sexe, 2000 à 2004, session d'automne	22
Tableau 18	Diplomation après sept ans et retard à l'entrée au secondaire selon les commissions scolaires ¹ , Abitibi-Témiscamingue et Québec, cohortes de 1996 et 1997	23
Tableau 19	Taux d'obtention du diplôme ¹ , après trois années, des nouveaux inscrits ² de 1999-2000 à 2001-2004 à un programme de formation professionnelle dans les commissions scolaires de la région et au Québec	23
Tableau 20	Taux d'obtention DEC ou AEC, nouveaux inscrits à l'enseignement ordinaire selon la durée prévue, le type de formation et le sexe, de 1999 à 2001, Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue et cégeps au Québec	24
Tableau 21	Taux d'activité, taux d'emploi et taux de chômage en % selon le sexe, le niveau de scolarité et l'âge, Abitibi-Témiscamingue et Québec, 2001	27
Tableau 22	Analyse comparée des principaux indicateurs du marché du travail selon le sexe, population active de 15 ans et plus, Abitibi-Témiscamingue, 2000 et 2005	29
Tableau 23	Analyse comparée des principaux indicateurs du marché du travail selon le groupe d'âge, population active féminine de 15 ans et plus, Abitibi-Témiscamingue, 2005	30
Tableau 24	Taux d'activité, d'emploi et de chômage selon le groupe d'âge, femmes et hommes de 15 ans et plus, Abitibi-Témiscamingue, 2005	30
Tableau 25	Population active occupée totale de 15 ans et plus selon la catégorie de lieu de travail	31
Tableau 26	Main-d'œuvre féminine active de 15 ans et plus selon la profession, Abitibi-Témiscamingue et Québec, 2001	32

Tableau 27 Personnes occupées des principales professions non traditionnelles en 2001 ¹	33
Tableau 28 Nombre d'emplois selon le secteur d'activité et le sexe, Abitibi-Témiscamingue et Québec, 1987 et 2005	34
Tableau 29 Adultes prestataires de l'assistance-emploi selon le sexe, le type de contraintes à l'emploi, le groupe d'âge et la situation familiale, Abitibi-Témiscamingue et Québec, 2005	36
Tableau 30 Adultes prestataires de l'assistance-emploi selon le sexe, Abitibi-Témiscamingue et Québec, 2000-2001 à 2004-2005	37
Tableau 31 Adultes considérés aptes au travail admis à l'assistance-emploi en 2003-2004 selon la dynamique de sortie de l'assistance-emploi, Abitibi-Témiscamingue	38
Tableau 32 Adultes considérés aptes au travail selon le sexe, Abitibi-Témiscamingue, 2003-2004	39
Tableau 33 Population féminine de 15 ans et plus ayant un revenu d'emploi selon le type de travail, Abitibi-Témiscamingue et Québec, 2000	40
Tableau 34 Revenu moyen total des femmes et des hommes, Abitibi-Témiscamingue et Québec, 1990, 1995 et 2000	41
Tableau 35 Revenu moyen total de la population féminine de 15 ans et plus de la région selon la tranche de revenu, Abitibi-Témiscamingue et Québec, 2000	41
Tableau 36 Revenu moyen des femmes selon l'âge, Abitibi-Témiscamingue et Québec, année d'imposition 2003.....	42
Tableau 37 Revenu moyen des particuliers selon le sexe, Abitibi-Témiscamingue et Québec, 1997 à 2003.....	43
Tableau 38 Statistiques fiscales selon diverses lignes de déclaration de revenu, Abitibi-Témiscamingue, année d'imposition 2003	44
Tableau 39 Population totale de 15 ans et plus selon les heures consacrées bénévolement aux soins des enfants, Abitibi-Témiscamingue et Québec, 2001	46
Tableau 40 Population totale de 15 ans et plus selon les heures consacrées bénévolement à offrir des soins ou de l'aide aux personnes âgées, Abitibi-Témiscamingue et Québec, 2001.....	47
Tableau 41 Population totale de 15 ans et plus selon les heures consacrées bénévolement aux travaux ménagers, Abitibi-Témiscamingue et Québec, 2001.....	48
Tableau 42 Espérance de vie à la naissance en 1998-2002 selon le sexe, Abitibi-Témiscamingue et Québec	49
Tableau 43 Taux annuel moyen de mortalité, Abitibi-Témiscamingue et Québec, 1994 à 1998	49
Tableau 44 Taux de fécondité ¹ selon le groupe d'âge de la mère et indices globaux, Abitibi-Témiscamingue et Québec, 2003 à 2005	53
Tableau 45 Taux d'interruption volontaire de grossesse selon l'âge de la femme (taux annuel moyen pour 1 000 femmes) et nombre annuel moyen d'interruptions volontaires de grossesse, 1995-1998.....	53
Tableau 46 Victimes d'infractions au Code criminel, jeunes et adultes selon le sexe et taux de victimisation, Abitibi-Témiscamingue et Québec, 2004	55
Tableau 47 Auteurs présumés d'infractions au Code criminel, aux autres lois fédérales et aux lois provinciales et taux de perpétration, jeunes et adultes selon le sexe, Abitibi-Témiscamingue et Québec, 2004.....	55
Tableau 48 Victimes d'infractions sexuelles et taux d'infractions sexuelles ¹ selon le sexe et le groupe d'âge, Abitibi-Témiscamingue et Québec, 2004	56
Tableau 49 Maisons d'hébergement pour les femmes victimes de violence conjugale et leurs enfants, Abitibi-Témiscamingue, données pour l'année 2004-2005	58
Tableau 50 Centres d'aide et de lutte aux agressions à caractère sexuel, Abitibi-Témiscamingue, données pour l'année 2004-05	58
Tableau 51 Présence des femmes dans les conseils de ville, Abitibi-Témiscamingue, 2005	59
Tableau 52 Implication des femmes dans divers lieux décisionnels, Abitibi-Témiscamingue, 2005.....	60
Tableau 53 Variables explicatives de la taille et de la performance des entreprises des femmes.....	61
Tableau 54 L'entrepreneur féminin et l'entrepreneur masculin, des différences qui se remarquent	62
Tableau 55 Nombre de travailleurs autonomes en Abitibi-Témiscamingue selon les territoires et le sexe, 1996 et 2001	63

Tableau 56 Statistiques fiscales des femmes selon les lignes de déclaration de revenu touchant le travail autonome et les commissions, Abitibi-Témiscamingue, année d'imposition 2003.....	63
Tableau 57 Sommaire du portefeuille du SEFAT au 31 décembre 2005	64

Introduction

Faire le portrait des femmes de l'Abitibi-Témiscamingue, c'est caractériser près de la moitié de la population régionale. On peut de la sorte mieux saisir les nuances qui façonnent le monde dans lequel nous vivons, surtout dans un contexte où les acquis des femmes demeurent fragiles. Malgré que l'on évolue dans une société où l'égalité des droits est un fait, certaines discriminations perdurent malgré les avancées.

Le droit de vote n'a été accordé aux femmes qu'en 1940 au Québec alors qu'au Canada, ce droit leur a été concédé en 1918. Ce n'est en 1974 que les femmes ont obtenu le droit de voter et de se présenter à des postes électifs lors d'élections municipales, peu importe leur statut civil, leur régime matrimonial ou leur municipalité de résidence¹.

Les avancées des femmes se sont remarquées dans différents domaines. Pensons d'abord à l'éducation. Les niveaux de diplomation et d'études ont progressé. On peut aussi songer aux gains des femmes sur le marché du travail, ces dernières faisant désormais partie intégrante de la population active et de la population en emploi. On note aussi une évolution positive sur le plan des revenus d'emploi puisque de meilleurs gains leur sont consentis. Enfin, on remarque que les femmes sont plus présentes qu'auparavant dans les différents lieux décisionnels. Bien sûr, l'approche égalitaire a fait ses marques mais il y a lieu de pousser plus loin afin d'atteindre de meilleurs résultats et d'accélérer les changements sociaux.

Plusieurs obstacles demeurent encore face aux revendications des femmes. La discrimination systémique, la présence d'un handicap ou d'une limitation, l'orientation sexuelle, l'âge ou les conditions sociales en sont des exemples. La maternité et les responsabilités familiales en sont d'autres. S'ajoute la conciliation travail-famille à laquelle s'associe de plus en plus la responsabilité pour les femmes de s'occuper des parents âgés. Le fait que les femmes travaillent surtout à temps partiel et qu'elles gagnent souvent moins comparativement aux hommes mérite également l'attention. Les problèmes de violence vécus par les femmes, sous toutes ses formes, ainsi que leur participation souvent minoritaire aux postes décisionnels fait également partie des préoccupations.

Afin de produire le présent portrait, nous avons utilisé différentes sources d'inspiration ainsi que plusieurs indicateurs à caractère démographique ou socioéconomique. Les données de Statistique Canada nous ont alimentées, tout comme celles provenant du portrait récemment produit par le Conseil du statut de la femme. Nous avons également utilisé certaines données produites par l'Institut de la statistique du Québec ou par l'Agence de développement des réseaux locaux de services de santé et sociaux d'Abitibi-Témiscamingue. D'autres données nous ont été fournies par différents ministères.

L'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue se penche, dans les pages qui suivent, sur différents aspects particuliers de la vie des femmes de la région. Le **chapitre 1** traite de diverses données démographiques. Le **chapitre 2**, aborde les questions de l'état matrimonial, de la citoyenneté et de l'immigration. Pour sa part, le **chapitre 3** se penche sur la scolarité et les effectifs scolaires. Le **chapitre 4** englobe la transition études-travail et décrit les relations entre la scolarité et l'emploi. Le marché du travail est décortiqué au **chapitre 5**. Les informations relatives aux revenus se retrouvent au **chapitre 6**. Au **chapitre 7**, il y est question du partage des tâches entre les hommes et les femmes. Le **chapitre 8** nous permet de découvrir certains aspects de la santé des femmes. La participation de ces dernières aux lieux décisionnels est scrutée au **chapitre 9**. Enfin, l'entrepreneuriat féminin constitue le sujet du **chapitre 10**.

¹ Collectif Clio. L'histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles. Édition Le Jour, Québec, 1992, 646 pages. Information tirée de la revue Municipalité, Ministère des Affaires municipales, mars-avril 1990, page 12. Dans Info-Région, spécial élections 2005, Conseil du statut de la femme, février 2005, page 2.

1 La démographie

L'Abitibi-Témiscamingue constitue le milieu de vie de quelque 145 097 personnes en 2005 parmi lesquelles on comptabilise 71 947 femmes, soit environ 4 700 femmes de moins qu'en 1996. C'est donc dire que les femmes comptent en 2005 pour une part de 49,6 % de la population régionale. Cette proportion est légèrement plus élevée à l'échelle de la province puisqu'elle s'établit à 50,6 %. La part des femmes était de 49,1 % de la population totale régionale en 1996.

Tableau 1
Estimation de la population féminine et totale, Abitibi-Témiscamingue, 1996 à 2005

Année	Population	Nombre	Part des femmes dans la population régionale
1996	Femmes	76 641	49,1
	Total	156 000	100,0
1997	Femmes	76 769	49,2
	Total	155 928	100,0
1998	Femmes	76 529	49,3
	Total	155 265	100,0
1999	Femmes	75 836	49,3
	Total	153 702	100,0
2000	Femmes	74 801	49,4
	Total	151 395	100,0
2001	Femmes	73 755	49,5
	Total	148 934	100,0
2002	Femmes	72 803	49,5
	Total	147 189	100,0
2003	Femmes	72 358	49,6
	Total	146 025	100,0
2004	Femmes	71 996	49,5
	Total	145 343	100,0
2005	Femmes	71 947	49,6
	Total	145 097	100,0

Sources : Statistique Canada, Division de la démographie.

Compilation : Institut de la statistique du Québec, Direction de la méthodologie, de la démographie et des enquêtes spéciales.

Parmi les femmes, celles qui sont âgées de 45 à 64 ans constituent le groupe le plus important de la région (28 %). Celles qui ont entre 35 et 44 ans forment le deuxième groupe en importance (15 %). Elles sont suivies par les aînées, c'est-à-dire les femmes âgées de 65 ans et plus (14 %). Viennent par la suite, au même rang, les 15-24 ans ainsi que les 5-14 ans, avec une part de près de 13 %. Le groupe des 25-34 ans n'est pas loin derrière avec une part de 12 % de la population féminine régionale. Enfin, les 0-4 ans ferment la marche avec une proportion de 5 %.

Tableau 2
Part de la population féminine selon les groupes d'âge, Abitibi-Témiscamingue, 2005

	0-4 ans	5-14 ans	15-24 ans	25-34 ans	35-44 ans	45-64 ans	65 ans et plus	Total
Nombre	3 593	9 122	9 293	8 521	11 029	20 280	10 109	71 947
Part (%)	5,0	12,7	12,9	11,8	15,3	28,2	14,1	100,0

Sources : Statistique Canada, Division de la démographie.

Compilation : Institut de la statistique du Québec, Direction de la méthodologie, de la démographie et des enquêtes spéciales.

L'examen du tableau suivant permet de constater que les femmes constituent près de 56 % de l'ensemble de la population de l'Abitibi-Témiscamingue âgée de 65 ans et plus. Elles composent également environ 49 % de la population régionale chez les 25-34 ans, chez les 35-44 ans ainsi que chez les 45-64 ans. La part des fillettes, des jeunes filles ainsi que des jeunes femmes tourne respectivement autour de 48 %.

Tableau 3
Proportion des femmes dans la population totale selon les groupes d'âge, Abitibi-Témiscamingue, 2005

	0 à 4 ans	5 à 14 ans	15 à 24 ans	25 à 34 ans	35 à 44 ans	45 à 64 ans	65 ans et plus	Total
Femmes	3 593	9 122	9 293	8 521	11 029	20 280	10 109	71 947
Total	7 377	18 833	19 277	17 353	22 511	41 628	18 118	145 097
Part des femmes dans la population régionale	48,7 %	48,4 %	48,2 %	49,1 %	49,0 %	48,7 %	55,8 %	49,6 %

Sources : Statistique Canada, Division de la démographie.

Compilation : Institut de la statistique du Québec, Direction de la méthodologie, de la démographie et des enquêtes spéciales.

On peut remarquer un déplacement de la population de l'Abitibi-Témiscamingue vers les groupes d'âge supérieurs en examinant les données contenues dans le tableau qui suit. Ce phénomène vaut également pour les femmes. Ainsi, entre 1996 et 2005, on constate une régression du nombre de femmes et du nombre de personnes vivant dans la région parmi les groupes dont l'âge est inférieur à 45 ans. Par contre, le nombre de femmes, tout comme le nombre de personnes habitant la région, a augmenté chez les 45 ans et plus. Le gain fut d'environ 4 900 pour les femmes âgées de 45 à 64 ans et il a été aux alentours de 1 770 chez celles qui ont 65 ans et plus.

Tableau 4
Estimation de la population féminine et totale par groupe d'âge, Abitibi-Témiscamingue, 1996 et 2005

		0 à 4 ans	5 à 14 ans	15 à 24 ans	25 à 34 ans	35 à 44 ans	45 à 64 ans	65 ans et plus	Total
1996	Femmes	5 311	11 380	10 888	11 787	13 561	15 379	8 335	76 641
1996	Total	10 824	23 442	22 612	24 128	28 164	31 707	15 123	156 000
2004	Femmes	3 593	9 122	9 293	8 521	11 029	20 280	10 109	71 947
2004	Total	7 377	18 833	19 277	17 353	22 511	41 628	18 118	145 097

Sources : Statistique Canada, Division de la démographie.

Compilation : Institut de la statistique du Québec, Direction de la méthodologie, de la démographie et des enquêtes spéciales.

Le rapport de féminité permet de mesurer le rapport de la population féminine à la population masculine. Dans la population totale régionale, on retrouve ainsi près de 98 femmes pour 100 hommes. C'est à Rouyn-Noranda que le rapport de féminité est le plus important dans la région. On y retrouve environ 101 femmes pour 100 hommes. La Vallée-de-l'Or suit avec plus de 98 femmes pour 100 hommes. Avec près de 97 femmes pour 100 hommes, l'Abitibi-Ouest et l'Abitibi se positionnent respectivement aux 3^e et 4^e rangs. Le Témiscamingue obtient le rapport de féminité le plus faible de la région (96 femmes pour 100 hommes).

Le groupe constitué des personnes ayant 14 ans et moins ainsi que celui formé des gens ayant entre 15 à 24 ans se démarquent par un faible rapport de féminité comparativement aux autres groupes. On note toutefois que le ratio est plus faible chez les 15-24 ans que chez les plus jeunes; c'est d'ailleurs chez les 15-24 ans que le rapport de féminité est le plus petit en Abitibi-Témiscamingue. Chez les 0-14 ans, on peut faire le lien avec le fait qu'à la naissance, les garçons sont plus nombreux que les filles. Chez les 65 ans et plus, on comptabilise près de 127 femmes pour 100 hommes dans la région, signe que les femmes vivent plus longtemps que les hommes. Chez les 0-14 ans, l'Abitibi-Ouest détient le rapport de féminité le plus important (près de 95 femmes pour 100 hommes). Chez tous les autres groupes d'âge, c'est à Rouyn-Noranda que ce rapport est le plus élevé.

Tableau 5
Rapport de féminité à partir de l'estimation de la population des MRC par groupe d'âge au 1er juillet, 2004,
Abitibi-Témiscamingue

	0 à 14 ans	15 à 24 ans	25 à 34 ans	35 à 64 ans	65 ans et +	Total
Abitibi	90,2	93,8	96,6	94,4	124,6	96,7
Abitibi-Ouest	94,8	90,6	93,5	94,2	117,9	96,9
Rouyn-Noranda	93,9	96,6	100,9	97,6	132,2	100,8
Témiscamingue	94,1	88,2	93,4	92,0	126,7	96,0
La Vallée-de-l'Or	94,4	91,9	95,2	95,9	128,6	98,1
Région	93,6	92,9	96,4	95,4	126,7	98,2

Sources : Statistique Canada, Division de la démographie et Institut de la statistique du Québec, Direction de la méthodologie, de la démographie et des enquêtes spéciales.

2 L'état matrimonial, la citoyenneté et l'immigration

2.1 L'état matrimonial

Le recensement de 2001 de Statistique Canada nous indique que près de 22 900 femmes de la région n'ont jamais été mariées, ce qui correspond à une proportion de près de 40 % de l'ensemble des femmes ayant 15 ans et plus en Abitibi-Témiscamingue. Cette part est légèrement plus importante que celle qui prévaut à l'échelle de la province (38 %). On dénombre également dans la région quelque 22 420 femmes ayant acquis et conservé le statut de femmes mariées alors que plus de 1 500 sont séparées, bien que toujours légalement mariées. On comptabilise plus de 5 200 femmes divorcées dans la région ainsi que plus de 5 600 veuves.

Tableau 6
Population féminine totale de 15 ans et plus selon l'état matrimonial légal, Abitibi-Témiscamingue et Québec, 2001

	Région		Québec	
	Nombre	%	Nombre	%
Nombre total	57 670	100,0	3 000 910	100,0
Jamais légalement mariée (célibataire)	22 895	39,7	1 130 455	37,7
Légalement mariée et non séparée	22 420	38,9	1 189 725	39,6
Séparée mais toujours légalement mariée	1 530	2,7	74 695	2,5
Divorcée	5 215	9,0	323 390	10,8
Veuve	5 605	9,7	282 640	9,4

Source : Statistique Canada. Recensement 2001.

2.2 La citoyenneté et l'immigration

On retrace en Abitibi-Témiscamingue un nombre total de 245 femmes ayant une citoyenneté autre que canadienne. Ainsi, la très grande majorité de la population féminine de la région bénéficie du statut de citoyenneté canadienne, ce qui correspond à un nombre total de 71 730 femmes.

Parmi les femmes vivant dans la région et qui ne sont pas immigrantes, plus de 68 000 sont nées au Québec alors que près de 3 100 sont nées hors des frontières de cette province. Également, 810 femmes immigrées vivent en Abitibi-Témiscamingue. Ces dernières comptent pour 51 % des personnes immigrantes vivant dans la région.

Tableau 7
Population féminine totale selon la citoyenneté, le statut d'immigrant et le lieu de naissance, Abitibi-Témiscamingue et Québec, 2001

	Région	Québec
Population féminine selon la citoyenneté	71 975	3 633 895
Citoyenneté canadienne	71 730	3 527 775
Citoyenneté autre que canadienne	245	106 120
Population féminine selon le statut d'immigrant et le lieu de naissance	71 975	3 633 890
Femmes n'ayant pas immigré	71 120	3 256 565
Nées au Québec	68 040	3 121 990
Nées hors du Québec	3 080	134 575
Femmes immigrantes	810	358 670

Source : Statistique Canada. Recensement 2001.

3 La scolarité et les effectifs

3.1 La fréquentation scolaire

Le données tirées du dernier recensement de Statistique Canada nous révèlent que 6 260 femmes ayant entre 15 et 24 ans en Abitibi-Témiscamingue fréquentent le système scolaire à temps complet. Près de 600 font de même sur une base de temps partiel. On comptabilise également au-delà de 3 000 femmes dans la région qui ne fréquentent pas d'institution d'enseignement parmi ce groupe d'âge. Les proportions de femmes ne fréquentant pas l'école ou le faisant à temps complet ou à temps partiel sont similaires dans la région aux taux ayant cours à l'échelle de la province pour ce groupe d'âge.

Parmi les femmes âgées de 25 à 29 ans de l'Abitibi-Témiscamingue, 245 fréquentent l'école à temps complet, soit une proportion de 6 % de toutes les femmes comprises dans ce groupe; cette proportion est du double à l'échelle de la province. Une part d'environ 11 % fait de même, mais à temps partiel, dans la région tout comme dans la province. La très grande majorité des femmes comprises dans ce groupe d'âge ne fréquente pas l'école dans la région. La part régionale (83 %) est bien supérieure à la part provinciale des femmes étant dans la même situation (77 %).

Chez le groupe des 30-34 ans, retenons qu'environ 600 femmes poursuivent leurs études; la plupart le font à temps partiel. Dans la région, 89 % des femmes de ce groupe d'âge ne fréquentent pas l'école, ce qui est une proportion légèrement plus importante que celle qui prévaut dans l'ensemble de la province (86 %).

La combinaison des 25-34 ans met en lumière le fait que près de 86 % des femmes de l'Abitibi-Témiscamingue comprises dans ce groupe d'âge ne fréquentent pas une institution d'enseignement (82 % au Québec). La fréquentation de l'école à temps partiel est similaire ici et dans la province pour ce groupe de femmes. Toutefois, les femmes de l'Abitibi-Témiscamingue sont en proportion moins nombreuses que celle du Québec chez ce groupe à aller à l'école sur une base permanente (5 % contre 9 %).

Tableau 8
Population féminine totale selon différents groupes d'âge et la fréquentation scolaire,
Abitibi-Témiscamingue, 2001

	Région		Québec	
	Nombre	%	Nombre	%
Total des femmes de 15 à 24 ans	9 860	100,1	462 740	100,0
Ne fréquentant pas l'école	3 015	30,6	139 600	30,2
Fréquentant l'école à temps complet	6 260	63,5	294 500	63,6
Fréquentant l'école à temps partiel	590	6,0	28 640	6,2
Total des femmes de 25 à 29 ans	4 085	100,0	221 270	100,0
Ne fréquentant pas l'école	3 405	83,4	170 350	77,0
Fréquentant l'école à temps complet	245	6,0	26 945	12,2
Fréquentant l'école à temps partiel	435	10,6	23 975	10,8
Total des femmes de 30 à 34 ans	4 795	100,0	240 670	100,0
Ne fréquentant pas l'école	4 200	89,0	207 955	86,4
Fréquentant l'école à temps complet	220	4,1	13 065	5,4
Fréquentant l'école à temps partiel	375	6,9	19 650	8,2
Total des femmes de 25 à 34 ans	8 880	100,0	461 940	100,0
Ne fréquentant pas l'école	7 605	85,6	378 305	81,9
Fréquentant l'école à temps complet	465	5,2	40 010	8,7
Fréquentant l'école à temps partiel	810	9,1	43 625	9,4

Source : Statistique Canada. Recensement 2001.

3.2 Les titres scolaires

Le principal domaine d'étude est la principale discipline dans laquelle ont étudié les personnes ayant obtenu une attestation d'études postsecondaires. Il s'agit de la plus haute attestation obtenue parmi toutes les études postsecondaires réalisées par un individu. On retrace en Abitibi-Témiscamingue 19 835 femmes ayant poursuivi leurs études au-delà du secondaire. Le principal domaine d'étude des femmes de la région ainsi que des Québécoises se rapporte au commerce, à la gestion et à l'administration des affaires; environ 29 % des femmes détentrices d'un titre scolaire de niveau postsecondaire détiennent un titre dans ce domaine ici comme dans l'ensemble de la province. Le deuxième domaine d'étude en importance chez les femmes de l'Abitibi-Témiscamingue se rapporte à l'enseignement, aux loisirs et à l'orientation. Dans la province, c'est également le deuxième choix mais les professions liées à la santé et aux technologies connexes sont très près derrière. Soulignons la surreprésentation des femmes de la région au niveau de l'enseignement, des loisirs et de l'orientation comparativement à celles du Québec (21 % contre 15 %).

Tableau 9

Population totale des femmes avec titres scolaires du niveau postsecondaire selon le principal domaine d'études, Abitibi-Témiscamingue et Québec, 2001

	Région		Québec	
	Nombre	%	Nombre	%
Nombre total	19 835	100	1 247 195	100,0
Enseignement, loisirs et orientation	4 175	21,0	192 265	15,4
Beaux-arts et arts appliqués	1 570	7,9	105 700	8,5
Lettres, sciences humaines et disciplines connexes	1 275	6,4	114 235	9,2
Sciences sociales et disciplines connexes	1 705	8,6	128 395	10,3
Commerce, gestion et administration des affaires	5 750	29,0	356 345	28,6
Sciences agricoles et biologiques et services nutrition et alimentation	1 015	5,1	65 455	5,2
Génie et sciences appliquées	225	1,1	16 270	1,3
Techniques et métiers des sciences appliquées	935	4,7	51 750	4,1
Professions de la santé et technologies connexes	2 920	14,7	181 415	14,5
Mathématiques, informatique et sciences physiques	235	1,2	29 725	2,4
Sans spécialisation	35	0,2	5 640	0,5

Source : Statistique Canada. Recensement 2001.

3.3 Le niveau de scolarité

Examinons maintenant le plus haut niveau de scolarité atteint chez les femmes de la région âgées de 15 ans et plus. Plus de 23 415 d'entre elles n'ont pas en poche de diplôme d'études secondaires en 2001. Cela équivaut à un taux de sous-scolarisation de 41 % ; ce taux se situe à 32 % chez les Québécoises et il est de 43 % parmi l'ensemble de la population régionale. C'est donc dire que les femmes d'ici sont désavantagées comparativement à leurs consœurs du Québec et qu'elles se positionnent mieux que l'ensemble de la population régionale. Lors du recensement de 1996, le taux de sous-scolarisation des femmes de la région s'établissait à 44 %, ce qui permet de conclure à une évolution positive.

On comptabilise en 2001 chez les femmes de la région une proportion de 21 % détenant comme plus haut diplôme un diplôme d'une institution d'enseignement secondaire, ce qui est similaire au taux calculé pour les femmes du Québec. Environ 12 360 femmes sont dans cette situation en Abitibi-Témiscamingue. Parmi elles, près de 10 000 ont complété avec succès une formation générale au secondaire, soit plus de huit femmes sur dix.

Une proportion de 15 % de la population féminine de la région a réussi à compléter avec succès des études collégiales en 2001 et s'y en sont tenues, soit 8 635 femmes. Cette part est légèrement moins importante que le taux prévalant chez les femmes de la province (17 %). Ajoutons enfin que plus de 14 % des femmes de la région ont occupé les bancs d'un cégep ou d'une université sans obtenir leur diplôme. Ce taux est de 16 % à l'échelle de la province. Ces données traduisent donc des similitudes entre la scolarité des femmes d'ici et celles du Québec pour ces niveaux de scolarité.

On a assisté, entre 1996 et 2001, à un accroissement de la part des femmes de la région et du Québec ayant un grade universitaire. En effet, on retrace en 2001 en Abitibi-Témiscamingue 5 115 femmes ayant terminé leurs études universitaires avec un baccalauréat ou un diplôme supérieur, ce qui se traduit par une proportion d'environ 9 % des femmes âgées de 15 ans et plus. Ce taux se situait à environ 7 % cinq ans auparavant. En 2001, le taux provincial féminin est supérieur au taux régional; il s'établit à plus de 13 %. À la lecture de ces données, on constate que les femmes de la région sont moins bien positionnées que celles du Québec de ce côté.

Par contre, les données indiquent que seulement 7 % des hommes de la région détiennent un grade universitaire en 2001 alors que près de 15 % des hommes du Québec sont dans la même position. À l'opposé, 19,5 % des femmes et environ 22 % des hommes de la région sont analphabètes, c'est-à-dire qu'ils n'ont pas atteint la neuvième année d'études. Cela démontre la bonne position des femmes par rapport aux hommes sur le plan de la scolarisation.

Tableau 10
Population féminine de 15 ans et plus selon le plus haut niveau de scolarité atteint,
Abitibi-Témiscamingue et Québec, 1996 et 2001

	Région		Québec	
	Nombre	%	Nombre	%
2001				
Secondaire sans diplôme	23 415	40,6	947 945	31,6
N'ayant pas atteint la 9 ^{ième} année	11 235	19,5	476 080	15,9
9 - 13 ^{ième} année sans certificat d'études secondaires	12 180	21,1	471 865	15,7
Secondaire avec diplôme	12 360	21,4	661 185	22,0
Diplôme d'études secondaires	9 995	17,3	551 160	18,4
Diplôme d'études professionnelles	2 365	4,1	110 025	3,7
Études collégiales avec diplôme ou certificat	8 635	15,0	505 680	16,9
Collégial et universitaire sans diplôme	8 145	14,1	486 610	16,2
Études universitaires avec baccalauréat ou diplôme supérieur	5 115	8,9	399 480	13,3
Femmes de 15 ans et plus selon le plus haut niveau de scolarité atteint	57 670	100,0	3 000 900	100,0
1996				
Secondaire sans diplôme	25 585	43,7	1 041 995	35,7
N'ayant pas atteint la 9 ^{ième} année	12 830	21,9	551 170	18,9
9 - 13 ^{ième} année sans certificat d'études secondaires	12 755	21,8	490 825	16,8
Secondaire avec diplôme	12 790	21,8	658 585	22,6
Diplôme d'études secondaires	10 300	17,6	555 110	19,0
Diplôme d'études professionnelles	2 490	4,3	103 375	3,5
Études collégiales avec diplôme ou certificat	11 370	19,4	639 285	21,9
Collégial et universitaire sans diplôme	4 520	7,7	251 695	8,6
Études universitaires avec baccalauréat ou diplôme supérieur	4 315	7,4	323 515	11,1
Femmes de 15 ans et plus selon le plus haut niveau de scolarité atteint	58 580	100,0	2 915 075	100,0

Source : Statistique Canada. Recensements de 1996 et de 2001.

3.3.1 Scolarité chez la mère

L'un des indicateurs utilisés par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec pour le calcul de l'indice de défavorisation se rapporte à la scolarité de la mère. Ce calcul permet au ministère de répartir son budget pour supporter les commissions scolaires où se retrouvent les clientèles les plus démunies. La Commission scolaire Lac Abitibi regroupe la plus grande part des familles avec enfants de 17 ans et moins dont la mère n'a pas de diplôme (près de 33 %). Celle de Rouyn-Noranda se positionne le mieux dans la région en fonction de cet indice. La part de l'ensemble des commissions scolaires de la région est toutefois supérieure à la part qui prévaut à l'échelle de la province (environ 19 %).

Tableau 11
Proportion des familles avec enfants de 17 ans et moins par territoire de commission scolaire dont la mère n'a pas de diplôme, Abitibi-Témiscamingue, 2001

Commission scolaire	Familles dont la mère n'a pas de diplôme ³	Proportion des familles dont la mère n'a pas de diplôme (%)
Lac Témiscamingue	600	25,4
Rouyn-Noranda	1 130	21,1
Harricana	895	27,1
De L'Or-et-des-Bois	1 754	29,6
Lac Abitibi	925	32,6
Région ¹	5 295	26,8
Province ²	173 315	19,4

Dans ce tableau, les familles monoparentales dont le chef est un homme sont exclues.

1 : Données qui correspondent à la somme des commissions scolaires francophones et anglophones.

2 : Données ne comprenant que les élèves du réseau public.

3 : La proportion de mères sans diplôme correspond aux mères ayant déclaré n'avoir obtenu aucun diplôme au recensement de 2001.

Source : Statistique Canada, recensement de 2001. Compilation : Ministère de l'Éducation du Québec. *Portrait statistique de l'Éducation 2004. Région administrative de l'Abitibi-Témiscamingue (08), 2004.*

3.3.2 Niveau de scolarité selon le sexe et le groupe d'âge

Les recherches menées par le Conseil du statut de la femme² indiquent que plus la population est jeune, plus elle est scolarisée, ce qui est vrai chez les femmes et chez les hommes, dans la région et au Québec. On remarque au tableau suivant que parmi les femmes de la région comprises parmi les 15-19 ans, les 20-29 ans et les 30-44 ans, les proportions de celles ayant un grade universitaire ou qui ont poursuivi des études postsecondaires partielles demeurent inférieures aux proportions québécoises. On peut aussi noter que les jeunes femmes de la région, soit les 15-19 ans et le 20-29 ans, disposent de taux plus importants que ceux prévalant chez les jeunes hommes des mêmes groupes d'âge en Abitibi-Témiscamingue.

Parmi les gens les plus âgés (65 ans et plus), les femmes de la région sont en proportion moins importante que les hommes à disposer d'une scolarité inférieure à 9 ans. L'inverse se produit chez les personnes de la région ayant entre 9 et 13 ans d'études : les femmes de la région comprises dans ce groupe d'âge sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes du même groupe à avoir fait ce cheminement.

Tableau 12
Population de 15 ans et plus selon le niveau de scolarité, le sexe et le groupe d'âge, Abitibi-Témiscamingue et Québec, 2001

Région	Moins 9 ^e année	9 ^e à 13 ^e année	Post-secondaire partiel	Grade universitaire	Total
Femmes	19,5	38,4	33,2	8,9	100,0
15-19 ans	4,2	68,8	26,9	-	100,0
20-29 ans	4,9	27,4	53,9	13,7	100,0
30-44 ans	5,7	40,1	40,9	13,4	100,0
45-54 ans	13,0	44,7	31,8	10,2	100,0
55-64 ans	38,9	33,3	22,5	5,0	100,0
65 ans et plus	64,7	22,6	10,7	2,0	100,0
Hommes	21,6	37,5	33,9	7,1	100,0
15-19 ans	7,3	69,6	23,0	-	100,0
20-29 ans	9,9	32,5	52,0	5,7	100,0
30-44 ans	7,5	39,7	42,9	9,7	100,0
45-54 ans	16,2	40,1	34,3	9,5	100,0
55-64 ans	43,5	28,2	21,0	7,4	100,0
65 ans et plus	69,4	17,4	10,2	3,1	100,0

² Conseil du statut de la femme. *Les conditions de vie des femmes en Abitibi-Témiscamingue : mise à jour 2004*. Juin 2004.

Québec	Moins 9 ^e année	9 ^e à 13 ^e année	Post-secondaire partiel	Grade universitaire	Total
Femmes	15,9	34,1	36,7	13,3	100,0
15-19 ans	4,9	63,3	31,7	0,1	100,0
20-29 ans	3,2	18,3	58,2	20,3	100,0
30-44 ans	4,6	31,5	44,3	19,6	100,0
45-54 ans	10,5	39,6	35,5	14,4	100,0
55-64 ans	27,7	36,0	26,8	9,5	100,0
65 ans et plus	48,5	32,2	15,5	3,8	100,0
Hommes	14,4	33,3	37,7	14,6	100,0
15-19 ans	8,0	67,2	24,7	0,1	100,0
20-29 ans	5,1	26,1	55,5	13,4	100,0
30-44 ans	5,4	31,7	43,8	19,1	100,0
45-54 ans	10,1	34,4	37,5	18,0	100,0
55-64 ans	25,6	29,7	29,1	15,7	100,0
65 ans et plus	45,5	26,4	18,7	9,4	100,0

Études post-secondaires partielles : certificat ou diplôme d'une école de métiers, études collégiales et études universitaires sans baccalauréat ou diplôme supérieur. Grade universitaire : baccalauréat, certificat ou diplôme supérieur au baccalauréat, maîtrise et doctorat. : valeur zéro. Source : Statistique Canada. Recensement 2001. Compilations spéciales préparées par le Conseil du statut de la femme, Institut de la statistique du Québec, mai 2003.

3.4 Les effectifs

3.4.1 Dans les commissions scolaires

On comptabilise 10 961 jeunes femmes parmi un effectif total de 22 565 personnes inscrites en formation générale des jeunes dans les écoles des commissions scolaires de l'Abitibi-Témiscamingue pour l'année 2004-2005. C'est donc dire que les jeunes hommes sont plus nombreux à investir les bancs de la petite école dans la région. Tant l'effectif féminin que l'effectif masculin sont en décroissance en Abitibi-Témiscamingue depuis 2000-2001. Entre 2003-2004 et 2004-2005, la régression a été de l'ordre de 2 % au total; chez les hommes, elle fut de 1,8 % alors que l'effectif féminin a reculé de 2,5 %. En 2004-2005, on note que la proportion de l'effectif féminin au secondaire est supérieure en Abitibi-Témiscamingue par rapport à la part prévalant à l'échelle de la province.

Tableau 13

Évolution de l'effectif en formation générale des jeunes commissions scolaires selon l'ordre d'enseignement et le sexe, Abitibi-Témiscamingue, de 2000-2001 à 2004-2005

	Région					Québec		
	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005 Nombre	2004-2005 %	2004-2005 Nombre	2004-2005 %
Préscolaire 4 ans	87	422	435	479	502	2,2 %	14 819	1,5 %
Masculin	42	203	225	236	270	2,3 %	7 688	1,5 %
Féminin	45	219	210	243	232	2,1 %	7 131	1,5 %
Préscolaire 5 ans	1 825	1 806	1 624	1 493	1 433	6,4 %	70 164	7,2 %
Masculin	968	943	829	773	741	6,4 %	35 863	7,2 %
Féminin	857	863	795	720	692	6,3 %	34 301	7,3 %
Primaire	12 537	12 094	11 664	11 059	10 516	46,6 %	498 353	51,3 %
Masculin	6 417	6 249	6 050	5 714	5 432	46,8 %	255 816	51,2 %
Féminin	6 120	5 845	5 614	5 345	5 084	46,4 %	242 537	51,3 %
Secondaire	10 303	9 982	9 995	10 030	10 114	44,8 %	388 910	40,0 %
Masculin	5 261	5 085	5 098	5 094	5 161	44,5 %	199 857	40,0 %
Féminin	5 042	4 897	4 897	4 936	4 953	45,2 %	189 053	40,0 %
Total	24 752	24 304	23 718	23 061	22 565	100,0 %	972 246	100,0 %
Masculin	12 688	12 480	12 202	11 817	11 604	100,0 %	499 224	100,0 %
Féminin	12 064	11 824	11 516	11 244	10 961	100,0 %	473 022	100,0 %

Données correspondant à la somme des effectifs des commissions scolaires francophones. Source : Déclaration des clientèles scolaires. Compilation : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec.

Du côté de la formation professionnelle, quelque 1 412 personnes sont inscrites dans les écoles des commissions scolaires de l'Abitibi-Témiscamingue en 2003-2004. Parmi elles, on comptabilise plus de 600 femmes. Les hommes sont un peu plus nombreux à évoluer dans ce type de formation (plus de 800). Tout comme du côté de la formation générale des jeunes, on peut constater que les effectifs en formation professionnelle sont en régression dans le temps en Abitibi-Témiscamingue. Il faut toutefois noter que cela est vrai pour les années 1999-2000 à 2002-2003. En 2003-2004, les effectifs furent à la hausse (10 %), tant chez les hommes (4 %) que chez les femmes (19 %). À l'échelle du Québec, une croissance se remarque depuis l'année 2000-2001.

Tableau 14
Évolution de l'effectif des élèves inscrits en formation professionnelle dans les commissions scolaires selon le sexe, Abitibi-Témiscamingue, de 1999-2000 à 2003-2004

	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004
CS du Lac-Témiscamingue	75	82	89	71	70
Masculin	28	31	35	30	29
Féminin	47	51	54	41	41
CS de Rouyn-Noranda	483	448	408	393	451
Masculin	235	221	219	190	243
Féminin	248	227	189	203	208
CS Harricana	393	367	401	301	341
Masculin	296	260	258	197	174
Féminin	97	107	143	104	167
CS de l'Or-et-des-Bois	247	184	206	220	279
Masculin	111	96	115	136	171
Féminin	136	88	91	84	108
CS du Lac-Abitibi	325	352	304	296	271
Masculin	202	96	212	222	171
Féminin	123	119	92	74	79
Abitibi-Témiscamingue²	1 523	1 433	1 408	1 281	1 412
Masculin	872	841	839	775	809
Féminin	651	592	569	506	603
Réseau public du Québec (72 CS)	59 617	59 176	60 862	62 458	64 946
Masculin	33 620	33 916	35 107	36 283	37 355
Féminin	25 997	25 260	25 755	26 175	27 591
Ensemble du Québec³	61 959	61 633	63 434	65 140	68 293
Masculin	34 750	35 126	36 351	37 636	39 018
Féminin	27 209	26 507	27 083	27 504	29 275

1. Les élèves inscrits sont ceux qui étudient à temps plein (0,3 ETP). Par exemple, pour un programme d'une durée de 900 heures, un élève est considéré à temps plein s'il a fait au moins 270 heures durant l'année. Un élève inscrit à plus d'un programme dans la même année est compté pour chacun des programmes. Un élève inscrit plus d'une fois au même programme dans la même année n'est compté qu'une fois.

2. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.

3. Ces données correspondent à la somme des effectifs des réseaux public, privé et gouvernemental.

Source : Banque de cheminement scolaire (BCS).

En ce qui a trait à la formation générale des adultes, les commissions scolaires de la région regroupent en 2003-2004 quelque 2 074 femmes et 2 121 hommes. Tant la clientèle masculine que la clientèle féminine sont à leur plus haut niveau dans la région depuis la période 1999-2000. Contrairement au Québec qui a vu sa clientèle croître depuis 1999-2000 et ce, tant chez les femmes que chez les hommes, l'Abitibi-Témiscamingue a fait face à une croissance jusqu'en 2001-2002, puis à une régression en 2002-2003, pour finalement faire à nouveau un gain en 2003-2004. Entre 2002-2003 et 2003-2004, la variation totale fut de plus de 6 % dans la région; les hommes ont connu une croissance d'environ 5 % alors que chez les femmes, la variation fut de près de 7 %.

Tableau 15
Évolution de l'effectif en formation générale des adultes dans les commissions scolaires selon le sexe, Abitibi-Témiscamingue, de 1999-2000 à 2003-2004

	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004
CS du Lac-Témiscamingue	455	459	446	407	419
Masculin	184	197	178	242	233
Féminin	271	262	268	165	186
CS de Rouyn-Noranda	1 424	1 293	1 219	1 156	1 223
Masculin	790	663	626	578	627
Féminin	634	630	593	578	596
CS Harricana	793	843	846	792	765
Masculin	383	453	454	390	360
Féminin	410	390	392	402	405
CS de l'Or-et-des-Bois	983	1 091	1 164	1 061	1 297
Masculin	499	530	578	549	664
Féminin	484	561	586	512	633
CS du Lac-Abitibi	427	430	448	539	491
Masculin	214	530	228	256	237
Féminin	213	201	220	283	254
Abitibi-Témiscamingue²	4 082	4 116	4 123	3 955	4 195
Masculin	2 070	2 072	2 064	2 015	2 121
Féminin	2 012	2 044	2 059	1 940	2 074
Ensemble du Québec³	144 074	150 457	164 204	169 639	174 367
Masculin	73 871	77 206	82 448	86 008	89 497
Féminin	70 203	73 251	81 756	83 631	84 870

1. L'effectif comprend les inscriptions à temps plein et à temps partiel. Un élève inscrit à plus d'un service durant la même année est compté pour chacun d'eux. Un élève inscrit plus d'une fois à un même service durant la même année n'a été compté qu'une seule fois.

2. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.

3. Ces données correspondent à la somme des effectifs du réseau public.

Source : Banque de cheminement scolaire (BCS).

3.4.2 Au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue

Environ 2 650 élèves fréquentent en 2004 le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue. Les femmes sont plus nombreuses que les hommes à y suivre une formation. Elles constituent 62 % de l'effectif de l'institution en 2004. Leur part varie d'une année à l'autre mais depuis 1995, la proportion de femmes n'a jamais été inférieure à 58,8 %; c'était en 1998.

En 2004, la formation technique regroupe dans la région un plus grand volume de femmes que la formation pré universitaire (929 contre 665). Le même phénomène vaut pour les hommes fréquentant le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue. Les femmes comptent pour 60 % des gens inscrits dans une formation pré universitaire et pour 63 % des gens suivant une formation technique au cégep desservant la région.

Tableau 16
Évolution de l'effectif au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue et province selon le type de formation et le sexe, 1998 à 2004, session d'automne

Type de formation	Sexe	Région							Québec
		1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2004
Accueil et transition	Femmes	3		2	4	27	26	34	2 899
	Hommes	2		19	21	42	46	37	3 227
	Total	5		21	25	69	72	71	6 126
Hors programme	Femmes	235	126	161	227	13	30	5	2 669
	Hommes	108	64	52	57	3	10	1	2 314
	Total	343	190	213	284	16	40	6	4 983
Pré universitaire	Femmes	700	742	704	653	616	630	665	41 682
	Hommes	453	458	401	425	411	440	433	31 244
	Total	1 153	1 200	1 105	1 078	1 027	1 070	1 098	72 926
Technique	Femmes	1 018	1 062	950	1 021	1 020	920	929	52 487
	Hommes	806	783	693	658	550	563	543	36 909
	Total	1 824	1 845	1 643	1 679	1 570	1 483	1 472	89 396
Total	Femmes	1 956	1 930	1 817	1 905	1 676	1 606	1 633	99 737
	Hommes	1 369	1 305	1 165	1 161	1 006	1 059	1 014	73 694
	Total	3 325	3 235	2 982	3 066	2 682	2 665	2 647	173 431

Source : Système d'information et de gestion des données sur l'effectif collégial
Compilation : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec.

3.4.3 À l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Pour sa part, l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue accueillait 2 427 étudiants et étudiantes pour la session d'automne 2004. Parmi eux se retrouvaient 1 765 femmes. C'est donc dire que plus de sept personnes sur dix fréquentant cette institution sont des femmes (73 %); cette part est de 58 % à l'échelle de la province.

La majorité de la clientèle féminine de l'UQAT est intéressée par les certificats et diplômes de premier cycle (712 femmes). Le baccalauréat suit en deuxième position avec 628 femmes inscrites. Ce dernier type de formation est le choix numéro un des hommes fréquentant cette institution. Fait intéressant à noter, on retrace moins de femmes que d'hommes poursuivant leurs études au niveau du doctorat dans la région. C'est d'ailleurs le seul niveau de formation où l'on compte plus d'hommes que de femmes à l'UQAT.

Les effectifs étudiants de l'université régionale ont connu une régression entre 2000 et 2002, tant chez les hommes que chez les femmes. On observe toutefois une croissance depuis 2003 du côté de l'effectif féminin (7 %) alors que l'effectif masculin demeure au même niveau.

Tableau 17
Évolution de l'effectif étudiant de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue selon le type de sanction et le sexe, 2000 à 2004, session d'automne

	Région					Québec
	2000	2001	2002	2003	2004	2004
Baccalauréat	801	743	768	823	879	139 736
Masculin	212	192	201	242	251	57 984
Féminin	589	551	567	581	628	81 752
Maîtrise	129	125	146	125	146	30 326
Masculin	60	56	69	56	60	14 986
Féminin	69	69	77	69	86	15 340
Doctorat	**	5	13	18	22	11 174
Masculin	**	**	7	10	13	5 962
Féminin	**	**	6	8	9	5 212
Certificat et diplôme de 1 ^{er} cycle	818	878	833	824	912	45 865
Masculin	255	248	179	180	200	16 403
Féminin	563	630	654	644	712	29 462
Certificat et diplôme de 2 ^e cycle	123	102	127	124	82	9 661
Masculin	42	35	49	54	35	3 931
Féminin	81	67	78	70	47	5 730
Autres programmes	536	445	350	392	386	22 171
Masculin	106	97	97	120	103	9 371
Féminin	430	348	253	272	283	12 800
Total	2 410	2 298	2 237	2 306	2 427	150 373
Masculin	676	630	602	662	662	108 684
Féminin	1 734	1 668	1 635	1 644	1 765	259 057

** Remplace une valeur inférieure à 5 ou sa complémentaire.

Sources : avant 2001-2002 : Système de recensement des clientèles universitaires (RECU). À partir de 2001-2002 : Gestion des données sur les effectifs universitaires (GDEU).

Compilation : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec.

3.5 La réussite

La réussite scolaire peut entre autres s'observer à travers l'obtention du premier diplôme. Le tableau qui suit permet de cerner la diplomation après sept ans ainsi que le retard à l'entrée au secondaire pour deux cohortes d'élèves de la région et de comparer leurs résultats avec l'ensemble du Québec.

Ainsi, le taux de diplomation après sept ans se situe en Abitibi-Témiscamingue à 67,7 % pour les élèves faisant partie de la cohorte de 1996. Il est de 67,8 % pour ceux de la cohorte de 1997. On remarque que les filles sont plus nombreuses, en proportion, que les garçons dans la région à obtenir un premier diplôme au secondaire. Toutefois, le taux d'obtention d'un tel diplôme demeure plus faible en Abitibi-Témiscamingue qu'au Québec, peu importe le sexe et la cohorte. Le retard à l'entrée au secondaire est également un indicateur intéressant. Les filles de la région sont moins nombreuses proportionnellement aux garçons à prendre du retard au secondaire, peu importe la cohorte. Leur performance n'est pas très loin de celle de leurs consœurs de la province alors que des écarts entre les garçons d'ici et du Québec peuvent être notés.

Tableau 18
Diplomation après sept ans et retard à l'entrée au secondaire selon les commissions scolaires¹, Abitibi-Témiscamingue et Québec, cohortes de 1996 et 1997

	Diplomation après 7 ans						Retard à l'entrée au secondaire					
	Cohorte de 1996			Cohorte de 1997			Cohorte de 1996			Cohorte de 1997		
	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F
Québec ²	71,7	64,8	79,1	70,8	63,1	79,0	22,9	27,2	18,4	21,7	25,9	17,2
Région	67,7	59,4	76,6	67,8	58,4	77,0	26,3	33,5	18,7	25,0	31,9	18,1
Harricana	65,2	56,6	75,3	69,3	59,3	78,5	23,7	31,5	14,5	21,1	28,6	14,4
Lac Abitibi	74,1	67,5	80,5	71,5	64,0	79,2	26,9	34,7	19,3	29,3	37,2	21,2
Lac Témiscamingue	73,0	64,6	82,3	73,4	61,0	85,0	28,6	36,7	19,7	27,0	38,2	16,7
De-l'Or-et-des-Bois	65,5	57,2	73,6	67,0	58,7	75,6	23,5	30,5	16,5	18,0	22,4	13,4
Rouyn-Noranda	64,9	55,9	75,0	62,8	53,0	72,6	29,6	35,5	22,9	31,4	38,2	24,4

1. Les données par commission scolaire sont calculées selon le lieu de résidence de l'élève correspondant au territoire de la nouvelle commission scolaire. Le lieu de résidence est celui que l'élève occupait au moment de sa première inscription en 1^{er} secondaire.

2. Les données pour l'ensemble du Québec concernent les réseaux public et privé.

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec.

Pour la formation professionnelle, le taux de diplomation des élèves de la région est toujours plus élevé que celui du Québec, peu importe la cohorte et le sexe. Le tableau qui suit permet de voir que pour la cohorte 2001-2002 des personnes inscrites à un programme de formation professionnelle, la part des femmes à avoir obtenu entre 2001 et 2004 un diplôme est légèrement plus élevée que celle des hommes. La situation était inversée les années précédentes. Les écarts importants pouvant s'observer entre certaines cohortes comme, par exemple, chez les femmes de la Commission scolaire Harricana ou chez les hommes de la Commission scolaire Rouyn-Noranda pour les cohortes 2000-2001 et 2001-2002, peuvent en partie s'expliquer par la durée des programmes de formation.

Tableau 19
Taux d'obtention du diplôme¹, après trois années, des nouveaux inscrits² de 1999-2000 à 2001-2004 à un programme de formation professionnelle dans les commissions scolaires de la région et au Québec

	Cohorte 1999-2000			Cohorte 2000-2001			Cohorte 2001-2002		
	Diplôme obtenu entre 1999-2002			Diplôme obtenu entre 2000-2003			Diplôme obtenu entre 2001-2004		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
Harricana	79,5	78,9	81,2	80,2	81,5	77,1	86,4	83,8	90,0
Lac Abitibi	78,7	83,3	72,3	74,5	83,0	60,7	75,6	79,6	64,9
Lac-Témiscamingue	86,7	92,3	82,4	77,9	80,6	75,7	80,3	88,6	71,0
Or-et-Bois	76,0	81,0	70,4	80,2	79,3	81,1	77,0	79,6	72,0
Rouyn-Noranda	72,7	68,5	78,0	76,1	72,4	79,8	67,3	62,9	72,6
Région	77,4	78,1	76,4	77,7	79,0	76,0	77,7	77,4	78,0
Québec	73,4	73,2	73,7	73,3	72,4	74,3	76,1	75,6	76,7

1. Pour les nouveaux inscrits des cohortes, l'obtention d'un diplôme a été observée sur une période de trois ans. Par exemple, pour les élèves de la cohorte de 1999-2000, les diplômes ont été obtenus en 1999-2000, en 2000-2001 et en 2001-2002.

2. Un nouvel inscrit à un programme est un élève qui n'a jamais été inscrit, depuis 1990-1991, à ce même programme. Toutefois, il peut déjà avoir été inscrit à un autre programme de formation professionnelle. Si un élève est inscrit à plus d'un programme de formation professionnelle durant la même année, seule la première inscription est alors considérée. Seuls les élèves à temps plein sont considérés. Ils doivent être inscrits durant l'année, pour l'équivalent de 0,3 de la durée du programme, par exemple 270 heures pour un programme de 900 heures.

Source : Banque de cheminement scolaire (BCS).

Pour les trois dernières cohortes, le taux de diplomation au collégial est plus élevé dans la région que celui enregistré au Québec. Cette situation vaut généralement tant chez les femmes que chez les hommes. En ce qui concerne la cohorte de 2001, le taux de diplomation au collégial des personnes qui cheminent à la formation pré universitaire ou technique en Abitibi-Témiscamingue est plus important qu'au provincial. Les filles étudiant ici performant mieux que celle du Québec sur le plan de la diplomation en formation pré universitaire.

Tableau 20
Taux d'obtention DEC ou AEC, nouveaux inscrits à l'enseignement ordinaire selon la durée prévue, le type de formation et le sexe, de 1999 à 2001, Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue et cégeps au Québec

Cohorte d'automne ¹	Région			Québec
	Formation ² et sexe	Nouveaux inscrits ³	Taux global d'obtention DEC ou AEC (%)	
1999	Pré universitaire	530	40,2	38,4
	Masculin	186	33,3	31,5
	Féminin	344	44,0	42,8
	Technique	368	30,5	34,6
	Masculin	184	35,2	29,1
	Féminin	150	37,3	40,0
	Accueil ou transition	0		13,1
	Masculin	0		10,9
	Féminin	0		16,1
	Total	864	38,6	34,9
	Masculin	370	34,4	28,3
	Féminin	494	41,9	40,2
2000	Pré universitaire	474	37,6	38,9
	Masculin	171	23,4	31,4
	Féminin	303	45,5	43,7
	Technique	296	34,5	36,0
	Masculin	135	33,4	30,0
	Féminin	161	35,4	41,6
	Accueil ou transition	21	19,0	12,9
	Masculin	**	21,1	10,0
	Féminin	**	n.d.	17,0
	Total	791	35,8	35,7
	Masculin	325	27,4	28,2
	Féminin	466	41,8	41,3
2001	Pré universitaire	505	40,6	39,9
	Masculin	206	28,2	31,3
	Féminin	299	49,1	45,3
	Technique	301	38,6	36,4
	Masculin	116	33,7	29,9
	Féminin	185	41,6	41,9
	Accueil ou transition	21	14,3	13,1
	Masculin	**	11,1	9,3
	Féminin	**	n.d.	18,3
	Total	827	39,1	36,1
	Masculin	340	29,2	28,1
	Féminin	487	46,2	42,5

** Remplace une valeur inférieure à 5 ou sa complémentaire

1. Il s'agit de l'ensemble des élèves inscrits pour la première fois au collégial.

2. Il s'agit du type de formation collégiale à laquelle l'élève s'est inscrit à sa première inscription au collégial.

3. Les résultats obtenus dans un type de formation collégiale regroupant moins de 30 nouveaux inscrits doivent être utilisés avec prudence puisque le « poids » d'un individu exprimé en pourcentage est relativement plus important dans un petit groupe que dans un grand groupe.

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du sport du Québec. Système CHESCO, version 2005.

3.6 Les choix non traditionnels

Une formation et un métier sont non traditionnels lorsqu'un groupe d'hommes ou de femmes y est présent à moins du tiers de l'effectif. Au Québec, sur quelque 500 métiers, 388 sont dits non traditionnels pour les femmes. En Abitibi-Témiscamingue, on calcule environ 320 professions pratiquées parmi lesquelles 117 sont non traditionnelles chez les femmes³.

³ Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue. Les femmes et le non traditionnel en formation et sur le marché du travail, état de situation. Janvier 2005.

Dans la région, les femmes se dirigent toujours massivement vers des choix de carrière traditionnels, peu importe l'ordre d'enseignement. Quant à leur intégration dans des emplois non traditionnels, elle n'est pas toujours facile. Un déséquilibre hommes/femmes dans une grande majorité de professions perdure donc.

Au secondaire, les filles en formation professionnelle diversifient peu leurs choix de carrière. Entre 2000 et 2004, 13 % de femmes ont opté pour une formation non traditionnelle parmi 14 programmes offerts. La majorité (77 %) se retrouve dans trois programmes traditionnels : administration, commerce et secrétariat, santé et services sociaux ainsi que soins esthétiques. Parmi les secteurs populaires chez les hommes, les femmes comptent pour la moitié des personnes inscrites en agriculture, pêche et alimentation et en tourisme. Elles forment moins du tiers de l'effectif dans neuf secteurs de formation traditionnellement masculins : bâtiment et travaux publics, électrotechnique, entretien d'équipement motorisé, environnement et aménagement du territoire, fabrication mécanique, foresterie et papier, mécanique d'entretien, métallurgie et mines et travaux de chantier. Parmi ces programmes, les femmes se défendent plutôt bien en foresterie et papier au cours des dernières années puisqu'elles constituent près de 30 % de l'effectif.

Entre 2000 et 2004, environ 57 % de l'effectif inscrit dans un programme de formation technique au collégial était constitué de femmes. Elles se concentrent à 91 % dans des secteurs traditionnels : éducation à l'enfance, bureautique, soins infirmiers, éducation spécialisée, travail social et administration. Seulement 264 d'entre elles se formaient dans une technique non traditionnelle. Elles représentaient le tiers de l'effectif en technologie minière. Les six secteurs de formation où elles représentent toujours moins du tiers de l'effectif sont : électronique industrielle, informatique, maintenance industrielle, technologie forestière, génie civil et enfin, techniques policières.

Au cours des dix dernières années, 475 filles qui suivaient un programme de formation professionnelle ou technique en Abitibi-Témiscamingue ont participé au concours « Chapeau les filles! », soit 6,5% des filles du secondaire et du collégial ayant participé à ce concours à l'échelle de la province. De ces 475 participantes au concours dans la région, 157 se sont méritées une bourse, soit le tiers d'entre elles.

Malgré la présence accrue et majoritaire des femmes à l'université, elles sont encore peu nombreuses à percer les programmes de formation touchant notamment les sciences pures et appliquées. Entre 2000 et 2003, elles représentaient 73 % de l'effectif au baccalauréat et 53,5 % de celui de la maîtrise. Encore ici, les femmes visent des domaines d'études associés à un choix de carrière traditionnel. Elles représentent au baccalauréat 75 % et plus de l'effectif dans trois domaines d'études, à savoir : les sciences de la santé (92 %), les sciences de l'éducation (86,5 %) et les sciences humaines (75 %). À l'inverse, elles totalisent 15 % de l'effectif dans l'un des domaines d'études visiblement fréquenté majoritairement par les hommes, celui des sciences appliquées. Seulement 30 femmes ont ainsi choisi d'entamer ou de poursuivre leur baccalauréat dans ce domaine d'études entre 2000 et 2003. Toutefois, au niveau de la maîtrise, elles étaient 10 à s'être inscrites en sciences pures pour cette même période.

4. La transition études-travail et les liens entre scolarité et emploi

4.1 La transition entre les études et le travail

Les enquêtes « La Relance » menées par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport permettent de cerner la situation des personnes diplômées 9 à 10 mois après l'obtention de leur diplôme, tant en formation professionnelle au secondaire qu'en formation technique au collégial⁴. Voici ce que l'on peut en tirer pour la région.

En 2003, le pourcentage des femmes en emploi après l'obtention d'un diplôme d'études professionnelles est de 79 % alors qu'il est de 75 % chez les hommes. Les meilleurs taux de placement chez les femmes sont en soins esthétiques (86 %), santé (81 %), agriculture et pêches (80 %), administration, commerce et informatique (79 %), alimentation / tourisme (75 %) et électrotechnique (50 %). Depuis les dernières années, plus d'une femme sur deux ayant étudié dans un domaine non traditionnel est en emploi à la suite de l'obtention de son DEP.

En formation technique, on trouve 70 % de femmes et 56 % d'hommes en emploi au terme de leurs études. Très peu de données sont disponibles selon les secteurs de formation à cause des petits nombres d'effectifs. En 2002, le secteur de la foresterie semblait ouvert à l'embauche de femmes; il assurait un emploi à une diplômée sur deux. En 2003, 67 % des diplômées en mines et travaux de chantier étaient à l'emploi, ce qui est inférieur aux hommes qui profitaient d'un taux de placement de 81 %.

En formation professionnelle, seulement 71 % des femmes possédant un diplôme travaillent à temps complet alors que c'est le cas pour 95 % des hommes. Les femmes occupent moins d'emplois à temps complet que leurs confrères dans les secteurs suivants : administration, agriculture et pêches, électrotechnique et santé. Le taux de placement en formation technique dans un emploi à temps complet est de 73 % pour les femmes et de 95 % pour les hommes. Entre les cohortes 2000-2001 et 2001-2002, la situation des femmes semble s'être détériorée tandis que celle des hommes est demeurée similaire.

En pourcentage, autant de femmes que d'hommes ont trouvé un emploi lié à leur formation, et ce, tant en formation professionnelle au secondaire (79 % c. 75 %) qu'en formation technique au collégial (88 % c. 89 %). Les femmes travaillent toutefois davantage dans leur domaine d'étude après un DEC qu'après un DEP. Toutefois, l'occupation d'un emploi lié au domaine d'études à temps complet est une réalité beaucoup moins vécue chez les femmes que chez les hommes, surtout si la formation est de niveau professionnel. En 2003, le taux de placement des femmes dans un emploi lié à leur formation professionnelle et à temps complet est de 44 % comparativement à 54 % chez les hommes. Pour ce qui est de la formation technique, le taux d'emploi des femmes dans un travail associé à leur formation et à temps complet est similaire à celui des hommes (45 % c. 46,5 %).

4.2 Les liens entre la scolarité et l'emploi

Plusieurs recherches font un parallèle entre la participation au marché du travail et la scolarisation. La présente section du document est basée sur l'étude qu'a publiée le Conseil du statut de la femme en 2004 sur les conditions de vie des femmes dans la région⁵. On y constate que les écarts sur le plan de la scolarisation sont plus importants chez les femmes que chez les hommes. On remarque également que l'Abitibi-Témiscamingue s'en sort moins bien que la province.

Le taux d'activité des femmes, qui mesure leur participation au marché du travail, n'est que de 15,5 % en Abitibi-Témiscamingue pour celles ayant moins d'une 9^e année alors que ce taux s'élève à 87 % chez les femmes ayant acquis un grade universitaire. Chez les hommes de la région, il se situe à 37,5 % chez les moins scolarisés pour se fixer à 88 % chez les universitaires.

Le taux d'emploi fluctue aussi généralement selon la scolarité. Cela se vérifie tant chez les femmes que chez les hommes de la région. Peu importe le degré de scolarisation ou le sexe, ce taux est à son maximum chez les 30-44 ans. L'écart entre les taux chez les femmes et chez les hommes diminue au fur

⁴ Taux de réponse en Abitibi-Témiscamingue pour 2002, 74 % au DEP et 81 % au DEC.

⁵ Conseil du statut de la femme. *Les conditions de vie des femmes en Abitibi-Témiscamingue : mise à jour 2004*. Juin 2004.

et à mesure que la scolarisation augmente. Chez les femmes les moins scolarisées, le taux d'emploi est de près de 13 % alors qu'il est de plus de 26 % chez les hommes, soit un écart de 13 points. Le contraste est grand comparé aux gens ayant un grade universitaire; l'écart entre les hommes et les femmes est alors pratiquement nul. L'écart séparant les femmes et les hommes du Québec pour ce niveau d'études est important (78 % et 80 %).

Le taux de chômage régional des femmes les moins scolarisées se fixe à 17 % alors qu'il s'établit à 29,5 % chez les hommes. Selon le document produit par le Conseil du statut de la femme, le retrait du marché du travail des femmes les moins scolarisées atténue leur taux comparativement à celui des hommes.

Tableau 21
Taux d'activité, taux d'emploi et taux de chômage en % selon le sexe, le niveau de scolarité et l'âge, Abitibi-Témiscamingue et Québec, 2001

	Femmes			Hommes		
	Taux d'activité	Taux d'emploi	Taux de chômage	Taux d'activité	Taux d'emploi	Taux de chômage
Région	53,8	48,4	10,1	68,7	57,0	17,0
Moins d'une 9^e année	15,5	12,9	17,0	37,5	26,3	29,5
15-19 ans	26,1	19,6	16,7	29,6	18,5	41,7
20-29 ans	43,4	26,5	22,2	70,4	43,8	40,3
30-44 ans	47,0	37,0	23,4	71,4	49,6	30,5
45 ans et plus	10,9	9,5	13,5	30,3	22,2	26,7
9^e à 13^e année	50,2	44,1	12,3	69,8	56,0	19,8
15-19 ans	30,0	23,7	21,8	30,0	22,9	23,8
20-29 ans	57,8	48,5	16,0	81,4	56,1	31,3
30-44 ans	67,0	58,9	12,2	89,2	72,9	17,9
45 ans et plus	43,5	39,8	8,5	67,8	56,7	16,4
Études postsecondaires partielles	71,6	64,6	9,8	83,3	71,9	13,6
15-19 ans	49,8	38,2	21,2	59,4	46,9	21,9
20-29 ans	79,6	68,8	12,9	84,4	70,5	17,4
30-44 ans	84,7	77,9	7,7	94,1	82,8	12,4
45 ans et plus	55,8	51,9	6,8	73,5	65,0	11,6
Grade universitaire	87,0	84,2	3,0	88,3	84,4	4,6
15-19 ans	-	-	-	-	-	-
20-29 ans	91,4	87,9	4,7	82,3	77,1	7,6
30-44 ans	92,5	89,5	2,1	97,1	93,1	3,9
45 ans et plus	75,2	72,1	2,9	82,0	78,2	3,6
Québec	57,7	53,2	7,7	71,1	64,9	8,7
Moins d'une 9^e année	18,1	15,3	15,3	37,7	31,9	15,5
15-19 ans	23,4	16,3	30,5	38,0	28,8	24,1
20-29 ans	42,1	31,7	24,5	73,5	57,2	22,1
30-44 ans	50,7	41,4	18,3	71,8	58,8	18,1
45 ans et plus	14,0	12,2	12,6	30,1	26,3	12,8
9^e à 13^e année	50,2	45,3	9,8	68,0	61,0	10,2
15-19 ans	33,5	27,5	17,8	38,2	32,1	16,1
20-29 ans	64,5	55,2	14,4	84,5	73,2	13,4
30-44 ans	73,4	66,6	9,1	89,9	81,5	9,4
45 ans et plus	40,4	37,4	7,5	59,8	54,9	8,2
Études postsecondaires partielles	72,9	67,8	6,9	81,6	75,2	7,9
15-19 ans	62,0	54,5	12,1	61,9	53,6	13,4
20-29 ans	82,3	75,6	8,2	86,2	77,5	10,1
30-44 ans	85,0	79,8	6,1	94,4	88,2	6,5
45 ans et plus	56,0	52,8	5,7	69,1	64,2	7,1
Grade universitaire	81,8	78,1	4,5	83,7	79,8	4,7
15-19 ans	60,3	55,2	8,6	66,7	58,3	12,5
20-29 ans	86,7	81,3	6,3	86,2	79,4	7,9
30-44 ans	89,8	85,9	4,3	95,1	90,6	4,7
45 ans et plus	68,6	66,3	3,2	73,2	70,7	3,4

- : une population inférieure à 1 500 au Québec représente une estimation non fiable selon les critères de diffusion de Statistique Canada. Source : Statistique Canada. Recensement de 2001. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Institut de la statistique du Québec, juillet 2003.

5. Le marché du travail

5.1 Les indicateurs relatifs à la population de 15 ans et plus

L'Abitibi-Témiscamingue compte en 2005 quelque 70 800 personnes au sein de sa population active dont environ 31 800 femmes et 39 000 hommes. On y comptabilise 28 900 femmes en emploi dont 21 400 à temps complet. Ainsi, 45 % de la population active régionale est constituée de femmes et une part identique de personnes en emploi sont de sexe féminin. Au Québec, ces taux sont à peine supérieurs (46,5 % et de 47 %).

Un peu moins de quatre personnes sur dix occupant un emploi à temps complet dans la région sont des femmes (39 %). Chez les hommes, cette part est approximativement de 60 %. Les femmes forment près du trois quart des gens travaillant à temps partiel (76 %). Au Québec, la proportion des femmes en emploi à temps complet est légèrement plus élevée que dans la région (42,5 %). En conséquence, la part de celles qui travaillent à temps partiel est moindre (67 %). Dans la région, on compte 2 800 chômeuses ainsi que 24 800 femmes inactives sur le marché du travail.

Bien que les femmes occupent une place de plus en plus importante sur le marché du travail, des écarts persistent entre leur taux d'activité et celui des hommes. Ceci est vrai au Québec et dans la région. Le taux d'activité global régional se situe en 2005 à 61,9 %. Ce taux est beaucoup plus important chez les hommes que chez les femmes (67,5 % contre 56,2 %).

Le taux d'emploi de la région est évalué à 56,3 %; un écart de dix points de pourcentage sépare le taux des hommes (61,2 %) de celui des femmes (51,2 %). Quant au taux de chômage, il est de 8,9 % chez les femmes de la région alors qu'il se situe à 9,3 % chez les hommes. Les taux d'activité et d'emploi chez les femmes sont plus faibles dans la région que chez les Québécoises.

Entre 2000 et 2005, la population active de l'Abitibi-Témiscamingue a régressé de 5 %. Alors que la population active masculine a fait face à un recul de 9 % pendant cette période, soit 3 800 individus en moins en cinq ans, la population active féminine n'a connu qu'un léger recul (- 0,6 % ou 200 femmes de moins). Bien que le nombre de personnes en emploi ait, lui aussi, régressé, les femmes ont vu leur nombre croître de 400 alors que les hommes ont régressé de 2 000.

Les femmes ont su tirer profit des emplois à temps complet pendant la période 2000-2005 puisque leur nombre s'est accru de quelque 1 000 alors que leur présence se fait moins importante qu'il y a cinq ans du côté du travail à temps partiel. Quant aux hommes, leur effectif a chuté tant au niveau des emplois à temps complet qu'au niveau de ceux à temps partiel.

L'intégration des femmes au marché du travail est mise en lumière lorsqu'on compare leur taux d'emploi en 2005 par rapport à celui qui prévalait en 2000. Ce taux est passé de 49,4 % à 51,2 %. On constate également une amélioration du côté du taux d'activité des femmes, celui-ci étant passé de 55,5 % à 56,2 % au cours de la période.

Tableau 22
Analyse comparée des principaux indicateurs du marché du travail selon le sexe, population active de 15 ans et plus, Abitibi-Témiscamingue, 2000 et 2005

Québec	2000			2005		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
Population active	3 717 000	2 036 800	1 680 200	4 055 800	2 171 100	1 884 700
	100 %	54,8 %	45,2 %	100 %	53,5 %	46,5 %
Population en emploi	3 402 200	1 859 500	1 542 700	3 721 600	1 978 100	1 743 500
	100,0	54,7	45,3	100,0	53,2	46,8
Temps complet	2 830 000	1 673 200	1 156 900	3 048 400	1 754 000	1 294 400
	100,0	59,1	40,9	100,0	57,5	42,5
Temps partiel	572 100	186 300	385 900	673 200	224 100	449 100
	100,0	32,6	67,5	100,0	33,3	66,7
Population en chômage	314 800	177 300	137 500	334 200	193 000	141 200
	100,0	56,3	43,7	100,0	57,7	42,3
Population inactive	2 172 000	849 900	1 322 100	2 126 400	867 000	1 259 500
	100,0	39,1	60,9	100,0	40,8	59,2
Taux d'activité	63,1%	70,6%	56,0%	65,6%	71,4%	59,9%
Taux de chômage	8,5%	8,7%	8,2%	8,2%	8,9%	7,5%
Taux d'emploi	57,8%	64,4%	51,4%	60,2%	65,1%	55,4%
Région	2000			2005		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
Population active	74 800	42 800	32 000	70 800	39 000	31 800
	100,0	57,2	42,8	100,0	55,1	44,9
Population en emploi	65 900	37 400	28 500	64 300	35 400	28 900
	100,0	56,8	43,2	100,0	55,1	44,9
Temps complet	54 600	34 200	20 400	54 300	32 900	21 400
	100,0	62,6	37,4	100,0	60,6	39,4
Temps partiel	11 300	3 200	8 100	10 000	2 400	7 600
	100,0	28,3	71,7	100,0	24,0	76,0
Population en chômage	8 900	5 400	3 500	6 500	3 600	2 800
	100,0	60,7	39,3	98,5	55,4	43,1
Population inactive	42 800	17 200	25 700	43 500	18 800	24 800
	100,2	40,2	60,0	100,2	43,2	57,0
Taux d'activité	63,6%	71,4%	55,5%	61,9%	67,5%	56,2%
Taux de chômage	11,9%	12,6%	11,0%	9,2%	9,3%	8,9%
Taux d'emploi	56,0%	62,4%	49,4%	56,3%	61,2%	51,2%

Source: Centre de Service Canada, Région Abitibi-Témiscamingue Direction de l'analyse socioéconomique, geo_dem.ivt.

5.2 Les principaux indicateurs selon les groupes d'âge

Examinons maintenant les données relatives au marché du travail régional selon le groupe d'âge pour l'année 2005. La population active féminine de l'Abitibi-Témiscamingue est majoritairement constituée de femmes faisant partie des 25-44 ans (54 %). Les jeunes femmes, c'est-à-dire celles qui ont entre 15 et 24 ans, forment environ 13 % de la population active féminine alors que les plus âgées, soit celles ayant entre 45 et 64 ans, en constituent à peu près le tiers. Ces proportions sont sensiblement les mêmes au niveau du nombre de femmes en emploi.

L'examen du type d'emploi met en lumière le fait que les femmes ayant entre 25 et 44 ans sont majoritaires à travailler à temps complet : elles sont 13 200 à gagner ainsi leur vie, soit l'équivalent d'environ six femmes sur dix. Très peu d'hommes travaillent à temps partiel comparativement aux femmes. Généralement, ils le font en début de carrière, donc lorsqu'ils sont plus jeunes. Pour leur part, les femmes semblent travailler à temps partiel à différents moments de leur vie. Elles peuvent le faire pour gagner leur vie lorsqu'elles sont aux études, pour accroître le revenu familial ou encore pour faciliter la conciliation entre le travail et la famille. Le manque de travail à temps complet peut également être un facteur explicatif. La part la plus importante des femmes travaillant à temps partiel se situe chez les 25-44 ans : près de quatre femmes sur dix sont dans cette situation dans la région.

Tableau 23
Analyse comparée des principaux indicateurs du marché du travail selon le groupe d'âge, population active féminine de 15 ans et plus, Abitibi-Témiscamingue, 2005

	Âge	Total	Hommes	Femmes	% des femmes selon le groupe d'âge
Population active	15+	70 800	39 000	31 800	99,7
	15-24	8 700	4 600	4 100	12,9
	25-44	36 300	19 100	17 200	54,1
	45-64	25 400	15 100	10 400	32,7
Population en emploi	15+	64 300	35 400	28 900	99,7
	15-24	6 900	3 700	3 300	11,4
	25-44	34 000	17 900	16 100	55,7
	45-64	22 900	13 600	9 400	32,5
Temps complet	15+	54 300	32 900	21 400	96,7
	15-24	3 400	1 900	600	2,8
	25-44	30 500	17 400	13 200	61,7
	45-64	20 100	13 200	6 900	32,2
Temps partiel	15+	10 000	2 400	7 600	96,1
	15-24	3 500	1 000	1 800	23,7
	25-44	3 500	0	3 000	39,5
	45-64	2 800	0	2 500	32,9

Source: Centre de Service Canada, Région Abitibi-Témiscamingue Direction de l'analyse socioéconomique, geo_dem.ivt.

Les taux d'activité féminin les plus importants relèvent des femmes ayant entre 25 et 44 ans; il s'élève à plus de 85 %. Pour tous les groupes d'âge, ce taux est plus important chez les hommes. L'écart le plus fort entre les hommes et les femmes se remarque chez les 45-64 ans (plus de 19 points de pourcentage). On remarque que plus l'âge s'élève, plus l'écart entre les hommes et les femmes prend de l'ampleur. Le taux d'emploi des femmes est également inférieur à celui des hommes, peu importe le groupe d'âge. Ici aussi, les écarts se creusent avec les années. Pour ce qui est du taux de chômage, il est assez similaire chez les hommes et les femmes faisant partie du groupe des 25-44 ans.

Tableau 24
Taux d'activité, d'emploi et de chômage selon le groupe d'âge, femmes et hommes de 15 ans et plus, Abitibi-Témiscamingue, 2005

		Total	Hommes	Femmes
Taux d'activité	15-24	54,5%	57,1%	52,0%
	25-44	89,0%	92,9%	85,3%
	45-64	62,2%	71,6%	52,4%
Taux d'emploi	15-24	43,2%	45,1%	41,8%
	25-44	83,5%	87,4%	79,9%
	45-64	56,0%	64,4%	47,4%
Taux de chômage	15-24	13,8%	8,3%	3,2%
	25-44	5,2%	2,2%	2,4%
	45-64	9,9%	6,8%	1,2%

Source: Centre de Service Canada, Région Abitibi-Témiscamingue Direction de l'analyse socioéconomique, geo_dem.ivt.

5.3 Lieu de travail

Les données du recensement de 2001 nous indiquent que la population active féminine occupée de la région, contrairement à celle du Québec, travaille majoritairement dans la municipalité de résidence (60,0 % contre 37,5 %). La proportion de femmes de la région exerçant un travail à domicile est légèrement plus importante ici que dans l'ensemble de la province (7,5 % contre 6,9 %). Les femmes de la région travaillent à la maison dans une proportion un peu plus importante que ne le font les hommes (52 % contre 48 %). On pourrait croire que les écarts entre les hommes et les femmes prennent de l'importance selon la profession exercée, le type de travail (à temps complet ou à temps partiel), la présence de jeunes enfants ou encore le niveau de scolarisation⁶.

Tableau 25
Population active occupée totale de 15 ans et plus selon la catégorie de lieu de travail

	Région		Québec	
	Nombre	%	Nombre	%
Femmes actives occupées	27 890	100,0	1 596 315	100,0
Lieu habituel de travail	25 030	89,7	1 434 555	89,9
Municipalité de résidence	16 745	60,0	597 840	37,5
Dans une autre municipalité	8 285	29,7	836 720	52,4
Dans la même MRC	7 165	25,7	446 595	28,0
À domicile	2 105	7,5	109 905	6,9
En dehors du Canada	10	0,0	2 505	0,2
Sans adresse de travail fixe	745	2,7	49 355	3,1

Source : Statistique Canada. Recensement 2001.

5.4 Les professions

Selon le recensement de 2001, les emplois féminins se concentrent dans certaines professions en Abitibi-Témiscamingue. Les écarts avec les Québécoises ne sont généralement pas très importants. À la lecture du tableau qui suit, on note que le tiers de la population active féminine de la région œuvre dans le secteur de la vente et des services. Cette proportion est fixée à 26 % au Québec. Chez les Témiscabitiennes, ce choix figure au premier rang alors que les affaires, la finance et l'administration occupe le deuxième rang.

Le tableau qui suit nous permet également de constater que les femmes demeurent très présentes au sein des professions dites libérales⁷. En effet, leur poids relatif dépasse les 50 %. Lorsqu'on fait la comparaison par rapport aux hommes dans le domaine des professions, on constate que les femmes sont majoritaires dans cinq des dix groupes professionnels. Elles représentent 81 % de la main-d'œuvre dans le secteur de la santé, 76 % dans celui des affaires, finances et administration, 72 % dans le domaine des sciences sociales, de l'enseignement et de l'administration publique, 63 % dans la vente et les services et 59 % dans le secteur des arts, de la culture, des sports et des loisirs. Elles occupent le tiers des emplois liés au domaine professionnel de la gestion (33,5 %). Cette part se situait à 32 % en 1991.

⁶ Chevrier, Catherine et Diane-Gabrielle Tremblay. Portrait actuel du marché du travail au Canada et au Québec : une analyse statistique en fonction du genre. Notes 2003-02.

⁷ Font partie de cette catégorie les groupes de professions suivants : Affaires, finance et administration, Sciences naturelles et appliquées et professions apparentées, Secteur de la santé, Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion et Arts, culture, sports et loisirs.

Tableau 26
Main-d'œuvre féminine active de 15 ans et plus selon la profession, Abitibi-Témiscamingue et Québec, 2001

	Région		Québec	
	Nombre	%	Nombre	%
Population active totale	31 030	100,0	1 730 150	100,0
Gestion (cadres supérieures et directrices)	1 805	5,8	112 720	6,5
Affaires, finance et administration	7 535	24,3	477 740	27,6
Personnel en gestion, en administration des affaires et en finance	975	3,1	61 395	3,6
Secrétaires et personnel de bureau	6 000	19,3	367 610	21,2
Personnel administratif, réglementation, supervision / travail de bureau	565	1,8	48 735	2,8
Sciences naturelles et appliquées et professions apparentées	730	2,4	51 415	3,0
Personnel professionnel et personnel assimilé	230	0,7	27 570	1,6
Personnel technique	495	1,6	23 845	1,4
Secteur de la santé	2 845	9,2	160 080	9,3
Personnel professionnel des soins de santé	300	1,0	22 715	1,3
Professionnels en sciences infirmières	1 190	3,8	53 840	3,1
Personnel technique et personnel assimilé du secteur de la santé	600	1,9	36 305	2,1
Personnel de soutien des services de santé	750	2,4	47 225	2,7
Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion	4 250	13,7	199 535	11,5
Juges, avocates, psychologues, travailleuses sociales et autres	710	2,3	39 480	2,3
Enseignantes	2 065	6,7	91 720	5,3
Personnel para professionnel (droit, services sociaux, enseignement)	1 470	4,7	68 340	3,9
Arts, culture, sports et loisirs	665	2,1	58 650	3,4
Personnel professionnel, arts et culture	185	0,6	25 725	1,5
Personnel technique, arts, culture, sports et loisirs	485	1,6	32 925	1,9
Ventes et services	10 235	33,0	454 365	26,3
Personnel de supervision des ventes et des services	195	0,6	15 130	0,9
Personnel de la vente et des services	6 810	22,0	304 965	17,6
Personnel des aliments, des boissons et du tourisme	2 120	6,8	90 700	5,2
Personnel des services de protection	240	0,8	10 475	0,6
Personnel de soutien familial et de garderie	870	2,8	33 100	1,9
Métiers, transport et machinerie	680	2,2	38 870	2,2
Professions propres au secteur primaire	720	2,3	22 280	1,3
Transformation, fabrication et services d'utilité publique	455	1,5	106 410	6,2
Travailleuses non classées	1 115	3,6	48 070	2,8

Source : Statistique Canada. Recensement 2001.

5.4.1 Les professions non traditionnelles

Pour avoir une idée plus fine du marché du travail en lien avec l'accessibilité des femmes aux emplois non traditionnels, voyons le taux de féminité des professions. Parmi les professions occupées par les femmes en 2001, certaines ont un taux plus élevé ou inférieur à celui prévalant au Québec. Pour certaines professions non traditionnelles dans la province, l'Abitibi-Témiscamingue enregistre un taux plus élevé que 33 %. On retrouve ainsi davantage de femmes dans la région, en proportion, dans les professions suivantes : factrices, messagères et distributrices porte-à-porte, conductrices d'autobus et opératrices de transport en commun, professionnelles des sciences forestières, ingénieures civiles, coupeuses de viande et bouchères, préposées de stations-services, commis d'épicerie et garnisseuses de tablettes dans les commerces de détail, gardiennes de sécurité ou concierges d'immeubles.

À l'inverse, certaines professions marquent ici une présence féminine très inférieure à la moyenne québécoise : agentes aux achats, cadres supérieures (administration publique), directrices d'école et administratrices de programmes d'enseignement aux niveaux primaire et secondaire, directrices des ventes, du marketing et de la publicité, spécialistes des ventes techniques (commerce de gros) et représentantes des ventes non techniques (commerce de gros).

Tableau 27
Personnes occupées des principales professions non traditionnelles en 2001¹

Professions	Région			Québec
	Femmes	Total	Taux de féminité	Taux de féminité
Agents/agentes aux achats	40	140	28,6	43,9
Facteurs/factrices	65	130	50,0	22,0
Messagers/messagères, distributeurs/distributrices porte-à-porte	25	75	33,3	23,3
Expéditeurs/expéditrices et réceptionnaires	50	260	19,2	22,0
Magasiniers/magasinières et commis aux pièces	45	305	14,8	15,0
Cadres supérieurs/cadres supérieures – administration publique	35	140	25,0	36,8
Cadres supérieurs/supérieures, commerce, radiotélédiffusion et autres services	30	120	25,0	17,2
Directeurs/directrices d'école et administrateurs/administratrices de programmes d'enseignement aux niveaux primaire et secondaire	40	140	28,6	45,2
Directeurs/directrices des ventes, du marketing et de la publicité	55	305	18,0	30,8
Directeurs/directrices de l'exploitation et de l'entretien d'immeubles	30	110	27,3	20,5
Conducteurs/conductrices d'autobus et opérateurs/opératrices de métro et autres transports en commun	230	430	53,5	26,1
Chauffeurs-livreurs/chauffeuses-livreuses, livraison et messagerie	50	570	8,8	7,1
Manutentionnaires	35	465	7,5	9,2
Professeurs/professeures d'université	35	110	31,8	35,0
Exploitants/exploitantes agricoles et gestionnaires d'exploitations agricoles	240	835	28,7	26,4
Ouvriers/ouvrières en sylviculture et en exploitation forestière	45	210	21,4	17,5
Ouvriers/ouvrières agricoles	85	355	23,9	26,4
Manœuvres de l'exploitation forestière	25	95	26,3	23,6
Électroniciens/électroniciennes d'entretien (biens de consommation)	25	180	13,9	6,9
Professionnels/professionnelles des sciences forestières	50	125	40,0	14,3
Ingénieurs civils/ingénieures civiles	30	80	37,5	14,0
Technologues et techniciens/techniciennes en géologie et en minéralogie	45	225	20,0	21,9
Technologues et techniciens/techniciennes en sciences forestières	60	205	29,3	13,2
Technologues et techniciens/techniciennes en dessin	30	115	26,1	23,4
Autres opérateurs/opératrices de machines dans la transformation du bois	45	375	12,0	15,8
Classeurs/classeuses de bois d'œuvre et autres vérificateurs/vérificatrices et classeurs/classeuses dans la transformation du bois	40	340	11,8	16,4
Manœuvres dans le traitement des pâtes et papiers et la transformation du bois	75	715	10,5	10,8
Spécialistes des ventes techniques – commerce de gros	25	170	14,7	27,2
Bouchers/bouchères et coupeurs/coupeuses de viande, gros ou détail	70	180	38,9	17,8
Policiers/policières (sauf cadres supérieurs)	50	350	14,3	16,3
Représentants/représentantes des ventes non techniques – commerce de gros	65	400	16,3	30,2
Préposés/préposées de stations-service	105	305	34,4	23,3
Commis d'épicerie et autres garnisseurs/garnisseuses de tablettes – commerce de détail	245	725	33,8	28,8
Gardiens/gardiennes de sécurité et personnel assimilé	135	365	37,0	24,3
Concierges et concierges d'immeubles	310	895	34,6	20,5

¹ Ce tableau ne comprend que les professions parmi lesquelles un minimum de 25 femmes sont comptabilisées dans la région.

Sources : Emploi-Québec, tableau 4A recensement de 2001. CETECH. Compilations spéciales Conseil du Statut de la femme. * Il s'agit des professions comptant au moins 75 personnes occupées en Abitibi-Témiscamingue. Notes : Les professions en caractère gras : Professions non traditionnelles au Québec mais qui détiennent des proportions de femmes supérieures en Abitibi-Témiscamingue. Les professions grisées : Présence féminine très inférieure à la moyenne québécoise en Abitibi-Témiscamingue.

5.5 Les industries

Dans la région comme au Québec, le grand secteur industriel de la production de biens regroupe plus d'hommes que de femmes en 2005. La part des hommes de l'Abitibi-Témiscamingue dans ce type d'industrie est toutefois plus importante qu'elle ne l'est à l'échelle de la province alors que celles des femmes est identique (13 %).

À l'inverse, la production de services englobe ici comme au Québec une part plus importante de femmes que d'hommes. Près de neuf femmes sur dix gagnent leur vie dans la région et au Québec en produisant des services. Le secteur des soins de santé et de services sociaux occupe la plus grande partie de la population active féminine (29 % ici, 20 % au Québec). Dans la région, 8 500 femmes y consacrent leur vie professionnelle en 2005. Le commerce vient au deuxième rang dans les deux cas mais le taux régional est inférieur au taux provincial (16 % contre 17,5 %). En Abitibi-Témiscamingue, 4 500 femmes tirent leur salaire de ce type d'industrie. Pour sa part, la fabrication occupe près de 5 % la population active féminine en Abitibi-Témiscamingue; au Québec, il s'agit du double. Les hommes sont pratiquement six fois plus nombreux que les femmes à œuvrer dans cette industrie dans la région (1 400 femmes contre 5 700 hommes). Cette proportion est à peu près la même du côté de l'hébergement et de la restauration où 2 600 femmes sont présentes contre 400 hommes.

Tableau 28
Nombre d'emplois selon le secteur d'activité et le sexe, Abitibi-Témiscamingue et Québec, 1987 et 2005

	Québec				Région			
	1987	2005	Variation 1987-2005 (%)	% en 2005 selon industrie	1987	2005	Variation 1987-2005 (%)	% en 2005 selon industrie
Total des industries	3 017 200	3 721 600	23,3	100,0	59 300	64 300	8,4	96,3
Hommes	1 751 200	1 978 100	13	100,0	36 600	35 400	-3,3	79,1
Femmes	1 266 000	1 743 500	37,7	100,0	22 800	28 900	26,8	75,4
Production de biens	879 000	927 900	5,6	24,9	19 600	20 500	4,6	31,9
Hommes	669 400	705 600	5,4	35,7	18 000	16 800	-6,7	47,5
Femmes	209 600	222 300	6,1	12,8	1 200	3 700	208,3	12,8
Agriculture	80 200	60 400	-24,7	1,6	0	400	--	0,6
Hommes	58 300	43 400	-25,6	2,2	0	0	0	0,0
Femmes	21 900	16 900	-22,8	1,0	0	0	0	0,0
Foresterie, pêche, mines	37 700	38 700	2,7	1,0	9 600	8 300	-13,5	12,9
Hommes	34 400	33 700	-2	1,7	8 900	7 300	-18	20,6
Femmes	3 300	5 000	51,5	0,3	0	0	0	0,0
Services publics	24 900	31 900	28,1	0,9	0	200	--	0,3
Hommes	19 600	21 900	11,7	1,1	0	100	--	0,3
Femmes	5 400	9 900	83,3	0,6	0	0	0	0,0
Construction	165 900	179 800	8,4	4,8	3 400	2 800	-17,6	4,4
Hommes	149 500	161 400	8	8,2	3 200	2 300	-28,1	6,5
Femmes	16 400	18 400	12,2	1,1	0	0	0	0,0
Fabrication	570 300	617 200	8,2	16,6	4 900	7 300	49	11,4
Hommes	407 700	445 200	9,2	22,5	4 500	5 700	26,7	16,1
Femmes	162 600	172 100	5,8	9,9	0	1 400	--	4,8
Production de services	2 138 200	2 793 700	30,7	75,1	39 700	43 800	10,3	68,1
Hommes	1 081 800	1 272 500	17,6	64,3	18 600	18 600	0	52,5
Femmes	1 056 400	1 521 200	44	87,2	21 100	25 200	19,4	87,2
Commerce	491 000	625 200	27,3	16,8	10 600	10 000	-5,7	15,6
Hommes	281 600	319 300	13,4	16,1	6 000	5 500	-8,3	15,5
Femmes	209 300	305 800	46,1	17,5	4 600	4 500	-2,2	15,6
Transport et entreposage	161 700	165 100	2,1	4,4	3 200	2 500	-21,9	3,9
Hommes	133 400	125 700	-5,8	6,4	2 600	1 800	-30,8	5,1
Femmes	28 300	39 400	39,2	2,3	0	0	0	0,0
Finance, assurance, immobilier	180 800	205 700	13,8	5,5	1 700	2 300	35,3	3,6
Hommes	74 700	82 600	10,6	4,2	0	100	--	0,3

Femmes	106 200	123 200	16	7,1	300	400	33,3	1,4
Serv. professionnels-techn.	105 900	225 200	112,7	6,1	500	2 400	380	3,7
Hommes	58 500	123 200	110,6	6,2	0	700	--	2,0
Femmes	47 500	102 100	114,9	5,9	0	0	0	0,0
Services aux entreprises	60 900	130 100	113,6	3,5	600	2 100	250	3,3
Hommes	37 600	79 200	110,6	4,0	0	200	--	0,6
Femmes	23 300	50 900	118,5	2,9	0	100	--	0,3
Services d'enseignement	193 300	244 800	26,6	6,6	3 300	4 100	24,2	6,4
Hommes	79 800	84 100	5,4	4,3	400	1 100	175	3,1
Femmes	113 500	160 700	41,6	9,2	1 900	2 500	31,6	8,7
Santé et assistance sociale	304 400	442 000	45,2	11,9	5 900	9 900	67,8	15,4
Hommes	77 000	90 400	17,4	4,6	700	800	14,3	2,3
Femmes	227 400	351 600	54,6	20,2	4 700	8 500	80,9	29,4
Information, culture et loisirs	111 600	164 500	47,4	4,4	1 000	400	-60	0,6
Hommes	61 900	91 300	47,5	4,6	0	0	0	0,0
Femmes	49 700	73 300	47,5	4,2	0	0	0	0,0
Hébergement et restauration	177 700	213 100	19,9	5,7	3 400	3 800	11,8	5,9
Hommes	84 800	92 000	8,5	4,7	300	400	33,3	1,1
Femmes	92 900	121 200	30,5	7,0	2 300	2 600	13	9,0
Autres services	163 300	161 400	-1,2	4,3	4 500	1 900	-57,8	3,0
Hommes	75 900	79 100	4,2	4,0	1 800	100	-94,4	0,3
Femmes	87 500	82 300	-5,9	4,7	2 700	600	-77,8	2,1
Administrations publiques	187 600	216 500	15,4	5,8	2 800	3 500	25	5,4
Hommes	116 800	105 700	-9,5	5,3	1 700	1 900	11,8	5,4
Femmes	70 900	110 800	56,3	6,4	100	1 200	1100	4,2

Source: Centre de Service Canada, Région Abitibi-Témiscamingue Direction de l'analyse socioéconomique, geo_ind.ivt.

5.6 Assistance-emploi

Les adultes prestataires de l'assistance-emploi sont environ 7 800 dans la région en 2005. Parmi eux, on retrouve un peu moins de femmes (3 870) que d'hommes (3 926). Environ le tiers d'entre elles ne sont indisposées par aucune contrainte à l'emploi, si bien qu'elles pourraient plus facilement que leurs consœurs réintégrer le marché du travail. Par contre, un autre tiers des femmes est limité par de sérieuses contraintes à l'emploi.

Près de la moitié des femmes de la région recevant des prestations d'assistance-emploi ont 45 ans et plus (47 %) alors que 56 % vivent seules ou en compagnie d'un conjoint aux études. Le tiers d'entre elles sont responsables de familles monoparentales ou vivent en couple avec leurs enfants.

Tableau 29

Adultes prestataires de l'assistance-emploi selon le sexe, le type de contraintes à l'emploi, le groupe d'âge et la situation familiale, Abitibi-Témiscamingue et Québec, 2005

	Région		Province	
	Nombre	%	Nombre	%
Total	7 796	100,0	390 090	100,0
Hommes	3 926	50,4	195 707	50,2
Femmes	3 870	49,6	194 383	49,8
Sans contraintes	3 180	100,0	162 248	100,0
Hommes	1 861	58,5	96 215	59,3
Femmes	1 319	41,5	66 033	40,7
Contraintes temporaires ¹	1 992	100,0	100 857	100,0
Hommes	755	37,9	35 032	34,7
Femmes	1 237	62,1	65 825	65,3
Contraintes sévères ²	2 624	100,0	126 985	100,0
Hommes	1 310	49,9	64 460	50,8
Femmes	1 314	50,1	62 525	49,2
Moins de 25 ans	1 048	100,0	39 776	100,0
Hommes	515	49,1	18 829	47,3
Femmes	533	50,9	20 947	52,7
25-34 ans	1 389	100,0	72 011	100,0
Hommes	699	50,3	35 574	49,4
Femmes	690	49,7	36 437	50,6
35-44 ans	1 607	100,0	91 549	100,0
Hommes	813	50,6	48 440	52,9
Femmes	794	49,4	43 109	47,1
45-54 ans	2 027	99,0	97 748	100,0
Hommes	1 030	50,8	50 617	51,8
Femmes	977	48,2	47 131	48,2
55 ans et plus	1 725	100,0	89 006	100,0
Hommes	869	50,4	42 247	47,5
Femmes	856	49,6	46 759	52,5
Personnes seules et conjoints d'étudiants	5 149	100,0	257 130	100,0
Hommes	2 974	57,8	149 178	58,0
Femmes	2 175	42,2	107 952	42,0
Couples sans enfants	908	100,0	37 346	100,0
Hommes	455	50,1	18 682	50,0
Femmes	453	49,9	18 664	50,0
Familles monoparentales et couples avec enfants	1 739	100,0	95 614	100,0
Hommes	497	28,6	27 847	29,1
Femmes	1 242	71,4	67 767	70,9

¹ Contraintes temporaires à l'emploi : situation empêchant de réaliser une activité liée à une démarche d'intégration ou de réintégration à l'emploi pour une période d'au moins un mois (exemples : état de santé, grossesse, présence de personnes à charge, âge).

² Contraintes sévères à l'emploi : s'applique lorsqu'il y a présence de contraintes sévères ou permanentes à l'emploi. Nécessite la production d'un rapport médical démontrant que l'état physique ou mental est affecté de façon significative pour une durée permanente ou indéfinie.

Source : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Direction générale adjointe de la recherche, de l'évaluation et de la statistique, 5 décembre 2005. Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Une autre compilation pour des données prises cette fois-ci en janvier 2006 permet d'analyser l'évolution du nombre d'adultes prestataires de l'assistance-emploi selon le sexe, le tout par territoire de MRC. Ainsi, peut remarquer que le nombre de prestataires va en régressant, cela tant chez les hommes que chez les femmes de la région et de la province⁸. On pourrait expliquer ce phénomène par différents facteurs dont la question démographique, le vieillissement de la population ainsi que la mise en place de mesures d'aides facilitant l'intégration ou la réintégration au marché du travail.

Tableau 30
Adultes prestataires de l'assistance-emploi selon le sexe, Abitibi-Témiscamingue et Québec, 2000-2001 à 2004-2005

	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005
Abitibi					
Hommes	736	698	700	640	600
Femmes	726	686	663	629	581
Total	1 462	1 384	1 363	1 269	1 181
Abitibi-Ouest					
Hommes	804	753	682	656	635
Femmes	763	724	671	635	601
Total	1 567	1 477	1 353	1 291	1 236
Rouyn-Noranda					
Hommes	1 348	1 229	1 201	1 158	1 119
Femmes	1 349	1 235	1 183	1 136	1 095
Total	2 697	2 464	2 384	2 294	2 214
Témiscamingue					
Hommes	400	368	358	347	347
Femmes	443	386	362	352	345
Total	843	754	720	699	692
Vallée-de-l'Or					
Hommes	1 447	1 374	1 318	1 279	1 262
Femmes	1 503	1 410	1 361	1 310	1 280
Total	2 950	2 784	2 679	2 589	2 542
Région					
Hommes	4 735	4 422	4 259	4 080	3 963
Femmes	4 784	4 441	4 240	4 062	3 902
Total	9 519	8 863	8 499	8 142	7 865
Québec					
Hommes	206 961	201 256	199 358	197 345	194 822
Femmes	219 727	210 096	204 313	199 845	195 900
Total	426 688	411 352	403 671	397 190	390 722

Moyenne d'avril à mars pour les années 2000-2001 à 2004-2005.

Source : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Secteur Statistique, janvier 2006.

Une autre série d'information éclaire la dynamique de la sortie de l'assistance-emploi des adultes admis en 2003-2004 selon le sexe dans la région. Pour ces personnes, Emploi et Solidarité sociale Québec a différencié celles ayant quitté l'assistance-emploi au moins deux mois consécutifs au cours des six mois suivant le mois de leur admission de ceux qui sont demeurés à l'assistance-emploi au cours de cette période. Par la suite, les adultes ayant quitté l'assistance-emploi ont été distingués de ceux qui y sont retournés au moins un mois dans les six mois suivant le mois de sortie de ceux qui ne sont pas retournés à l'assistance-emploi. Ainsi, la dynamique de sortie et de retour à cette forme d'aide a été observée pendant un maximum de 12 mois suivant le mois d'admission.

⁸ Selon Emploi et Solidarité sociale Québec, de 1993 à 2004, les adultes prestataires (18 à 64 ans) sont passés de 12 000 à 7 900 en Abitibi-Témiscamingue, ce qui correspond à une baisse de 35 % en 11 ans. Au Québec, la régression fut de 25 % pour la même période.

On constate pour la région qu'en 2003-2004, 1 367 adultes distincts ont été admis à l'assistance-emploi et ils étaient considérés comme étant aptes au travail (sans contrainte à l'emploi). Parmi eux, on comptait 583 femmes ainsi que 784 hommes. Au cours des six mois suivant leur admission, 40 % des adultes ont réintégré ou intégré au moins deux mois consécutifs le marché du travail (542 adultes dont 200 femmes et 342 hommes). Ces personnes se répartissent comme suit : 31 % des adultes admis ont quitté l'aide dans les six mois suivant leur admission et ce, pendant au moins six mois consécutifs (sorties durables : 429 des 1 367 adultes dont 169 femmes et 260 hommes); 8 % seulement des adultes admis sont sortis au moins deux mois consécutifs au cours des six premiers mois suivant leur admission et ont reçu au moins une prestation d'assistance-emploi au cours des six mois suivant leur sortie (retours : 113 des 1 367 adultes dont 31 femmes et 82 hommes). Ajoutons que 60 % des adultes sont demeurés prestataires de l'assistance-emploi (825 personnes dont 383 femmes et 442 hommes).

Tableau 31
Adultes considérés aptes au travail admis à l'assistance-emploi en 2003-2004 selon la dynamique de sortie de l'assistance-emploi, Abitibi-Témiscamingue

	Adultes non sortis		Adultes sortis						Total adultes admis	
			Non retour		Retour		Total sortis			
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Adultes prestataires	825	100 %	429	100 %	113	100 %	542	100 %	1 367	100 %
Part de tous les adultes admis		60,4 %		31,4 %		8,3 %		39,6 %		100 %
Femmes	383	46,4 %	169	39,4 %	31	27,4 %	200	36,9 %	583	42,6 %
Hommes	442	53,6 %	260	60,6 %	82	72,6 %	342	63,1 %	784	57,4 %

Source : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, direction générale adjointe de la recherche, de l'évaluation et de la statistique, juin 2005.

Voyons maintenant de quoi il en retourne par rapport à la clientèle prestataire de l'assistance-emploi apte au travail selon le sexe et la participation aux mesures d'Emploi-Québec. Les indicateurs de suivi des clientèles présentent des différences selon qu'il s'agit d'un homme ou d'une femme prestataire. Le taux de sortie de l'assistance-emploi est légèrement inférieur pour les femmes que pour les hommes (38 % contre 39 %). Bien qu'elles participent moins souvent à des mesures ou activités d'Emploi-Québec que les hommes (42 % contre 54 %), les femmes participent plus à des mesures offrant un soutien du revenu (19 % contre 18 %). On peut penser que cette plus forte intensité de la participation féminine à des mesures offrant un soutien du revenu fut influencée par les efforts des réseaux visant spécifiquement les femmes qui sont à la tête de famille monoparentale ou qui découlent de la stratégie d'intervention à l'égard de la main-d'œuvre féminine⁹. Chez les personnes âgées de 25 à 44 ans, les femmes sont en proportion plus importante que les hommes (46 % contre 43 %) alors que chez les 45 ans et plus, la situation est inversée (33,5 % de femmes contre 38 % d'hommes).

La recherche menée par Emploi-Québec indique, relativement aux données sur la dynamique de sortie de l'assistance-emploi, que si les hommes ont plus souvent tendance à quitter l'aide au moins deux mois consécutifs dans les six mois suivant leur entrée, ils reviennent aussi davantage à l'assistance-emploi dans les six mois suivant leur sortie. Autrement dit, parmi les adultes sortis, la part de sorties durables est nettement plus faible pour les hommes que pour les femmes. Par ailleurs, dans la région, les hommes présentent un taux de sortie semblable à celui de l'ensemble du Québec alors que celui des femmes d'ici est largement supérieur aux Québécoises. Également, les hommes et les femmes de la région ont en plus forte proportion participé à une mesure ou activité d'Emploi-Québec, cette différence étant plus prononcée pour les hommes.

⁹ Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, direction générale adjointe de la recherche, de l'évaluation et de la statistique. *Portraits statistiques de certains segments de la clientèle prestataire de l'assistance-emploi en 2003-2004, Abitibi-Témiscamingue, document d'information sur la clientèle prestataire de l'assistance-emploi découlant des travaux du Comité de définition des clientèles dans le cadre du projet de convergence*. Octobre 2005.

Tableau 32
Adultes considérés aptes au travail selon le sexe, Abitibi-Témiscamingue, 2003-2004

	Région								Québec	
	Moins de 25 ans		De 25 à 44 ans		45 ans ou plus		Total		Nbre	%
Femmes	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Adultes	728	100	1 629	100	1 188	100	3 545	100	171 440	100
Part relative des groupes d'âge		20,5		46,0		33,5		100		-
Part des adultes aptes au travail		50,2		50,7		45,8		48,8		49,3
Participation avec Emploi-Québec, toutes mesures/activités (31 décembre 2004)	410	56,3	790	48,5	284	23,9	1 484	41,9	63 469	37,0
Participation avec Emploi-Québec, mesures avec soutien du revenu (31 décembre 2004)	221	30,4	366	22,5	100	8,4	687	19,4	27 487	16,0
Sortie assistance-emploi (décembre 2004)	337	46,3	718	44,1	300	25,3	1 355	38,2	59 538	34,7
Hommes	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Adultes	722	100	1 587	100	1 405	100	3 714	100	176 465	100
Part relative des groupes d'âge		19,4		42,7		37,8		100		-
Part des adultes aptes au travail		49,8		49,3		54,2		51,2		50,7
Participation avec Emploi-Québec, toutes mesures/activités (31 décembre 2004)	545	75,5	997	62,8	455	32,4	1 997	53,8	77 995	44,2
Participation avec Emploi-Québec, mesures avec soutien du revenu (31 décembre 2004)	210	29,1	333	21,0	131	9,3	674	18,1	22 685	12,9
Sortie assistance-emploi (décembre 2004)	382	52,9	698	44,0	378	26,9	1 458	39,3	68 616	38,9

Source : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, direction générale adjointe de la recherche, de l'évaluation et de la statistique, juin 2005.

6. Les revenus

6.1 Le revenu d'emploi en 2000

Selon le recensement de Statistique Canada, les femmes de l'Abitibi-Témiscamingue disposaient en 2000 d'un revenu d'emploi moyen s'élevant à quelque 20 198 \$ alors que celui de leurs consœurs du Québec était de 23 282 \$. C'est donc dire que les femmes de la région disposent d'un revenu moyen d'emploi équivalant à 87 % de celui des femmes de l'ensemble de la province. L'écart séparant les hommes d'ici de ceux du Québec est moindre. Ceux de la région obtiennent 98 % du revenu de leurs homologues québécois (33 932 \$ contre 34 705 \$). Ces données font ainsi ressortir le fait que les femmes de l'Abitibi-Témiscamingue ne disposent que de 59,5 % du revenu d'emploi des hommes de la région; au Québec, cette proportion est de 67 %.

Les femmes de l'Abitibi-Témiscamingue ayant travaillé toute l'année ou à temps complet en 2000 étaient au nombre de 12 725. Elles ont cumulé un revenu moyen d'emploi s'élevant à 30 501 \$, soit 1 985 \$ de moins que les femmes du Québec. Le travail à temps partiel ou une partie de l'année a été le lot de 18 130 femmes en Abitibi-Témiscamingue. Leur revenu moyen fut de 13 768 \$, soit 1 865 \$ de moins que celui des Québécoises. Selon le Conseil du statut de la femme, « le retard accusé par les Témiscabitiennes n'est pas en voie de se régler puisque, de 1991 à 2001, le revenu moyen d'emploi des femmes de la région a augmenté un peu plus lentement que celui des Québécoises (30 % contre 33,6 %) »¹⁰. La plus forte présence d'emplois traditionnellement masculins dans la région peut expliquer en partie ce phénomène.

Tableau 33
Population féminine de 15 ans et plus ayant un revenu d'emploi selon le type de travail,
Abitibi-Témiscamingue et Québec, 2000

	Région	Québec
Nombre de femmes ayant un revenu d'emploi	32 005	1 777 025
Revenu moyen d'emploi	20 198 \$	23 282 \$
Nombre de femmes ayant travaillé toute l'année ou à temps complet	12 725	827 490
Revenu moyen d'emploi	30 501 \$	32 486 \$
Nombre de femmes ayant travaillé une partie de l'année ou à temps partiel	18 130	891 465
Revenu moyen d'emploi	13 768 \$	15 633 \$

Source : Statistique Canada. Recensement 2001.

6.2 Le revenu total en 2000

Dans la région, le revenu moyen total des hommes a été calculé à 31 535 \$ pour l'année 2000 par Statistique Canada alors que celui des femmes était seulement de 18 491 \$. Tant les hommes que les femmes de la région enregistrent un revenu moyen total inférieur à celui de leurs confrères et consœurs du Québec. La part du revenu moyen total des femmes de la région correspond à 87 % de celui des Québécoises. Pour sa part, le ratio régional du revenu des femmes comparé à celui des hommes est de 59 %.

Entre 1990 et 2000, le revenu moyen de la population féminine de la région a connu une augmentation de l'ordre de 3 525 \$, ce qui est beaucoup moins marqué qu'au Québec (4 774 \$). La progression est davantage tangible chez les hommes de la région que chez les femmes de la région, leur revenu ayant cru de quelque 3 742 \$ au cours de cette période.

¹⁰ Conseil du statut de la femme. *Les conditions de vie des femmes en Abitibi-Témiscamingue : mise à jour 2004*. Juin 2004. Page 25.

Tableau 34
Revenu moyen total des femmes et des hommes, Abitibi-Témiscamingue et Québec, 1990, 1995 et 2000

Région	Hommes	Femmes
1990	27 793 \$	14 966 \$
1995	28 990 \$	16 356 \$
2000	31 535 \$	18 491 \$
Québec	Hommes	Femmes
1990	28 001 \$	16 512 \$
1995	28 436 \$	17 836 \$
2000	33 117 \$	21 286 \$

Source : Statistique Canada, recensements de 1991, 1996 et 2001.

Le recensement permet d'établir que dans la région, 5 550 femmes étaient sans revenu en 2000, soit une part de 9,6 % de la population féminine totale de 15 ans et plus. Cette part traduit bien les difficultés rencontrées par les femmes sur le marché du travail régional comparativement aux Québécoises. La part de ces dernières étant sans revenu était de l'ordre de 7 %. Selon le Conseil du statut de la femme, ce taux était de 4,6 % chez les hommes de la région. « Même chez les femmes de l'Abitibi-Témiscamingue qui disposaient d'un revenu, 65,1 % recevaient moins de 20 000 \$ par an, comparativement à 58,5 % des Québécoises. À l'inverse, 14,1 % des femmes de la région ont un revenu moyen de plus de 35 000 \$, comparativement à 18 % des Québécoises »¹¹.

Tableau 35
Revenu moyen total de la population féminine de 15 ans et plus de la région selon la tranche de revenu, Abitibi-Témiscamingue et Québec, 2000

	Région	Québec
Population féminine totale avec ou sans revenu	57 670	3 000 910
Sans revenu	5 550	212 220
Avec revenu	52 115	2 788 685
Moins de 1 000\$	2 885	131 180
1 000\$ - 2 999\$	3 640	147 775
3 000\$ - 4 999\$	2 845	121 975
5 000\$ - 6 999\$	3 700	170 850
7 000\$ - 9 999\$	5 410	261 035
10 000\$ - 11 999\$	3 800	187 900
12 000\$ - 14 999\$	5 605	270 425
15 000\$ - 19 999\$	6 010	339 235
20 000\$ - 24 999\$	4 305	247 820
25 000\$ - 29 999\$	3 565	219 825
30 000\$ - 34 999\$	3 035	187 835
35 000\$ - 39 999\$	1 955	132 065
40 000\$ - 44 999\$	1 490	102 505
45 000\$ - 49 999\$	1 115	65 910
50 000\$ - 59 999\$	1 495	96 030
60 000\$ et plus	1 230	106 330
Revenu moyen \$	18 491	21 286

Source : Statistique Canada. Recensement 2001.

6.3 Revenu moyen selon l'impôt en 2003

Le ministère du Revenu du Québec compile différentes données à partir des déclarations d'impôt des particuliers. Cela nous permet de faire des distinctions selon le sexe, le groupe d'âge et le territoire. On retient que le revenu moyen des femmes de l'Abitibi-Témiscamingue s'élève en 2003 à 19 370 \$, soit près de 15 900 \$ de moins que celui des hommes. Chez les femmes, le revenu moyen le plus important

¹¹ Conseil du statut de la femme. *Les conditions de vie des femmes en Abitibi-Témiscamingue : mise à jour 2004*. Juin 2004. Pages 25 et 26.

appartient à celles faisant partie des 25-45 ans; suivent, dans l'ordre, les 45-64 ans, les 65 ans et plus puis les moins de 25 ans.

En 2003, le revenu moyen des femmes positionne le territoire de Rouyn-Noranda au premier rang dans la région. Leur revenu est d'ailleurs supérieur, tout comme celui des femmes du Témiscamingue et d'Abitibi, au revenu moyen des femmes de l'Abitibi-Témiscamingue.

Tableau 36
Revenu moyen des femmes selon l'âge, Abitibi-Témiscamingue et Québec, année d'imposition 2003

	Femmes			Hommes		
	Nombre	Total (\$)	Moyenne (\$)	Nombre	Total (\$)	Moyenne (\$)
Région						
Moins de 25 ans	6 567	65 275 479	9 939	7 463	102 510 116	13 735
25-45 ans	19 310	439 249 869	22 747	19 603	806 915 077	41 162
45-64 ans	18 198	381 446 595	20 960	20 079	848 554 603	42 260
65 ans et plus	9 418	150 192 324	15 947	7 850	180 768 257	23 027
Total	53 493	1 036 164 267	19 370	54 995	1 938 748 053	35 253
Québec						
Moins de 25 ans	331 541	3 733 946 377	11 262	367 827	4 942 230 643	13 436
25-45 ans	1 029 292	26 926 349 137	26 160	1 036 792	40 902 950 111	39 451
45-64 ans	969 451	24 984 677 434	25 771	975 688	45 382 371 063	46 513
65 ans et plus	566 348	10 641 463 135	18 789	431 706	13 082 283 188	30 303
Total	2 896 632	66 286 436 083	22 883	2 812 013	104 309 835 005	37 094

Source : Ministère du Revenu du Québec, Service des études statistiques, Direction des études économiques, fiscales et statistiques, janvier 2005.

6.4 Revenu moyen selon l'impôt pour la période 1997-2003

Entre 1997 et 2003, le revenu moyen des particuliers de la région et du Québec ont connu une croissance. Celle des hommes de l'Abitibi-Témiscamingue fut de près de 3 600 \$ alors que celle des femmes a été d'environ 3 000 \$. Cela se traduit par une hausse de 11 % des gains pour les hommes alors que chez les femmes, la hausse a été de 18 %. Il est intéressant de noter que dans tous les territoires de la région, la variation des revenus moyens des particuliers entre 1997 et 2003 a été supérieure pour les femmes comparativement aux hommes alors que dans la province, l'écart est beaucoup plus restreint.

Ce sont les femmes du Témiscamingue et de l'Abitibi qui s'en sont les mieux tirées au cours de cette période. En effet, leurs gains monétaires furent supérieurs à ceux des autres femmes de la région. Les gains des femmes de la Vallée-de-l'Or ont suivi ceux des femmes de la région alors que ceux des femmes de l'Abitibi-Ouest et de Rouyn-Noranda furent inférieurs.

Tableau 37
Revenu moyen des particuliers selon le sexe, Abitibi-Témiscamingue et Québec, 1997 à 2003

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	Gain (\$) 1997-2003	Variation (%) 1997-2003
MRC Abitibi	23 864	23 545	24 190	24 919	25 368	26 499	27 553	3 689	15,5
Hommes	30 525	30 690	31 473	32 277	32 510	33 862	35 064	4 539	14,9
Femmes	16 232	15 777	16 304	17 126	17 705	18 714	19 622	3 390	20,9
MRC Abitibi-Ouest	22 072	21 258	21 416	22 707	23 171	24 111	24 793	2 721	12,3
Hommes	28 593	28 031	28 048	29 655	30 192	31 226	32 196	3 603	12,6
Femmes	14 374	13 782	14 103	15 124	15 621	16 348	16 867	2 493	17,3
MRC Rouyn-Noranda	25 992	25 064	25 093	26 524	27 024	27 869	28 693	2 701	10,4
Hommes	33 378	32 657	32 269	34 100	34 414	35 296	36 490	3 112	9,3
Femmes	17 922	17 186	17 597	18 705	19 401	20 164	20 791	2 869	16,0
MRC Témiscamingue	23 354	23 028	23 869	24 993	25 181	26 312	26 662	3 308	14,2
Hommes	29 797	29 340	30 637	31 598	31 560	33 092	33 379	3 582	12,0
Femmes	15 995	16 096	16 579	17 958	18 184	19 180	19 485	3 490	21,8
MRC Vallée-de-l'Or	25 061	24 460	24 917	26 075	25 933	27 106	27 910	2 849	11,4
Hommes	32 970	32 661	33 131	34 704	34 159	35 480	36 585	3 615	11,0
Femmes	16 134	15 763	16 248	17 117	17 416	18 241	19 069	2 935	18,2
Région	24 491	23 836	24 195	25 369	25 634	26 675	27 451	2 960	12,1
Hommes	31 657	31 245	31 547	32 986	33 031	34 224	35 253	3 596	11,4
Femmes	16 394	15 916	16 350	17 364	17 840	18 693	19 370	2 976	18,2
Québec	25 193	25 424	26 404	28 363	28 786	29 585	30 441	5 248	20,8
Hommes	30 836	30 305	32 628	34 497	35 176	35 990	37 094	6 258	20,3
Femmes	18 789	18 680	19 501	21 025	21 418	22 251	22 883	4 094	21,8

Source : Ministère du Revenu du Québec, Service des études statistiques, Direction des études économiques, fiscales et statistiques, janvier 2005.

6.5 Question de capacité

Côté épargne, les femmes sont souvent désavantagées quand vient le temps de prendre leur retraite. Généralement, le revenu gagné durant la vie active ainsi que la capacité d'épargner jouent sur les prestations de retraite des individus. Il importe de rappeler que le régime de pension de sécurité de la vieillesse du Canada est le même pour tous, que les personnes aient ou non exercé un emploi au cours de leur vie. Par contre, l'argent provenant de la Régie des rentes du Québec ou de l'assurance-emploi par exemple est calculé à partir des contributions versées par les individus au cours de leur vie active ou d'un certain délai minimal d'emploi. À cela s'ajoutent les rentes versées par les régimes de retraite des employeurs; elles varient selon les années de service et le salaire. Le revenu à la retraite des femmes qui sont restées à la maison pour s'occuper de la famille, des enfants ou des parents en est donc souvent affecté.

Au cours de l'année d'imposition 2003, 31 685 femmes de l'Abitibi-Témiscamingue ont déclaré des revenus d'emploi totalisant plus de 658 M\$. Les revenus tirés de prestations d'assurance-emploi ont rejoint 8 117 femmes pour un montant supérieur à 36 M\$. Quelque 9 360 femmes ont bénéficié d'une pension de sécurité de la vieillesse pour une valeur de près de 49,5 M\$. Cela représente environ 5 300 \$ de revenus par femme dans la région, alors que chez les hommes, on parle de 5 235 \$ par personne. Les régimes de pension de sécurité de la vieillesse du Canada ou des rentes du Québec ont touché en Abitibi-Témiscamingue 11 347 femmes. Ces dernières ont reçu près de 52 M\$, soit l'équivalent de 4 560 \$ par femme. Par homme, ce montant est de 6 240 \$. Les revenus des femmes issus de prestations viagères d'un régime de retraite, de rentes et de prestations d'un Régime enregistré d'épargne retraite (REER), d'un FERR ou d'un RPDB ont totalisé environ 65 M\$. La répartition parmi les 5 937 femmes qui en ont bénéficié se traduit par une somme moyenne d'environ 10 900 \$ (12 520 \$ par homme).

Pour la même année, 28 900 femmes de la région ont versé des cotisations au Régime de rentes du Québec pour une somme de près de 25 M\$, soit environ 850 \$ par femme. Chez les hommes, cela représente 1 230 \$ par individu. Les cotisations de 11 566 femmes à un régime de pension agréé ont totalisé près de 13 M\$, ce qui porte la somme par femme à un montant d'environ 1 120 \$. Chez les hommes, cette somme est de 1 700 \$. Enfin, plus de 9 700 femmes ont versé environ 27 M\$ dans un régime enregistré d'épargne retraite, soit approximativement 2 800 \$ par femme. Chez les hommes, ces cotisations s'établissent à 4 250 \$ par individu.

Sous un angle différent, ajoutons que 44 % des personnes ayant déclaré au ministère du Revenu un revenu d'emploi en 2003 sont des femmes. Elles sont responsables du tiers des revenus d'emplois inscrits par la population régionale aux déclarations d'impôt. La moitié des personnes ayant inscrit à leur déclaration avoir reçu des sommes en vertu du Régime de rentes du Québec ou du Régime de pension du Canada sont des femmes; elles sont responsable de 43 % du total de l'argent déclaré à ce niveau au ministère du Revenu du Québec. Parmi la population de l'Abitibi-Témiscamingue ayant cotisé au Régime des rentes du Québec, 44 % sont des femmes; leur contribution en argent équivaut à 35 % de la valeur globale des cotisations ainsi inscrites dans les rapports d'impôt produits dans la région. Près de la moitié des personnes ayant versé des cotisations à un régime de pension agréé dans la région sont des femmes. Leur contribution n'équivaut toutefois qu'à 39 % de l'ensemble des sommes inscrites au formulaire d'impôt de la région. Enfin, parmi les gens qui ont pu cotiser à un REER en 2003, la proportion de femmes est limitée à 39 %. Leur contribution monétaire à la somme totale des fonds investis dans un REER ne représente que 30 % des montants cumulatifs déclarés.

Tableau 38
Statistiques fiscales selon diverses lignes de déclaration de revenu, Abitibi-Témiscamingue, année d'imposition 2003

	Femmes		Hommes	
	Nombre	Total (\$)	Nombre	Total (\$)
Déclarations en termes de revenus des particuliers				
Revenus d'emploi	31 685	658 316 797	39 909	1 365 617 478
Revenu de prestations d'assurance-emploi	8 117	36 156 911	12 583	79 742 438
Pension de sécurité de la vieillesse	9 360	49 488 917	7 791	40 788 713
Sommes reçues en vertu du RRQ ou du RPC	11 347	51 739 043	11 076	69 099 318
Revenu de prestations viagères d'un régime de retraite, rentes et prestations d'un REER, d'un FERR ou d'un RPDB	5 937	64 653 916	7 443	93 206 075
Déclarations en termes de déductions				
Cotisations au Régime de rentes du Québec	28 895	24 568 228	36 785	45 389 445
Cotisations à un régime de pension agréé	11 566	12 974 755	12 012	20 389 120
Cotisations à un REER	9 710	27 349 004	15 308	65 111 396

Source : Ministère du Revenu du Québec, Service des études statistiques, Direction des études économiques, fiscales et statistiques, janvier 2005.

7. Partage des tâches

De nos jours, les rapports entre les hommes et les femmes en matière de responsabilités familiales ont évolué mais pas aussi rapidement qu'on aurait pu le souhaiter. Bien que les hommes s'impliquent un peu plus qu'auparavant, il n'en demeure pas moins que les femmes assument toujours en majorité les arrêts de travail liés au congé parental, la réalisation des tâches domestiques, les soins aux enfants ou aux parents vieillissants.

Une récente étude menée à l'échelle du Canada¹² met en lumière des éléments intéressants. En 2002, environ 712 000 Canadiens de 45 à 64 ans devaient s'occuper de leurs enfants et assurer des soins à des personnes âgées. Le travail rémunéré s'ajoutait au fardeau dans le cas de huit personnes sur dix. Le fait de s'occuper d'une personne âgée avait des conséquences pour les personnes de cette génération, appelée la génération sandwich : 15 % ont dû réduire leurs heures de travail, 20 % ont dû réorganiser leur horaire et 10 % ont connu une baisse de leur revenu¹³. Les femmes continuent d'assumer une grande part des soins aux enfants dans les ménages biparentaux, même lorsque les deux parents font partie de la population active. Il en va de même pour les soins dispensés aux personnes âgées. Environ 25 % des hommes de 45 à 64 ans ayant des enfants à la maison s'occupaient d'une personne âgée (soit 178 000 hommes) alors que cette part était de 32 % chez les femmes (227 840 femmes).

Cette recherche révèle également que les femmes qui occupaient un emploi et qui avaient des enfants à la maison consacraient chaque mois plus de deux fois le nombre d'heures déclaré par leurs homologues masculins pour les soins destinés à une personne âgée (29 heures contre 13). Les femmes étaient plus susceptibles de s'occuper des soins personnels que les hommes (79 % contre 22 %) et des tâches à l'intérieur de la maison alors que les hommes veillaient plus à l'entretien extérieur de la maison (69 %) et au transport (65 %). Des impacts sur la santé et la vie sociale de ces personnes sont ressentis. Elles étaient ainsi plus susceptibles que d'autres d'être stressées et de souhaiter un régime de travail flexible ou des services leur assurant une certaine relève.

¹² Williams, Cara. La génération sandwich. Article tiré de la revue Tendances sociales canadiennes publiée par Statistique Canada, été 2005.

¹³ Ces données ne peuvent être distinguées selon le sexe.

7.1 Soins aux enfants

En Abitibi-Témiscamingue, la part des femmes à consacrer du temps aux soins des enfants¹⁴ est assez similaire à ce qui se passe à l'échelle des Québécoises. Par contre, un léger écart apparaît pour celles qui ne cumulent pas d'heure de soins aux enfants : la part des femmes de l'Abitibi-Témiscamingue est inférieure à celle des femmes de l'ensemble du Québec (54 % contre 59 %). On remarque que la part des hommes de la région qui sont dans cette situation (62 %) est supérieure à celles des femmes d'ici. Cette part est par contre inférieure à celle qui prévaut chez les Québécois (65 %). On note aussi que les femmes de la région investissent 60 heures et plus dans cette activité dans une proportion de 8 % (6 % chez les Québécoises). Cela est tout de même plus que ce que font les hommes dans la région (3 %) et dans la province (2 %).

Les distinctions entre les hommes et les femmes se font sentir dans la région lorsque le cap des 15 heures de soins aux enfants est dépassé. Chez les hommes, la proportion tend à régresser au fur et à mesure que les heures se prolongent; à l'inverse, la part chez les femmes demeure à peu près la même malgré que le temps consacré aux soins aux enfants augmente.

Tableau 39
Population totale de 15 ans et plus selon les heures consacrées bénévolement aux soins des enfants, Abitibi-Témiscamingue et Québec, 2001

	Région		Québec	
	Nombre	%		
Hommes	57 520	100,0	2 831 440	100,0
Pas de temps consacré aux soins aux enfants	35 500	61,7	1 852 330	65,4
Moins de 5 heures de soins aux enfants	7 570	13,2	343 950	12,1
De 5 à 14 heures de soins aux enfants	6 710	11,7	303 395	10,7
De 15 à 29 heures de soins aux enfants	3 870	6,7	179 280	6,3
De 30 à 59 heures de soins aux enfants	2 300	4,0	93 435	3,3
60 heures et plus de soins aux enfants	1 570	2,7	59 055	2,1
Femmes	57 670	100,0	3 000 905	100,0
Pas de temps consacré aux soins aux enfants	31 215	54,1	1 766 650	58,9
Moins de 5 heures de soins aux enfants	6 140	10,6	310 125	10,3
De 5 à 14 heures de soins aux enfants	6 695	11,6	313 025	10,4
De 15 à 29 heures de soins aux enfants	4 910	8,5	236 395	7,9
De 30 à 59 heures de soins aux enfants	4 060	7,0	186 760	6,2
60 heures et plus de soins aux enfants	4 650	8,1	187 945	6,3

Source : Statistique Canada. Recensement 2001.

¹⁴ Nombre d'heures que la personne recensée a consacré à prendre soin des enfants, sans être payée pour le faire. Il peut s'agir du temps consacré à prendre soin de ses propres enfants ou à s'occuper des enfants de parents, amis ou voisins. Ces heures couvrent la semaine ayant précédé le jour du recensement, soit du 6 au 12 mai 2001.

7.2 Soins aux aînés

Qu'en est-il maintenant pour les soins aux aînés¹⁵? Il n'existe pas de différence significative entre le temps consacré aux soins ou à l'aide à ces personnes par les femmes de la région comparativement à celles de l'ensemble du Québec. Le même phénomène vaut pour les hommes. Par contre, des distinctions entre les hommes et les femmes peuvent être mises en lumière. Ainsi, alors que 78 % des femmes de l'Abitibi-Témiscamingue ne consacrent pas de temps aux soins ou à l'aide aux personnes âgées de leur entourage, les hommes font de même dans une proportion bien plus importante (85 %). Les hommes qui se rendent disponibles pour aider les aînés le font toujours dans des proportions inférieures aux femmes, ici comme au Québec, peu importe le temps qu'ils investissent dans cette activité.

Tableau 40
Population totale de 15 ans et plus selon les heures consacrées bénévolement à offrir des soins ou de l'aide aux personnes âgées, Abitibi-Témiscamingue et Québec, 2001

	Région		Québec	
	Nombre	%		
Hommes	57 515	101,5	2 831 440	101,4
Pas de temps consacré aux soins ou à l'aide aux personnes âgées	48 880	85,0	2 414 460	85,3
Moins de 5 heures de soins ou d'aide aux personnes âgées	6 410	11,1	306 425	10,8
De 5 à 9 heures de soins ou d'aide aux personnes âgées	1 330	2,3	69 535	2,5
10 heures et plus de soins ou d'aide aux personnes âgées	895	1,6	41 025	1,4
De 10 à 19 heures de soins ou d'aide aux personnes âgées	460	0,8	20 650	0,7
20 heures et plus de soins ou d'aide aux personnes âgées	430	0,7	20 375	0,7
Femmes	57 670	103,0	3 000 905	102,8
Pas de temps consacré aux soins ou à l'aide aux personnes âgées	44 975	78,0	2 383 660	79,4
Moins de 5 heures de soins ou d'aide aux personnes âgées	8 315	14,4	406 290	13,5
De 5 à 9 heures de soins ou d'aide aux personnes âgées	2 685	4,7	126 185	4,2
10 heures et plus de soins ou d'aide aux personnes âgées	1 700	2,9	84 765	2,8
De 10 à 19 heures de soins ou d'aide aux personnes âgées	925	1,6	44 390	1,5
20 heures et plus de soins ou d'aide aux personnes âgées	780	1,4	40 375	1,3

Le total ne correspond pas à la somme des parties à cause des arrondissements.
Source : Statistique Canada. Recensement 2001.

¹⁵ Nombre d'heures que la personne recensée a consacré à donner des soins ou de l'aide à des personnes âgées, sans être payée pour le faire (soins personnel à un parent âgé, aide à un voisin âgé pour faire ses emplettes, etc.). Ces heures couvrent la semaine ayant précédé le jour du recensement, soit du 6 au 12 mai 2001.

7.3 Travaux ménagers

Voyons maintenant de quoi il en retourne pour les travaux ménagers¹⁶. Peu d'éléments distinguent les femmes et les hommes d'ici comparativement à celle et ceux du Québec. On constate par contre que la proportion des femmes de l'Abitibi-Témiscamingue à consacrer moins de 5 heures de travaux ménagers est moins importante ici qu'elle ne l'est au Québec (16 % contre 19,5 %). Ceci est également vrai pour les hommes de cette même catégorie. Dans la région, la proportion des hommes n'affectant aucune heure aux travaux ménagers est du double de celle des femmes (14 % contre 7 %). Presque autant d'hommes que de femmes, en proportion, investissent entre 5 et 14 heures à ce type d'activité. Par contre, la part des femmes consacrant plus de 15 heures aux travaux ménagers est plus importante que celle des hommes et elle vient même la doubler (47 % contre 23 %). Le phénomène est similaire à l'échelle du Québec.

Tableau 41
Population totale de 15 ans et plus selon les heures consacrées bénévolement aux travaux ménagers, Abitibi-Témiscamingue et Québec, 2001

	Région		Québec	
	Nombre	%		
Hommes	57 515	100,0	2 831 445	100,0
Pas de temps consacré aux travaux ménagers	8 080	14,0	406 775	14,4
Moins de 5 heures de travaux ménagers	17 125	29,8	928 410	32,8
De 5 à 14 heures de travaux ménagers	19 055	33,1	918 020	32,4
De 15 à 29 heures de travaux ménagers	8 680	15,1	394 665	13,9
De 30 à 59 heures de travaux ménagers	3 495	6,1	144 770	5,1
60 heures et plus de travaux ménagers	1 075	1,9	38 800	1,4
Femmes	57 670	100,0	3 000 905	100,0
Pas de temps consacré aux travaux ménagers	3 945	6,8	227 075	7,6
Moins de 5 heures de travaux ménagers	9 100	15,8	586 010	19,5
De 5 à 14 heures de travaux ménagers	17 540	30,4	942 510	31,4
De 15 à 29 heures de travaux ménagers	14 835	25,7	702 305	23,4
De 30 à 59 heures de travaux ménagers	9 020	15,6	405 930	13,5
60 heures et plus de travaux ménagers	3 230	5,6	137 080	4,6

Source : Statistique Canada. Recensement 2001.

¹⁶ Nombre d'heures que la personne recensée a consacré à faire des travaux ménagers, à entretenir la maison ou le jardin, sans être payée pour le faire. Par exemple, il s'agit du temps consacré à préparer les repas, à tondre le gazon, à faire du ménage, pour soi et pour des parents, amis ou voisins. Ces heures couvrent la semaine ayant précédé le jour du recensement, soit du 6 au 12 mai 2001.

8. La santé

8.1 Quelques indicateurs de l'état de santé

8.1.1 L'espérance de vie et la mortalité

Selon l'Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue¹⁷, l'espérance de vie des hommes de la région est plus restreinte que celle des femmes, tout comme au Québec. Elle atteint 74,4 ans chez les hommes de l'Abitibi-Témiscamingue alors que celle des femmes se fixe à 80,5 ans. On remarque toutefois que tant les femmes que les hommes d'ici ont une espérance de vie inférieure aux femmes et aux hommes de la province.

Dans la région¹⁸, ce sont les femmes du CSSS des Aurores-Boréales qui ont l'espérance de vie la plus grande (81,7 ans). Celles du CSSS de la Vallée-de-l'Or ont l'espérance de vie la plus restreinte (79,2 ans). Les femmes du CSSS de Témiscaming-et-de-Kipawa ont une espérance de vie de 80,1 ans, celles du territoire de CSSS de Rouyn-Noranda est de 80,8 ans alors que celles des CSSS Lac-Témiscamingue et Les Eskers de l'Abitibi est de 81 ans.

Tableau 42

Espérance de vie à la naissance en 1998-2002 selon le sexe, Abitibi-Témiscamingue et Québec

	Femmes		Hommes	
	Région	Québec	Région	Québec
Espérance de vie à la naissance 1998-2002	80,5 ans	81,7 ans	74,4 ans	75,9 ans

Source : Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue. Portrait de santé, région de l'Abitibi-Témiscamingue, 30 novembre 2005.

Le taux annuel moyen de mortalité par 100 000 personnes pour la période 2000-2002 pour l'ensemble des causes est disponible pour l'Abitibi-Témiscamingue mais les taux selon le sexe ne sont pas encore publics¹⁹. On peut toutefois retenir que pour la période 1994-1998, le taux annuel moyen de mortalité chez les hommes et les femmes de la région était plus important que celui qui prévalait dans l'ensemble de la province²⁰.

Tableau 43

Taux annuel moyen de mortalité, Abitibi-Témiscamingue et Québec, 1994 à 1998

	Femmes		Hommes	
	Région	Québec	Région	Québec
Ensemble des causes	608	561	1 071 *	968

Taux ajusté (5 ans) par 100 000 habitants

* Donnée statistiquement plus élevée que le Québec.

Source : Éco-Santé Québec, 2003.

Compilation : Conseil du statut de la femme. Les conditions de vie des femmes en Abitibi-Témiscamingue : mise à jour 2004, juin 2004.

¹⁷ Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue. Portrait de santé, région de l'Abitibi-Témiscamingue, 30 novembre 2005.

¹⁸ L'ensemble de l'Abitibi-Témiscamingue est divisée, selon le découpage sociosanitaire, en six territoires de Centres de santé et de services sociaux (CSSS). Ceux-ci diffèrent en termes de superficie et d'effectifs de population. Ce ne sont donc pas des territoires comparables directement à cet égard.

¹⁹ L'Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue prévoit rendre publiques ces données au cours de l'été 2006.

²⁰ Selon l'Agence, il sera impossible de comparer les taux de mortalité 2000 à 2002 avec ceux antérieurs à l'année 2000 en raison d'un changement de méthode de classification des décès.

8.1.2 La lecture de la santé

Selon le Conseil du statut de la femme²¹, des recherches québécoises²² indiquent que la perception des hommes de leur santé est meilleure que celle des femmes et que cette perception varie selon le revenu familial. Elles révèlent également que le lien entre le fait de vivre en couple et la santé physique et mentale est plus fort chez les hommes que chez les femmes. Autrement dit, l'écart entre les hommes vivant en couple et ceux qui sont célibataires est plus important que celui des femmes. D'ailleurs, moins d'hommes que de femmes se disent heureux de vivre seul (47 % contre 62 %). Les recherches mentionnent enfin que non seulement la santé physique et mentale est corrélée à des caractéristiques familiales mais qu'elle est également en lien avec des éléments tel le soutien social. À ce titre, plus d'hommes que de femmes déclarent un faible soutien social (23 % contre 17 %), signe que le réseau social des femmes est plus important que celui des hommes.

La perception de l'état de santé est un indicateur souvent utilisé. Une mauvaise perception est généralement associée à des comportements comme le tabagisme, la sédentarité, la consommation de médicaments ou encore certains facteurs de risque comme l'obésité ou l'excès de poids. L'Enquête sur la santé des collectivités canadiennes réalisée en 2005 indique que dans la région, 53 % de la population de 12 ans et plus perçoit sa santé comme étant très bonne ou excellente. Chez les femmes d'ici, cette part est de 52 % alors qu'elle se situe à 54 % chez les hommes.

La perception des gens de leur santé mentale est également un indicateur reconnu. Il est entre autres associé à l'utilisation des soins de santé, à la consommation de médicaments, à l'incapacité fonctionnelle et à la limitation d'activités. Dans la région, 75 % des personnes âgées de 12 ans et plus vivant à domicile perçoivent leur santé mentale comme étant excellente ou très bonne en 2005. Chez les hommes, le taux est de 77 % alors qu'il est de 73 % chez les femmes. Chez les Québécoises, ce taux se situe à 75 %.

Les recherches de Statistique Canada montrent une corrélation entre le sentiment d'appartenance à la communauté et la santé mentale et physique. L'Enquête sur la santé des collectivités canadiennes indique qu'en 2005, le sentiment d'appartenance à la communauté locale chez les 12 ans et plus de l'Abitibi-Témiscamingue se situe à 55 % comme étant très fort ou plutôt fort. Ce sentiment est plus présent chez les hommes d'ici (58 %) que chez les femmes (51 %). Le taux régional pour les femmes est similaire au taux prévalant chez les Québécoises (52 %).

Le stress peut causer un lot d'inconvénients sur le plan de la santé physique et mentale. En Abitibi-Témiscamingue, 23 % de la population de 18 ans et plus indique en 2005 vivre un stress assez intense. Chez les femmes, ce taux est de 22 %. Il se situe à 24 % chez les hommes de la région. On note toutefois que les Québécoises vivent plus fortement le stress. La part de celles-ci vivant un stress assez intense est estimée à 26 %.

Le niveau de satisfaction face à la vie permet de cerner les personnes qui sont insatisfaites. Ces dernières sont plus à risque d'avoir ou de développer des problèmes de santé. L'Agence²³ mentionne qu'en 2003 dans la province, 2,4 % des personnes de 12 ans et plus se disent insatisfaites de leur vie en général : 2,6 % sont des femmes et 2,2 % sont des hommes. La transposition pour la région permet d'estimer qu'environ 1 400 hommes et 1 600 femmes seraient dans la même situation.

L'indice de détresse psychologique se rapporte à des éléments tels la dépression, l'anxiété, les troubles cognitifs ou l'irritabilité. Le portrait de santé couvrant la région²⁴ nous informe qu'en 2003, 8 % de la population régionale de 12 ans et plus, soit quelque 8 500 personnes, présente un niveau élevé à l'indice de détresse psychologique. Le taux est supérieur chez les femmes (10 % ou 5 700 femmes) comparativement aux hommes (5 % ou 2 800 hommes). Des taux semblables sont observés au Québec.

²¹ Conseil du statut de la femme, Les conditions de vie des femmes en Abitibi-Témiscamingue : mise à jour 2004, juin 2004.

²² Tremblay, Gilles, Fonséca, Félix et Lapointe-Goupil, Richard. *Portrait des besoins des hommes québécois en matière de santé et de services sociaux*. Portrait déposé au Comité de travail en matière de prévention et d'aide aux hommes. Décembre 2003.

²³ Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue. Portrait de santé, région de l'Abitibi-Témiscamingue, 30 novembre 2005.

²⁴ Idem.

On peut toutefois croire que les résultats pour la région sous-estiment la proportion de personnes ayant un niveau élevé à cet indice²⁵.

Selon une enquête canadienne menée en 2002 citée par l'Agence²⁶, 5 % de la population de 15 ans et plus du Québec a souffert d'un épisode dépressif majeur au cours des 12 derniers mois précédents (4 % d'hommes et 6 % de femmes). En faisant l'hypothèse que la situation régionale est similaire, on peut croire qu'environ 5 700 personnes auraient souffert d'un tel épisode, soit une peu plus de 3 500 femmes et près de 2100 hommes.

Ajoutons que 73 % de la population à domicile de 12 ans et plus de la région déclare en 2005 jouir d'un soutien social élevé. Les femmes d'ici indiquent bénéficier d'un tel soutien dans une proportion plus importante que les hommes (77 % contre 69 %).

8.1.3 Les maladies

Le Programme québécois de dépistage du cancer du sein a été mis en place afin de réduire la mortalité attribuable à ce type de cancer en ce sens qu'il vise à le détecter à un stade précoce. Il s'adresse aux femmes âgées de 50 à 69 ans. En Abitibi-Témiscamingue, 9 865 femmes ont eu au moins une mammographie de dépistage dans le cadre de ce programme au cours des années 2002 et 2003²⁷. Cela se traduit par un taux de participation de 64 %; au Québec, ce taux est de 47 %. Le taux de participation le plus faible dans la région est de 44 % et il se rattache au territoire du CSSS de Témiscaming-Kipawa. Le taux de participation le plus élevé est de 71 % et il origine du territoire du CSSS des Eskers. Les autres territoires se positionnent comme suit : 68,5 % pour Rouyn-Noranda, 65 % pour la Vallée-de-l'Or, 56 % pour le territoire des Aurores Boréales et autant pour celui du Lac Témiscamingue.

Selon l'Agence, le cancer du sein représente 13 % de tous les cancers en Abitibi-Témiscamingue pour la période 1997 à 2001. Chez les femmes, le cancer du sein est le cancer le plus répandu. Durant la période 1997 à 2001, on a enregistré en moyenne annuellement 82 nouveaux cas de cancer du sein parmi la population féminine de la région, soit l'équivalent d'un taux d'incidence annuel moyen de 110 cas pour 100 000 femmes, ce qui est inférieur au taux québécois (125 cas pour 100 000). Parmi les territoires de CSSS de la région, seul celui des Aurores-Boréales se distingue avec un taux d'incidence du cancer du sein significativement inférieur au taux québécois de référence, soit 77 cas pour 100 000. Pour les autres territoires, le taux varie de 108 à 123 cas pour 100 000²⁸.

En 2001-2002, l'Agence estime qu'un peu plus de 6000 personnes âgées de 20 ans et plus souffrent du diabète, soit quelque 2 900 hommes et 3 100 femmes. Chez les hommes, le taux est de 5,9 %, part significativement inférieure au taux québécois (6,6 %). Chez les femmes, le taux régional est de 5,7 % et est significativement supérieur au taux québécois de 5,1 %.

Dans son portrait régional de la santé, l'Agence²⁹ mentionne qu'une enquête a été menée en 2003 auprès de la population à domicile de l'Abitibi-Témiscamingue. Elle permet de constater que 7 % des personnes de 12 ans et plus ont mentionné une maladie cardiaque, soit environ 8 200 individus. Cette maladie toucherait 8 % des hommes (4 700 individus) et 6 % des femmes (3 500)³⁰. Pour ce qui est de l'hypertension, elle atteint 16 % de la population de la région ayant 12 ans et plus. Les hommes en sont

²⁵ L'Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue indique que la méthodologie d'enquête a changé par rapport aux enquêtes antérieures, ce qui peut expliquer les différences à la baisse observées dans les résultats de l'indice de détresse psychologique. De par la nature du sujet, on peut penser que le fait de répondre à un interviewer par téléphone à des questions de cette nature est très différent par rapport au fait de remplir soi-même et seul un questionnaire portant sur cet indice, d'où la sous-estimation probable.

²⁶ Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue. Portrait de santé, région de l'Abitibi-Témiscamingue, 30 novembre 2005.

²⁷ Idem.

²⁸ L'Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue estime que le test ne permet pas de détecter de différence statistique significative avec l'ensemble du Québec pour ces territoires.

²⁹ Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue. Portrait de santé, région de l'Abitibi-Témiscamingue, 30 novembre 2005.

³⁰ L'Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue indique qu'il faut interpréter prudemment ces données en raison de leur qualité moyenne.

affectés dans une proportion de 15 % alors que les femmes le sont dans une proportion de 17 %. Cela équivaut à environ 9 000 hommes et 10 000 femmes. L'asthme rejoint environ 12 600 personnes de 12 ans et plus dans la région, soit environ 5 100 hommes et 7 500 femmes³¹. La bronchite chronique est le lot d'environ 1 700 femmes et de 1 900 hommes de l'Abitibi-Témiscamingue ayant 12 ans et plus.

Enfin, ajoutons que les femmes de la région consultent en plus forte proportion que les hommes les médecins de famille, omnipraticiens ou spécialistes en 2005 selon l'Enquête sur la santé des collectivités canadiennes (77,5 % contre 63 %). Elles le font en moins forte proportion que les Québécoises (82 %).

8.1.4 L'incapacité

Le portrait de santé couvrant l'Abitibi-Témiscamingue aborde la question de la prévalence de l'incapacité³². Il s'agit là d'un indicateur important pour mesurer l'état de santé de la population car il met de l'avant les difficultés des gens à accomplir certaines activités quotidiennes. D'après l'Enquête québécoise sur les limitations d'activités menée en 1998, 12 % des personnes de la région ayant entre 15 et 64 ans et vivant à domicile présentent une réduction partielle ou totale de la capacité d'accomplir certaines activités. Une proportion de 12 % des hommes est dans cette situation, soit environ 6 100 individus compris dans ce groupe d'âge. Chez les femmes, cette part est de 12 % également mais elle touche quelque 5 900 femmes. Chez les 65 ans et plus, les taux sont plus importants : 45 % des hommes et 42 % des femmes, soit 3500 hommes et 4 100 femmes³³.

8.2 Quelques déterminants de l'état de santé

8.2.1 La fécondité et les naissances

Toujours selon l'Agence³⁴, l'Abitibi-Témiscamingue enregistrait entre 1997 et 1999 une moyenne de 1 731 naissances annuellement. Cette moyenne a été réduite à 1 505 naissances par année de 2000 à 2002. Malgré cela, la région affiche toujours un indice synthétique de fécondité³⁵ supérieur à celui de la province pour la période 1998 à 2002, soit 1,62 enfants par femme contre 1,48 au Québec. Le remplacement des générations nécessiterait de dépasser le seuil de 2,1 enfants par femmes.

À l'intérieur de la région, le territoire de CSSS de Témiscaming-et-de-Kipawa a l'indice le plus élevé de la région (1,98). Ceux de la Vallée-de-l'Or, de Rouyn-Noranda et des Eskers disposent de taux égaux au taux régional. Le territoire des Aurores-Boréales dispose du taux le plus faible de la région (1,55). Son taux est toutefois supérieur au taux provincial qui se situe à 1,48.

Le tableau qui suit est intéressant puisqu'on peut y prendre connaissance des taux de fécondité de différents groupes d'âge chez les mères de la région et du Québec ainsi que de leur âge moyen lors de la naissance des enfants. L'indice synthétique de fécondité y est également présenté. Retenons que les taux de fécondité chez les mères de 15-19 ans, de 20-24 ans et de 25-29 ans ont une valeur plus élevée dans la région qu'au Québec. Ce tableau permet également de constater que l'indice synthétique de fécondité prévalant pour la région est supérieur à celui du Québec. Notons qu'il se réduit dans le temps puisqu'en 1981, il était chiffré à 1,958 en Abitibi-Témiscamingue. Quant à l'âge moyen des mères, il est inférieur ici comparativement à celui des mères de la province.

³¹ L'Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue indique qu'il faut interpréter prudemment les données selon le sexe étant donné la grande variabilité des taux.

³² « Conséquence à une déficience, l'incapacité est la restriction ou le manque d'habileté pour accomplir une activité et la maintenir à l'intérieur des limites considérées comme normales pour un être humain » (Chevalier et autres, 1995 : 162). Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue. Portrait de santé, région de l'Abitibi-Témiscamingue, 30 novembre 2005.

³³ Pour de plus amples détails, consulter le portrait produit par l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue relatifs aux personnes vivant avec incapacités et handicaps (www.observat.qc.ca, section Les publications).

³⁴ Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue. Portrait de santé, région de l'Abitibi-Témiscamingue, 30 novembre 2005.

³⁵ Nombre moyen d'enfants qu'aurait une cohorte de femmes d'un territoire donné dans l'hypothèse où elles seraient soumises tout au long de leur période de procréation aux taux de fécondité par âge observés durant une période donnée. Source : idem.

Tableau 44
Taux de fécondité¹ selon le groupe d'âge de la mère et indices globaux, Abitibi-Témiscamingue et Québec, 2003 à 2005

	Taux de fécondité selon le groupe d'âge de la mère							Indice synthétique de fécondité	Âge moyen
	15-19 ²	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49		
2003									
Région	17,2	89,2	136,5	69,1	15,8	2,0	0,0	1,649	27,24
Québec	11,3	53,1	107,3	88,2	33,2	4,8	0,2	1,490	29,07
2004³									
Région	14,6	76,6	121,9	72,2	17,2	2,5	0,0	1,524	27,64
Québec	10,3	50,2	104,7	92,2	34,5	5,0	0,2	1,486	29,28
2005³									
Région	17,0	82,8	135,4	74,9	20,8	3,4	0,0	1,672	27,65
Québec	10,4	51,0	105,4	93,3	36,2	5,7	0,2	1,511	29,28

¹ Taux de fécondité pour 1 000.

² Comprend les naissances des mères de 14 ans et moins.

³ Données provisoires.

Source : Institut de la statistique du Québec.

Dans la région, 547 naissances ont été enregistrées entre 2000 et 2005 chez les mères de moins de 20 ans. Autrement dit, 6 % des nouvelles accouchées ont moins de 20 ans. Ce taux est supérieur à celui prévalant à l'échelle de la province (4 %).

Le portrait régional relatif à la santé produit par l'Agence³⁶ souligne que plusieurs facteurs considérés à risque pour l'état de santé apparaissent à la naissance. Des études démontrent que les taux de prématurité ou de mortalité infantile par exemple sont plus élevés chez les bébés de mères peu scolarisées. Il importe à ce niveau de faire des parallèles avec l'âge de la mère, l'utilisation de soins de santé et la prévalence de comportements à risque comme le tabagisme chez la mère. L'Abitibi-Témiscamingue compte entre 2000 et 2002 une moyenne de 272 naissances par année de mères ayant moins de 11 ans de scolarité³⁷. Cela représente près d'une naissance sur cinq (19 %). Ce taux est bien supérieur au taux québécois qui est de 13 %.

Pour sa part, le tableau qui suit, tiré du portrait produit par le Conseil du statut de la femme³⁸, fait état du taux d'interruption volontaire de grossesse selon l'âge de la femme. Pour la période 1995-1998, on a pu comptabiliser en Abitibi-Témiscamingue 379 interruptions volontaires de grossesses annuellement. Pour tous les groupes d'âge, les taux prévalant dans la région ont une valeur significativement plus faible que celui observé dans la province.

Tableau 45
Taux d'interruption volontaire de grossesse selon l'âge de la femme (taux annuel moyen pour 1 000 femmes) et nombre annuel moyen d'interruptions volontaires de grossesse, 1995-1998

	Taux d'interruption volontaire de grossesse selon l'âge de la femme						Nombre annuel moyen d'interruption volontaire de grossesse
	14-17 ans	18-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	30-34 ans	35-49 ans	
Région	8,7-	22,7-	25,6-	15,1-	7,7-	1,6-	379
Québec	12,9	35,7	36,9	25,9	16,3	4,3	29 608

- : valeur significativement plus faible que celle de l'ensemble du Québec.

MSSS, Direction de l'évaluation, de la recherche et de l'innovation, Service du développement de l'information. Direction de la gestion de l'information, version février 2001 (produit électronique). Compilation à partir du fichier des naissances (produit électronique).

³⁶ Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue. Portrait de santé, région de l'Abitibi-Témiscamingue, 30 novembre 2005.

³⁷ Le seuil de faible scolarité chez les mères est fixé à moins de 11 ans, ce qui correspond à un secondaire non complété.

³⁸ Conseil du statut de la femme, Les conditions de vie des femmes en Abitibi-Témiscamingue : mise à jour 2004, juin 2004.

8.2.2 Le poids corporel

Le poids corporel excessif et l'obésité jouent sur la santé d'une population. Selon l'Enquête sur la santé des collectivités canadiennes, environ la moitié des gens de 18 ans et plus de la région sont affectés en 2005 par un problème de surplus de poids. Environ 27 % des femmes sont aux prises avec un poids excessif et 14 % sont considérées comme étant obèses. Cela équivaut respectivement à 14 388 et à 7 476 femmes. Les hommes semblent davantage touchés que les femmes : 43 % d'entre eux ont un poids excessif (23 574 hommes) et 18 % un problème d'obésité (9 926 hommes).

8.2.3 La consommation de fruits et de légumes

L'Agence³⁹ indique que selon l'enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes menée en 2003, un peu plus de la moitié de la population de l'Abitibi-Témiscamingue ayant 12 ans et plus déclare consommer moins de cinq portions de fruits ou de légumes par jour : c'est le cas de près de 38 500 hommes et de 27 500 femmes. À l'échelle de la province, les résultats sont similaires. Parmi la population de 15 ans et plus de la région, les femmes perçoivent (1998) leurs habitudes alimentaires comme étant excellentes ou très bonnes dans une proportion de 35,9 %, ce qui est un taux plus faible que celui prévalant chez les québécoises (41,3 %).

8.2.4 Le tabagisme, la consommation d'alcool et de drogue

En Abitibi-Témiscamingue, 30 733 personnes de 12 ans et plus fument régulièrement ou occasionnellement la cigarette en 2005, soit une part de 25,5 %. La part de fumeurs est similaire chez les femmes et les hommes et équivaut à près de 25 % dans les deux cas. C'est donc dire que 15 182 femmes et que 15 551 hommes font partie de cette catégorie. Au Québec, 23 % des femmes fument régulièrement ou à l'occasion contre 25 % des hommes.

L'Agence mentionne de plus que l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes de 2003 spécifie qu'en Abitibi-Témiscamingue, quelque 6 % des gens ayant 12 ans et plus dépassent les seuils recommandés de consommation d'alcool, ce qui implique plus de 7 500 individus dont environ 5100 hommes et 2400 femmes⁴⁰.

Les seules données régionales disponibles concernant la consommation de drogue dans la région remontent à 1998⁴¹. À ce moment, la région aurait compté 19 % des personnes de 15 ans et plus ayant consommé une ou plusieurs substances au cours des 12 derniers mois, soit environ 22 400 personnes. Ce taux se situait à 17,4 % au Québec. Le taux aurait été plus important chez les hommes de la région que chez les femmes d'ici (22 % contre 16 %). Pour ce qui est du Québec, mentionnons que les taux suivants prévalaient au même moment : 20,3 % chez les hommes et 14,5 % chez les femmes.

8.2.5 L'activité physique

Toujours en 2005, la moitié de la population de 12 ans et plus de l'Abitibi-Témiscamingue se déclare inactive physiquement durant ses loisirs. Cela représente près de 65 000 personnes. Chez les femmes, ce taux est similaire; il comprend quelque 32 400 femmes. Ce taux prévaut également chez les 32 700 hommes de la région qui font partie de cette catégorie.

³⁹ Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue. Portrait de santé, région de l'Abitibi-Témiscamingue, 30 novembre 2005.

⁴⁰ L'Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue indique qu'il faut interpréter prudemment ces résultats compte tenu de la grande variabilité des taux.

⁴¹ Ces données proviennent de l'Enquête générale sociale et de santé menée auprès de la population de 15 ans et plus. Source : Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue. Portrait de santé, région de l'Abitibi-Témiscamingue, 30 novembre 2005.

9. La criminalité et la violence

Selon les données du ministère de la Sécurité publique, 573 femmes adultes ont été victimes d'infractions au Code criminel⁴² en Abitibi-Témiscamingue en 2004. Cela équivaut à 1 025 victimes par 100 000 femmes adultes, soit une proportion supérieure à celle des femmes adultes du Québec (880). Le taux relatif aux femmes adultes de la région est plus élevé que celui des hommes adultes d'ici (994). Seules trois autres régions disposent d'un taux supérieur au taux prévalant chez les femmes adultes de l'Abitibi-Témiscamingue, soit Montréal, l'Outaouais et la Côte-Nord. Chez les jeunes femmes, 238 furent victimes d'infractions au Code criminel en Abitibi-Témiscamingue pour la même année. Pour 100 000 jeunes femmes, cela correspond à un taux de 1 481, ce qui est supérieur au taux affectant les jeunes hommes de la région (1 146). Ce taux est moins important tant chez les jeunes femmes que chez les jeunes hommes de la province. L'Abitibi-Témiscamingue détient le titre de détentrice du taux de victimisation des jeunes femmes le plus important dans la province.

Tableau 46

Victimes d'infractions au Code criminel, jeunes et adultes selon le sexe et taux de victimisation, Abitibi-Témiscamingue et Québec, 2004

Région	Nombre *						Taux **					
	Hommes		Femmes		Total		Hommes		Femmes		Total	
	Jeunes	Adultes	Jeunes	Adultes	Jeunes	Adultes	Jeunes	Adultes	Jeunes	Adultes	Jeunes	Adultes
Région	195	560	238	573	433	1 133	1 146	994	1 481	1 025	1 308	1 009
Québec	6 838	25 787	6 888	26 989	13 726	52 776	865	880	915	880	889	880

* Comprend les victimes de crimes contre la personne jeunes ou adultes, sauf la catégorie d'infractions « vol qualifié ou extorsion » ainsi que les victimes d'infractions relatives à la conduite de véhicules.

** Nombre de victimes par 100 000 jeunes ou adultes, hommes ou femmes (population basée sur les estimations de Statistique Canada).

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2 recueillies par les corps de police municipaux, la Sûreté du Québec et la police régionale Kativik et autres corps et services de police autochtones. Information tirée du document Criminalité au Québec, statistiques 2004.

Examinons maintenant les données relatives aux auteurs présumés d'infractions au Code criminel, aux autres lois fédérales et aux lois provinciales. Quelque 528 femmes adultes ont été comptabilisées dans la région pour l'année 2004, ce qui équivaut à un taux de perpétration de 944 femmes adultes par 100 000. Ce taux est supérieur au taux se rattachant aux Québécoises. Seules les régions de la Côte-Nord, de l'Outaouais et de la Mauricie disposent de taux supérieurs. Cela positionne donc l'Abitibi-Témiscamingue au 4^e rang pour cet indicateur à l'échelle du Québec. Le taux relatif aux hommes adultes de la région est de beaucoup supérieur à celui des femmes adultes de la région; il est également plus important que celui des hommes adultes québécois. Ajoutons que 227 jeunes femmes de la région sont présumées être les auteurs d'infractions en 2004, ce qui se traduit par un taux de perpétration de 3 640 jeunes femmes par 100 000. Cela positionne l'Abitibi-Témiscamingue en 2^e place pour cet indicateur à l'échelle du Québec. Ce taux est d'ailleurs supérieur au taux québécois mais il est inférieur au taux des jeunes hommes de l'Abitibi-Témiscamingue.

Tableau 47

Auteurs présumés d'infractions au Code criminel, aux autres lois fédérales et aux lois provinciales et taux de perpétration, jeunes et adultes selon le sexe, Abitibi-Témiscamingue et Québec, 2004

Région	Nombre *						Taux **					
	Hommes		Femmes		Total		Hommes		Femmes		Total	
	Jeunes	Adultes	Jeunes	Adultes	Jeunes	Adultes	Jeunes	Adultes	Jeunes	Adultes	Jeunes	Adultes
Région	899	2 945	227	528	1 126	3 473	13 814	5 229	3 640	944	8 835	3 094
Québec	25 859	126 650	6 138	23 646	31 997	150 296	8 924	4 320	2 217	771	5 647	2 505

* Sauf les auteurs présumés âgés de moins de 12 ans et ceux dont l'âge déclaré est inconnu, douteux ou non conforme à la réalité.

** Nombre d'auteurs présumés par 100 000 jeunes ou adultes, hommes ou femmes (population de 12 ans et plus basée sur les estimations de Statistique Canada).

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2 recueillies par les corps de police municipaux, la Sûreté du Québec, la police régionale Kativik et autres corps et services de police autochtones. Information tirée du document Criminalité au Québec, statistiques 2004.

⁴² Comprend les victimes de crimes contre la personne, sauf la catégorie d'infractions « vol qualifié ou extorsion », ainsi que les victimes d'infractions relatives à la conduite de véhicules.

La criminalité commise dans un contexte conjugal a fait l'objet d'une récente publication⁴³ de la part du ministère de la Sécurité publique. Le document dresse un état de situation quant aux crimes contre la personne commis dans un contexte conjugal signalés à la police en 2004. Ces crimes sont perpétrés par une ou un conjoint, légal ou de fait, par une ou un ex-conjoint et par une ou un ami intime. On y apprend qu'en Abitibi-Témiscamingue, 326 femmes ont été victimes de tels crimes en 2004, ce qui se traduit par un taux de 524,5 victimes par 100 000 femmes. Au Québec, ce taux est chiffré à 417,8. Seules quatre autres régions disposent d'un taux supérieur à celui prévalant chez les femmes de l'Abitibi-Témiscamingue : le Nord-du-Québec (720,8), la Côte-Nord (609,9), Montréal (588,5) et l'Outaouais (583,3). Ajoutons qu'il demeure difficile de cerner la violence en milieu conjugal puisque ce ne sont pas toutes les victimes qui dénoncent l'agression aux services policiers.

Selon le Conseil du statut de la femme⁴⁴, le nombre de femmes de la région ayant signalé être victimes de violence conjugale joue entre 211 et 244 pour les années 1997 à 2001. Les voies de fait forment la majorité des actes de violence conjugale relevés contre les femmes d'ici (65 %) et du Québec (68 %). La deuxième catégorie en importance se rapporte aux menaces (18 % des cas dans la région et au Québec). La part des femmes blessées lors d'incidents de violence conjugale est de 47 % dans la région (45 % au Québec). L'ex-conjoint est l'auteur présumé de 48 % des cas de violence conjugale en Abitibi-Témiscamingue alors que cette part se situe à 42 % à l'échelle de la province. Dans la région, le conjoint est responsable de 43 % des événements (47 % au Québec).

9.1 Infractions à caractère sexuel

Le ministère de la Sécurité publique vient également de publier⁴⁵ les plus récentes données concernant les agressions sexuelles et les infractions d'ordre sexuel⁴⁶ portées à l'attention de la police en 2004. Comme cette forme de criminalité est encore peu déclarée aux forces policières, les statistiques présentées ne fournissent qu'un aperçu de ce que peut être la réalité. En 2004, on dénombre 161 infractions sexuelles en Abitibi-Témiscamingue. Cela se traduit par un taux d'infractions sexuelles s'élevant à 111 par 100 000 habitants. Les régions Nord-du-Québec et Côte-Nord sont les seules à devancer l'Abitibi-Témiscamingue et à être ainsi plus touchées par ce type de criminalité; leurs taux s'élèvent respectivement à 130 et à 126 personnes par 100 000 résidents. Pour sa part, le taux québécois se situe à 69. Les données permettent de mentionner que 135 femmes furent au total victimes en 2004 d'infractions sexuelles dans la région. Parmi elles, 99 avaient moins de 18 ans. Le taux d'infractions sexuelles se situe donc chez les femmes de la région à 188 victimes par 100 000, ce qui est supérieur au taux calculé pour les québécoises (112).

Tableau 48
Victimes d'infractions sexuelles et taux d'infractions sexuelles¹ selon le sexe et le groupe d'âge, Abitibi-Témiscamingue et Québec, 2004

	Femmes			Hommes			Total		
	- de 18 ans	18 ans et +	Total	- de 18 ans	18 ans et +	Total	- de 18 ans	18 ans et +	Total
Nombre									
Région	99	36	135	25	1	26	124	37	161
Québec	2 736	1 530	4 266	755	155	910	3 491	1 685	5 176
Taux									
Région	616	64	188	147	2	35	375	33	111
Québec	364	50	112	96	5	24	226	28	69

¹ Nombre de victimes par 100 000 habitants (population basée sur les estimations de Statistique Canada).

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire.

Une recherche menée au Témiscamingue auprès d'environ 250 jeunes du secondaire⁴⁷ (138 filles et 114 garçons) révèle que ceux-ci connaissent bien le viol, l'agression sexuelle, le harcèlement sexuel et la

⁴³ Ministère de la Sécurité publique. *La criminalité commise dans un contexte conjugal au Québec. Statistiques 2004*, janvier 2006.

⁴⁴ Conseil du statut de la femme. *Les conditions de vie des femmes en Abitibi-Témiscamingue : mise à jour 2004*. Juin 2004

⁴⁵ Ministère de la Sécurité publique. *Les agressions sexuelles au Québec. Statistiques 2004*, janvier 2006.

⁴⁶ Contacts sexuels, incitation à des contacts sexuels, exploitation sexuelle, inceste, relations sexuelles anales non consentantes ou entre personnes de moins de 18 ans et bestialité.

⁴⁷ Labelle, Fany. Maison d'hébergement l'Équinoxe de Ville-Marie. *Les agressions à caractère sexuel. Portrait de la situation au Témiscamingue*, janvier 2004.

pornographie. Les autres formes d'agression leur sont par contre moins connues (ex. : blagues à caractère sexuel). Les adolescents et les adolescentes n'ont pas tous le même regard sur certaines « pratiques ». Par exemple, les adolescentes considèrent le fait de forcer quelqu'un à faire l'amour ou une fellation comme étant une agression à caractère sexuel alors que certains garçons demeurent incertains face à une telle affirmation. Les jeunes connaissent également les principales causes liées aux agressions et les conséquences. La recherche indique que les jeunes se sentent en sécurité à l'école bien qu'ils soient conscients que les agressions peuvent aussi se produire ailleurs. Elle révèle que les filles se sentent plus concernées que les garçons par la problématique de l'agression à caractère sexuel. Plusieurs d'entre elles se disent d'ailleurs prêtes à dénoncer leur agresseur dans l'éventualité où elles devaient faire face à une telle agression.

Cette recherche a également été menée auprès d'une vingtaine de femmes du Témiscamingue. Ainsi qu'auprès de différents intervenants et intervenantes. Il en ressort que les femmes et les jeunes femmes ont des besoins spécifiques et que la question de la prévention et de la sensibilisation doit faire l'objet d'une priorité. Les intervenants et les intervenantes ont besoin pour leur part d'être formés sur la problématique et pour intervenir auprès des femmes victimes d'agressions à caractère sexuel. Une meilleure connaissance du fonctionnement du système judiciaire est également mise de l'avant.

9.2 Support aux femmes

L'Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue s'implique dans la lutte à la violence faite aux femmes en supportant les maisons d'hébergement, les centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALAC), les centres de femmes ainsi que les organismes œuvrant auprès des conjoints ayant des comportements violents. Les commissions scolaires ont quant à elles mis sur pied des services de soutien aux étudiantes enceintes. Les commissions scolaires accueillent et facilitent également les interventions des CALAC dans les classes du 4^e et du 5^e secondaire (sensibilisation).

Afin de faciliter l'accès aux services requis par les femmes victimes de violence dans tous les territoires de la région, des tables se sont implantées dans certains territoires (Amos, La Sarre et Témiscamingue). Il s'agit de regroupements d'organismes de santé et de services sociaux et du milieu.

En 2004-2005, les quatre maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale et leurs enfants de la région ont accueilli 323 femmes ainsi que 308 enfants. Ces maisons sont localisées à Amos (Maison Mikana), à Ville-Marie (Maison l'Équinoxe), à Val-d'Or (Maison Le Nid) ainsi qu'à Rouyn-Noranda (Alternative pour elles). Celle de Val-d'Or dessert également les femmes du Nord-du-Québec. En plus du service d'hébergement, Alternative pour elles offre des services de groupe sous forme de rencontre thématiques. En 2004-2004, plus de 20 rencontres ont été tenues pour 135 participantes. Pour leur part, les services externes des quatre maisons ont répondu à plus de 2 830 demandes.

S'ajoutent à ces maisons deux centres d'aide et de lutte aux agressions à caractère sexuel (CALAC); l'un est localisé à Val-d'Or (Assaut sexuel secours), l'autre à Rouyn-Noranda (Point d'appui). Il existe deux autres CALAC : un est à La Sarre et l'autre est à Amos. Ils sont pour le moment en implantation et ne reçoivent pas suffisamment de financement (20 000 \$ chacun) pour donner des services directs aux victimes. Les activités sont donc limitées à la prévention. Les données indiquent qu'en 2004-2005, quelque 173 demandes ont été enregistrées du côté de Rouyn-Noranda et de Val-d'Or. Les activités de prévention dans les écoles de ces deux organisations ont rejoint près de 1 950 jeunes de niveau secondaire.

Tableau 49
Maisons d'hébergement pour les femmes victimes de violence conjugale et leurs enfants, Abitibi-Témiscamingue, données pour l'année 2004-2005

Maisons	Secteurs	Places	Femmes hébergées	Enfants hébergés	Taux d'occupation	Services de groupe	Demandes, services externes	Financement Agence 2005-06
Alternative pour elles	Rouyn-Noranda	20	90	87	82 %	23 rencontres 135 participants	1 124	548 109 \$
Maison l'Équinoxe	Ville-Marie	8	26	24	45 %	N/A	759	383 723 \$
Maison Mikana	Amos	10	70	78	95 %	N/A	508	434,130 \$
Maison Le Nid	Val d'Or	10	137	119	90 %	N/A	443	466 579 \$
Total		48	323	308			2 834	1 832 541 \$

Source : Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue

Tableau 50
Centres d'aide et de lutte aux agressions à caractère sexuel, Abitibi-Témiscamingue, données pour l'année 2004-05

Organismes	Nouvelles demandes ¹	Activités de prévention dans les écoles secondaires	Financement de l'Agence
Le Point d'appui	125	1 258 élèves (sec. 2, 3 et 4)	222 881 \$
Assaut sexuel secours Val d'Or	48	685 élèves du secondaire	223 483 \$
Total			446 364 \$

¹ La façon de calculer les nouvelles demandes diffère, ce qui explique la différence quant au nombre des demandes pour les deux organisations. Le Point d'appui inclut dans ses données l'écoute téléphonique ainsi que les rencontres individuelles. Assaut sexuel secours ne calcule que les rencontres individuelles.

Source : Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue

10. Femmes et lieux décisionnels

10.1 Les femmes et le milieu municipal

Les municipalités constituent des lieux d'influence sur la qualité de vie des femmes. Elles sont un lieu de multiplication du pouvoir car y siéger comme maire ou conseiller ouvre la porte à la participation à d'autres instances décisionnelles de vocation locale, territoriale ou régionale.

On a assisté au fil des années à une certaine évolution de la place des femmes au sein des conseils municipaux de la région. Différents efforts ont été faits pour accroître leur participation à la politique municipale. Entre autres, un colloque de sensibilisation a été tenu en juin 2005 afin de supporter les femmes ayant l'intention de se présenter aux élections prévues pour l'automne de la même année. Des outils pour élaborer et pour organiser une campagne électorale ont également été présentés à cette occasion. Malgré cela, le milieu municipal est toujours une affaire d'hommes puisque la barre psychologique du tiers de femmes y siégeant à titre de mairesse ou de conseillère n'a pu être dépassée.

On comptabilise dans la région, suite aux élections municipales de novembre 2005, seulement cinq mairesses pour 59 maires, soit une part totale de 8 % de l'ensemble des personnes élues à ce poste en Abitibi-Témiscamingue (11,5 % à l'échelle du Québec). Les mairesses proviennent toutes de petites municipalités : Saint-Vital-de-Clermont, Kipawa, La Morandière, Nédélec et Senneterre paroisse. Les femmes sont donc nettement sous-représentées pour ce type de fonction au moment même où les responsabilités dévolues aux organisations municipales sont en croissance. Quant aux conseillères, elles sont 130 pour 264 conseillers. Dans ce cas, elles occupent le tiers des postes disponibles. Au Québec, cette proportion se chiffre à 27,5 %. Il est à noter qu'une seule femme a occupé à ce jour la fonction de préfet dans la région; elle représentait, rappelons-le, le territoire de Rouyn-Noranda.

Tableau 51
Présence des femmes dans les conseils de ville, Abitibi-Témiscamingue, 2005

	Abitibi	Abitibi-Ouest	Rouyn-Noranda	Témiscamingue	Vallée-de-l'Or	Région
Mairesses	1	1	0	2	1	5
Maires	16	19	1	18	5	59
Total des personnes à la mairie	17	20	1	20	6	64
% de femmes à la mairie	5,9 %	5,0 %	0,0 %	10,0 %	16,7 %	7,8 %
Conseillères	30	44	4	38	14	130
Conseillers	72	76	10	82	24	264
Total des personnes conseillères	102	120	14	120	38	394
% de femmes aux postes de conseillers	29,4 %	36,7 %	28,6 %	31,7 %	36,8 %	33,0 %
Total femmes, conseils de ville	31	45	4	40	15	135
Total des hommes, conseils de ville	88	95	11	100	29	323
Total personnes, conseils de ville	119	140	15	140	44	458
% des femmes, conseils de ville	26,1 %	32,1 %	26,7 %	28,6 %	34,1 %	29,5 %

Source : Ministère des Affaires municipales et des Régions, 2005-11-17.

La sous-représentation des femmes au sein des instances municipales risque d'influencer les types de décisions prises par les conseils municipaux. Il est connu que la présence de femmes et l'expression de leurs préoccupations aident à nuancer les opinions. L'une des limites à l'entrée plus massive des femmes dans la vie municipale est leur isolement. Comme il existe peu de liens entre les municipalités et les réseaux de femmes, ces dernières sont peu familières avec le monde municipal, elles connaissent peu les structures et ne se sentent pas concernées par certains dossiers. Elles préfèrent investir d'autres organisations (écoles, bibliothèques, etc.). Le fait qu'elles s'occupent de leur famille et qu'elles sont de plus en plus nombreuses à gagner leur vie gruge leur disponibilité pour les affaires municipales. Le manque de confiance en soi pour se lancer dans l'aventure est également mis de l'avant.

10.2 Les autres lieux

Les femmes sont sous-représentées dans plusieurs lieux décisionnels. Toutefois, certains autres lieux décisionnels s'en sortent fort bien grâce à une bonne présence féminine. Ainsi, le Conseil régional des partenaires du marché du travail de l'Abitibi-Témiscamingue, la Fédération de l'Union des producteurs agricoles de l'Abitibi-Témiscamingue, la Fédération des travailleurs du Québec, section Abitibi-Témiscamingue, le Forum Jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue, l'Unité régionale de loisirs et de sports, la Conférence administrative régionale ainsi que les cadres de la fonction publique font moins place aux femmes que les structures similaires évoluant dans l'ensemble de la province. Le même phénomène vaut pour les membres de l'Assemblée nationale. Par contre, les femmes de la région sont mieux positionnées que leurs consœurs de la province dans les instances suivantes : le Forum de la population de l'Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux, l'Assemblée des commissaires des commissions scolaires, l'université, le Conseil régional de la culture et le Conseil régional de l'environnement.

Tableau 52
Implication des femmes dans divers lieux décisionnels, Abitibi-Témiscamingue, 2005

	Région			Québec	Postes vacants
	Nombre de femmes	Nombre total de postes	Part des femmes	Part des femmes	
Assemblée nationale (2005)	0	3	0 %	30 %	
Conférence régionale des élus	4	16	25 %	27%	4
Centres locaux de développement	20	75	28 %	29 %	8
Conseil régional des partenaires du marché du travail	4	18	22 %	38 %	1
Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux					
Conseil d'administration	7	15	47 %	48%	1
Forum de la population	10	13	77 %	51 %	3
Centres de santé et de services sociaux	37	84	44 %	45 %	7
Commissions scolaires					
Assemblée des commissaires	48	76	63 %	49 %	
Présidence	2	5	40 %	40 %	
Cégep	9	25	36 %	39 %	
Université	8	14	57 %	25 %	3
Fonction publique – cadres	21	83	25 %	32 %	
Conférence administrative régionale	12	46	26 %	31,5 %	
Association touristique régionale	6	17	35 %	32 %	
Conseil régional de la culture	11	20	55 %	47 %	
Unité loisirs et sports	2	19	10,5 %	31 %	
Forum jeunesse	6	15	40 %	58 %	
Conseil régional de l'environnement	4	7	57 %	29,5 %	1
Fédération des caisses populaires	3	15	20 %	21 %	
Fédération de l'Union des producteurs agricoles	2	20	10 %	15 %	
Fédération des travailleurs du Québec	3	20	15 %	25 %	
Conseil des syndicats nationaux	3	7	43 %	44 %	

Source : Conseil du statut de la femme de l'Abitibi-Témiscamingue. Données au 15 novembre 2005.

11. L'entrepreneuriat féminin

Plusieurs recherches font état de la croissance du phénomène de l'entrepreneuriat féminin au Québec et du fait que la taille des entreprises des femmes est généralement inférieure à celle des hommes. Au Québec, l'augmentation du nombre d'entrepreneures depuis le début des années 1980 est supérieure à celle des hommes. Cela amène le Global Entrepreneurship Monitor à affirmer que « la participation des femmes à l'activité entrepreneuriale d'un pays est le facteur qui contribue le plus à expliquer l'intensité de l'activité de création d'entreprises »⁴⁸.

Les recherches menées par Louise St-Cyr⁴⁹ indiquent que les caractéristiques de l'entrepreneur ont une incidence sur le processus de création d'entreprise qui, à son tour, influence les caractéristiques de l'entreprise et sa performance, cette dernière étant également colorée par son environnement. Quant aux facteurs expliquant la petite taille des entreprises relevant des entrepreneures, plusieurs facteurs sont pointés du doigt. Ils se regroupent en général sous trois éléments : les caractéristiques des entreprises des femmes, celles des entrepreneures elles-mêmes et leurs motivations et styles de gestion.

Tableau 53
Variables explicatives de la taille et de la performance des entreprises des femmes

Caractéristiques		Motivations et styles de gestion
Des entrepreneures	Des entreprises	
Âge	Âge	Motivations au démarrage Définition du succès Activités de perfectionnement Sources d'aide Utilisation de réseaux
Pays d'origine	Secteur d'activité	
Niveau d'instruction	Région	
Expérience de travail antérieure	Forme juridique	
Statut civil	Type de propriété	
Responsabilité familiale	Nombre de propriétaires	
Revenu annuel	Capital de départ	
Statut de propriété	Sources de financement	
Heures travaillées		

Source : St-Cyr, Louise et Gagnon, Stéphanie. Les entrepreneures québécoises : taille des entreprises et performance. Congrès international francophone en entrepreneuriat et PME, Montpellier, octobre 2004.

Cherchant à expliquer la performance des entreprises détenues par des femmes au Québec, l'équipe de madame St-Cyr a réalisé une enquête auprès de 1 096 entrepreneures⁵⁰ québécoises œuvrant dans les secteurs manufacturier et tertiaire moteur⁵¹. En tout, 364 femmes ont répondu à l'appel. Voici les principales caractéristiques de ces dernières.

Les résultats de cette enquête sont intéressants. Ainsi, l'âge de l'entreprise est corrélé avec la taille. Plus l'entreprise est jeune, plus elle est petite. De même, les statuts juridiques et de propriété ont une relation avec la taille. Les propriétaires uniques non incorporées sont à la tête d'entreprises plus petites. Pour sa part, le niveau de scolarité est très significatif : plus il est élevé, plus les entreprises sont grandes. De plus, la taille est reliée positivement à la présence d'enfants à charge. Ainsi, l'obligation de générer des revenus supérieurs pourrait être en cause. Enfin, la fréquentation de réseaux d'affaires joue également sur la taille. À ce titre, l'étude révèle que les femmes qui fréquentent les réseaux sont plus jeunes, ont des partenaires d'affaires, poursuivent leur perfectionnement et utilisent plusieurs services-conseil. Également, elles sont plus scolarisées. L'exploitation à domicile et la présence d'enfants à charge limitent la fréquentation des réseaux, ce qui illustre le frein des responsabilités familiales et du travail sur les activités de réseautage des femmes.

⁴⁸ St-Cyr, Louise et Gagnon, Stéphanie. Les entrepreneures québécoises : taille des entreprises et performance. Congrès international francophone en entrepreneuriat et PME, Montpellier, octobre 2004.

⁴⁹ Idem.

⁵⁰ Femmes propriétaires en tout ou en partie de leur entreprise et dirigeantes d'entreprises.

⁵¹ Généralement, une activité est considérée comme motrice lorsqu'elle exerce un effet d'entraînement sur une autre activité. Les industries du tertiaire moteur sont des industries à forte valeur ajoutée qui, dans la majorité des cas, opèrent de plus en plus dans des marchés internationaux concurrentiels. Elles sont en voie de devenir une composante indispensable à la production de biens. En font partie les télécommunications, l'énergie électrique, les intermédiaires financiers et les services aux entreprises.

Une enquête menée en 2004 par la Banque CIBC⁵² indique qu'au Canada, le nombre de travailleuses autonomes a progressé de 50 % depuis 1989 et que la création d'entreprises dirigées par des femmes affiche un taux de croissance de 60 % supérieur aux hommes. On y spécifie que l'entrée des femmes dans le monde des affaires serait influencée par le marché de l'emploi et par la conjoncture économique. Depuis 2002, elles le font par choix; seulement une femme sur cinq se sent forcée de travailler à son compte comparativement à un homme sur trois. L'étude précise également que les femmes propriétaires d'une PME avec employés montent en flèche (40 %). C'est parmi les travailleuses autonomes les plus âgées que le rythme de croissance est le plus rapide. En effet, le nombre de femmes entrepreneures de plus de 55 ans a progressé à un rythme annuel d'environ 4 % depuis 1989, soit deux fois plus que chez les hommes du même groupe d'âge. Le nombre de femmes entrepreneures titulaires d'un diplôme universitaire croît en moyenne de 10 % par an depuis 1990 – ce qui est deux fois plus que chez les hommes. Il a atteint un record en 2004 : près d'une travailleuse autonome sur quatre fait de telles études. Les revenus des travailleuses autonomes sont également en croissance. Actuellement, une travailleuse autonome sur deux est dans la catégorie des revenus supérieurs à la moyenne alors que cette part était du tiers en 1989. La qualité des postes occupés par les travailleuses autonomes est aussi en croissance. On les retrouve désormais en plus grande proportion qu'autrefois dans des professions libérales. Malgré ces avancées, rappelons que les hommes comptent toujours pour le tiers des travailleuses autonomes et qu'ils sont toujours plus nombreux que les femmes à diriger une entreprises. Toutefois, les femmes gagnent du terrain. Le tableau qui suit illustre que les façons de concevoir des idées, de choisir un métier, de lancer et de diriger une entreprise ou de développer un produit diffèrent selon que l'entrepreneur est un homme ou une femme⁵³.

Tableau 54
L'entrepreneur féminin et l'entrepreneur masculin, des différences qui se remarquent

Profil de l'entrepreneur	Femmes	Hommes
Âge : 30 à 45 ans, scolarité moyenne, marié (e), un à deux enfants	Services ou travail social	Secteur de la production
Souhaite créer une entreprise	Qui ne sera pas trop grande	Qui aura une bonne croissance
Idee à l'origine de l'entreprise	L'idée détermine l'entreprise L'entreprise est liée au passe-temps ou aux intérêts	L'étude du marché identifie le produit qui détermine l'entreprise
Démarrage	Prudence. Petit fonds de roulement	Risques. Plus gros fonds de roulement
Attache de l'importance	Au service	Au produit

Source : Svennekjaer, Nete. Pourquoi les femmes doivent-elles être hors du commun? Parce qu'elles le sont. Actes du Colloque Zoom sur les femmes et les métiers non-traditionnels tenu à Montréal en novembre 1999.

Ajoutons enfin que la firme New-Yorkaise Catalyst affirme qu'il existe un lien direct entre le nombre de postes occupés par des femmes à la direction d'une entreprise et sa performance financière. Cette firme a publié les résultats d'une étude réalisée auprès de 353 compagnies sur cinq ans (1996-2000) parmi les 500 plus grandes compagnies américaines. On y apprend que le rendement sur l'avoir des actionnaires fut de 35 % supérieur chez les compagnies ayant fait une plus grande place aux femmes au sein de leur équipe de direction⁵⁴.

11.1 L'entrepreneuriat féminin dans la région

Peu de données sont disponibles sur le thème de l'entrepreneuriat féminin en général. C'est donc dire que les données relatives à l'entrepreneuriat en Abitibi-Témiscamingue sont également rares. Nous disposons toutefois de quelques éléments qui méritent d'être soulignés. Nous invitons les lectrices et lecteurs à consulter le portrait produit par l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue sur l'entrepreneuriat. Un des chapitre aborde la question de l'entrepreneuriat féminin.

Grâce au recensement de 2001, nous savons que l'Abitibi-Témiscamingue compte 6 605 personnes exerçant un travail autonome parmi lesquelles se retrouvent 2 305 femmes et 4 205 hommes. Grosso modo, on peut donc dire que les femmes constituent en 2001 un peu plus du tiers des gens effectuant un

⁵² Jean, Natacha. *La croissance des PME au Canada serait attribuable essentiellement aux femmes*. Bulletin du Centre de vigie sur la culture entrepreneuriale numéro 40. Septembre 2005.

⁵³ Svennekjaer, Nete. Pourquoi les femmes doivent-elles être hors du commun? Parce qu'elles le sont. Texte tiré des actes du Colloque Zoom sur les femmes et les métiers non-traditionnels tenu à Montréal en novembre 1999.

⁵⁴ La Presse, 28 janvier 2004, cahier A, page 20. Article de Michèle Boisvert.

travail autonome dans la région, ce qui est assez similaire à ce qui se passe à l'échelle du Québec. Deux travailleurs autonomes sur trois sont donc des hommes. La proportion des femmes entrepreneures a très légèrement progressé en Abitibi-Témiscamingue entre 1996 et 2001, passant de 34 % à 35 %. Il est à noter que la part des travailleuses autonomes au Québec en 2001 est de 33 %. La majorité des travailleuses autonomes de la région est âgée de 35-44 ans. La plupart des travailleurs autonomes sont plus âgés, la plupart faisant partie des 45-54 ans.

Tableau 55
Nombre de travailleurs autonomes en Abitibi-Témiscamingue selon les territoires et le sexe, 1996 et 2001

	Hommes		Femmes		Total	
	1996	2001	1996	2001	1996	2001
Abitibi	775	750	385	435	1 160	1 180
Abitibi-Ouest	735	665	370	385	1 105	1 040
Rouyn-Noranda	835	1 015	560	570	1 390	1 595
Témiscamingue	645	590	325	335	975	930
Vallée-de-l'Or	1 250	1 185	595	570	1 845	1 760
Région	4 240	4 205	2 235	2 305*	6 475	6 505

* Le total des cinq territoires n'est pas équivalent au total de la région, question d'arrondissement. Source : Statistique Canada. Recensements de 1996 et 2001.

Pour exercer ses activités dans une entreprise constituée en société, donc incorporée, le travailleur autonome a créé une personne morale, seul ou avec d'autres. Il est alors considéré comme un travailleur rémunéré. La compagnie dispose d'une entité juridique distincte. Dans la région, 2 415 personnes sont dans cette situation dont 690 femmes. Le travailleur autonome d'une entreprise non constituée en société, donc non incorporée, exerce ses activités sous son propre nom, seul ou avec des associés, en tant que personne physique. Cette forme juridique implique une responsabilité personnelle envers les dettes de l'entreprise. Il y a dans la région 4 095 travailleurs autonomes dans ce type d'entreprises; 1 610 femmes en font partie. Les travailleurs autonomes peuvent recourir ou non à des employés. En Abitibi-Témiscamingue, la majorité de ceux-ci travaillent seuls; environ 3 700 personnes sont dans cette situation dont 1 505 femmes. Parmi les quelque 2 800 personnes embauchant du personnel, 785 sont des femmes. Les travailleurs autonomes masculins sont donc plus nombreux que les femmes à gérer du personnel dans la région, ce qui est aussi vrai au Québec.

Pour sa part, le ministère du Revenu du Québec nous apprend qu'en 2003, environ 3 600 femmes de l'Abitibi-Témiscamingue ont déclaré avoir cumulé des revenus d'entreprises se chiffrant à environ 48,2 M\$. Quant aux femmes ayant perçu des commissions, on en a dénombré 555 qui ont généré des revenus totalisant environ 4,8 M\$.

Tableau 56
Statistiques fiscales des femmes selon les lignes de déclaration de revenu touchant le travail autonome et les commissions, Abitibi-Témiscamingue, année d'imposition 2003

	Femmes		Hommes	
	Nombre	Total (\$)		
Revenus d'entreprises	3 596	48 196 023	4 344	83 807 115
Commissions reçues	555	4 752 002	585	13 269 236

Source : Ministère du Revenu du Québec, Service des études statistiques, Direction des études économiques, fiscales et statistiques, janvier 2005.

11.2 Soutien à l'entrepreneuriat féminin en Abitibi-Témiscamingue

Le Soutien à l'entrepreneuriat féminin de l'Abitibi-Témiscamingue (SEFAT) existe depuis 2003 pour tenter de contourner certains des problèmes auxquels les femmes en entreprise ont à faire face. Comme elles prennent moins de risque, s'endettent moins et utilisent davantage l'épargne personnelle pour faire rouler leur entreprise, elles empruntent moins dans les institutions financières. Il leur est alors difficile d'établir un dossier de crédit. Le SEFAT a donc pour mission de stimuler l'entrepreneuriat féminin de façon à ce qu'elles participent activement au développement économique de l'Abitibi-Témiscamingue. Il veille aussi à promouvoir les intérêts des entrepreneures et de l'entrepreneuriat sur les cinq territoires.

Sur la question du financement, il est connu que les femmes manquent d'expérience auprès des institutions prêteuses. Plusieurs avouent avoir du mal à établir un dossier de crédit alors que certaines craignent de se faire demander le cautionnement du conjoint. Celles qui ont le plus de difficultés sont le plus jeunes, celles qui ont le moins d'années à la direction de l'entreprise ainsi que les femmes qui sont propriétaire unique.

Un fonds d'investissement a donc été mis en place en Abitibi-Témiscamingue afin de supporter les femmes désireuses de mettre sur pied leur entreprise. Le SEFAT gère ce fonds d'investissement et tente ainsi d'orienter les femmes vers des secteurs d'activités novateurs et générateurs d'emplois. Il leur offre des services d'accompagnement et de soutien financier ainsi que du suivi individuel. Il aide également les femmes d'affaires à se développer des réseaux et leur offre des activités d'orientation et de formation. Ce fonds totalise une somme de 600 000 \$. L'aide financière aux entrepreneures prend la forme d'un prêt pouvant jouer entre 1 000 \$ et 20 000 \$ pour une durée de cinq ans maximum. Tous les secteurs d'activités sont admissibles mais ont sait que les femmes ont une attirance marquée pour le secteur des services. Au 31 décembre 2005, le sommaire du portefeuille du SEFAT laisse voir que 18 projets ont été acceptés pour un montant global de 288 000 \$. Le prêt moyen s'élève à quelque 16 000 \$. À ce moment, 26 emplois étaient créés alors qu'une cinquantaine d'autres étaient maintenus.

Tableau 57
Sommaire du portefeuille du SEFAT au 31 décembre 2005

Secteurs d'activités	Stades de développement	Territoire	Montage financier
Service et détail : 14	Pré-démarrage : 9	Abitibi : 6	SEFAT : 239 000 \$
Hébergement et restauration : 4	Démarrage : 5	Abitibi-Ouest : 1	Entrepreneures : 218 369 \$
Agriculture : 1	Expansion : 2	Rouyn-Noranda : 6	Partenaires : 344 789 \$
Transformation : 2	Consolidation : 7	Témiscamingue : 6	Total : 802 158 \$
Transport : 2		Vallée-de-l'Or : 4	

Source : Soutien à l'entrepreneuriat féminin de l'Abitibi-Témiscamingue

Conclusion

Les femmes, qui comptent pour la moitié de la population régionale, sont majoritaires à évoluer parmi le groupe des 35-64 ans. Par contre, elles constituent près de 56 % de l'ensemble de la population de l'Abitibi-Témiscamingue âgée de 65 ans et plus. Rien d'étonnant à cela puisque leur espérance de vie va au-delà de 80 ans alors que celle des hommes est plus restreinte. On remarque que la région se caractérise par une présence féminine moins forte que celle des hommes parmi la majorité des groupes d'âge, exception faite des aînés. Cela est confirmé par un rapport de féminité qui indique que la région regroupe 98 femmes pour 100 hommes.

Les données recueillies dans le présent document permettent de constater que les femmes de l'Abitibi-Témiscamingue ont fait des pas importants sur le plan de la scolarisation au cours des dernières années. Leur principal domaine d'études se rapporte au commerce, à la gestion et à l'administration des affaires, tout comme dans la province. Le fait que le taux de sous scolarisation des Témiscabitiennes soit en régression depuis quelques années ne doit pas occulter le fait que les femmes du Québec performant mieux sur ce plan avec un taux inférieur à celui prévalant dans la région. Mentionnons toutefois que la part des femmes d'ici ayant obtenu un grade universitaire est en croissance. D'ailleurs, on note une présence marquée des femmes dans les institutions d'enseignement supérieur de la région comparativement aux hommes. Leurs meilleures performances académiques sont également à retenir.

Malgré cela, le choix de femmes de la région se portent encore davantage vers des formations traditionnellement féminines, peu importe le niveau de formation. Cela n'est pas sans se refléter au niveau des métiers et professions qu'elles exercent par la suite. Précisons à ce niveau que le tiers de la population active féminine de l'Abitibi-Témiscamingue exerçait en 2001 une profession liée au secteur de la vente et des services. Ajoutons que l'industrie de la production de services englobe, ici comme au Québec, une part plus importante de femmes que d'hommes.

Les femmes au sein de la population active et de la population en emploi se positionnent relativement bien sur le marché du travail par rapport aux années antérieures. Elles sont cependant toujours aujourd'hui minoritaires à travailler à temps complet comparativement aux hommes. Toutefois, elles étaient en proportion moins nombreuses au début des années 2000 à s'investir dans ce type d'emploi. Les indicateurs relatifs aux taux d'activité, d'emploi et de chômage démontrent un certain désavantage de la population féminine régionale par rapport à la population masculine.

Pour ce qui est du revenu, on se rappellera que, pour l'année d'imposition 2003, le revenu moyen des femmes de la région était de beaucoup inférieur à celui des hommes, signe que des pas restent à faire. Par contre, soulignons le progrès accompli au cours des dernières années en ce qui a trait aux gains déclarés à l'impôt par les femmes de l'Abitibi-Témiscamingue. Malgré cela, la capacité des femmes à épargner en prévision de la retraite demeure moindre que celle des hommes et leurs revenus à la retraite sont également généralement plus restreints.

En ce qui a trait à la santé, soulignons d'abord que les femmes perçoivent leur santé comme étant passable ou mauvaise en proportion plus importante que les hommes. La perception des hommes de leur santé mentale comme étant passable ou mauvaise dépasse toutefois, en proportion, celle des femmes. Ceux-ci déclarent d'ailleurs en plus grande proportion mener une vie stressante. Par contre, les femmes disposent d'un taux plus élevé à l'indice de détresse psychologique que celui prévalant chez les hommes. Le cancer du sein est le plus répandu parmi les femmes mais les données ramenées à un taux d'incidence annuel moyen de cas par 100 000 femmes indiquent que la région dispose d'un taux inférieur à celui prévalant chez les Québécoises.

En terminant, ajoutons que les naissances annuelles dans la région sont en régression et que les nouvelles accouchées ayant moins de 20 ans se retrouvent plus fréquemment, toute proportion gardée, en Abitibi-Témiscamingue que dans la province. Les femmes semblent moins touchées par des problèmes de surplus de poids que les hommes dans la région mais elles se disent moins actives physiquement que ces derniers. En ce qui a trait à la violence conjugale et à la violence sexuelle, les femmes d'ici rencontrent de sérieux problèmes auxquels il importe de s'attaquer.

Bibliographie

Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue. *Portrait de santé, région de l'Abitibi-Témiscamingue*, 30 novembre 2005.

Chevrier, Catherine et Diane-Gabrielle Tremblay. *Portrait actuel du marché du travail au Canada et au Québec : une analyse statistique en fonction du genre*. Notes 2003-02.

Collectif Clio. *L'histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*. Édition Le Jour, Québec, 1992, 646 pages. Information tirée de la revue *Municipalité*, Ministère des Affaires municipales, mars-avril 1990, page 12. Dans *Info-Région, spécial élections 2005*, Conseil du statut de la femme, février 2005, page 2.

Conseil du statut de la femme. *Les conditions de vie des femmes en Abitibi-Témiscamingue : mise à jour 2004*. Juin 2004.

Jean, Natacha. *La croissance des PME au Canada serait attribuable essentiellement aux femmes*. Bulletin du Centre de vigie sur la culture entrepreneuriale numéro 40. Septembre 2005.

Labelle, Fany. Maison d'hébergement l'Équinoxe de Ville-Marie. *Les agressions à caractère sexuel. Portrait de la situation au Témiscamingue*, janvier 2004.

La Presse, 28 janvier 2004, cahier A, page 20. Article de Michèle Boisvert.

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, direction générale adjointe de la recherche, de l'évaluation et de la statistique. *Portraits statistiques de certains segments de la clientèle prestataire de l'assistance-emploi en 2003-2004, Abitibi-Témiscamingue, document d'information sur la clientèle prestataire de l'assistance-emploi découlant des travaux du Comité de définition des clientèles dans le cadre du projet de convergence*. Octobre 2005.

Ministère de la Sécurité publique. *La criminalité commise dans un contexte conjugal au Québec. Statistiques 2004*, janvier 2006.

Ministère de la Sécurité publique. *Les agressions sexuelles au Québec. Statistiques 2004*, janvier 2006.

Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue. *Les femmes et le non traditionnel en formation et sur le marché du travail, état de situation*. Janvier 2005.

St-Cyr, Louise et Gagnon, Stéphanie. *Les entrepreneures québécoises : taille des entreprises et performance*. Congrès international francophone en entrepreneuriat et PME, Montpellier, octobre 2004.

Svennekjaer, Nete. Pourquoi les femmes doivent-elles être hors du commun? Parce qu'elles le sont. Actes du Colloque Zoom sur les femmes et les métiers non-traditionnels tenu à Montréal en novembre 1999

Tremblay, Gilles, Fonséca, Félix et Lapointe-Goupil, Richard. *Portrait des besoins des hommes québécois en matière de santé et de services sociaux*. Portrait déposé au Comité de travail en matière de prévention et d'aide aux hommes. Décembre 2003.

Williams, Cara. *La génération sandwich*. Article tiré de la revue *Tendances sociales canadiennes* publiée par Statistique Canada, été 2005.